Bordeaux et la guerre en Espagne
(1808 - 1814)

TER d'histoire contemporaine sous la direction de M. Agostino.
Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1998.
- Vincent Bernard -

SOMMAIRE

Remerciements ----------
p.3

Notes préliminaires ----------
p.4

INTRODUCTION ----------
p.5

PREMIERE PARTIE : La Gironde, un relais stratégique de communication entre l'empire et le théâtre péninsulaire.

CHAPITRE I : Un point de passage stratégique pour les armées d'Espagne.------
p.11

1) Position de la préfecture de la Gironde
2) 1807-1808: La grande armée entre en Espagne
3) 1809-1813: Des passages de troupes permanents.

CHAPITRE II : Infrastructures militaires et voies de communication.----------
p.29

1) Le problème des voies de communication.
2) Les infrastructures au service de l'armée.

CHAPITRE III : Le "retour d'Espagne".----------
p.45

1) La question des Espagnols en Gironde.

2) La préfecture, instrument de censure des informations.

DEUXIEME PARTIE : Les girondins et la guerre d'Espagne.

CHAPITRE IV : Les soldats girondins en Péninsule ibérique.---------- p.57

1) La conscription ordinaire en Gironde.
2) Les recrutements spéciaux.
3) Etude des registres de décès des militaires girondins.

CHAPITRE V : Les populations et le "service de l'armée".---------- p.75

1) Des besoins constants en fournitures.
2) La question des moyens de transport.
3) Une cohabitation parfois difficile.

TROISIEME PARTIE : Le "retour de flamme" de 1813-1814.

CHAPITRE VI : Les conséquences du repli des armées d'Espagne.---------- p.94

1) Systématisation et diversification des réquisitions.
2) L'inextricable problème des transports.
3) L'insuffisance des structures hospitalières.

CHAPITRE VII : L'invasion.---------- p.121

1) Les signes de l'invasion.
2) La "chute" de Bordeaux et de la Gironde.

CONCLUSION ----------
p.131

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE ----------
p.137

ANNEXES----------
p.141

Remerciements

Etant redevable à quelques personnes pour leur aide, leurs conseils ou leur soutien précieux, je tiens ici à exprimer ma gratitude:

A **M. le professeur Agostino,** pour m'avoir permis de traiter un sujet touchant à l'histoire militaire, qui plus est pendant la période impériale, et pour son suivi tout au long de l'année.

A **M. J.P. Bériac**, des archives départementales de la Gironde pour avoir pris de son temps pour me guider et me prodiguer de précieux conseils, tant sur le contenu que sur la méthode.

A **Nathalie** pour son amour, son soutien... et ses relectures.

A **Napoléon Bonaparte**, empereur des français, sans qui rien n'aurait été possible.

Notes préliminaires

1) La quasi-totalité des sources utilisées est tirée des archives départementales de la Gironde. Les références les concernant dans les notes de bas de page sont volontairement abrégées sous la forme suivante, par exemple:

AD, 2 R 145 correspond à: Archives Départementales de la Gironde, série R, sous-série 2, carton ou registre n° 145.

On consultera le chapitre "sources et bibliographie" pour de plus amples informations sur les archives concernées.

2) Consécutivement au nombre important de tableaux chiffrés ou d'états récapitulatifs nécessaires à l'illustration des faits, ceux-ci ont été directement insérés dans le texte. Les autres éléments annexes (cartes, schémas, illustrations...) sont quant à eux regroupés en fin de volume.

3) Les citations directes de document se présentent sous deux formes distinctes en fonction de leur importance. D'une manière générale, les citations courtes sont insérées dans le fil du texte et sont en italique; les extraits plus longs ou particulièrement significatifs sont en caractères normaux mais forment des paragraphes distincts disposant de marges à droite et à gauche.

INTRODUCTION

Aujourd'hui encore, l'évocation du Premier Empire français est indissolublement associée à la guerre. L'image de l'empereur à la tête de la grande armée, celle des "grognards", gagnant ses victoires avec leurs jambes, le "Soleil d'Austerlitz", "la Garde meurt mais ne se rend pas" font définitivement partie de l'inconscient collectif des français, comme les symboles de la puissance et de la gloire, plus rarement du drame.

Les historiens contemporains, détachés des querelles partisanes du Second Empire et de la Troisième République se sont enfin penchés sur les aspects de fond de cette période, tentant de dégager la réalité des mécanismes économiques et celle des mouvements de cette société française issue de la Révolution. Les thèmes offerts par l'histoire militaire, encore trop souvent synonyme d'histoire bataille, semblent être épuisés pour cette période. On ne compte plus en effet dans une bibliographie pléthorique les récits des campagnes et les albums d'uniformologie, sans oublier les romans, les films, voire les reconstitutions de groupes de passionnés.

Mais en y regardant de plus près, on peut constater une double lacune dans ce domaine. D'une part, la personnalité écrasante de l'empereur Napoléon provoque fréquemment une focalisation des ouvrages, en particulier à caractère militaire, sur les campagnes où il commandait en personne et hors desquelles "*il n'y avait point de gloire à espérer*".

Si Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, La Moskowa, Leipzig, Waterloo, pour ne citer que des batailles, sont des noms connus de presque tous, qu'en est-il de Medina del Rioseco, Talavera, Los Arapiles ou Vitoria, souvent aussi décisives ?. D'autre part, si les aspects techniques et purement militaires ainsi que l'étude des campagnes et des batailles importantes ont été surexploités, la vision des questions logistiques et

de leurs interactions avec la société civile, loin des brillances de l'épopée et du paroxysme dramatique des affrontements a été longtemps négligée.

Au début du XIXe siècle, ce que l'on a longtemps appelé "l'art de la guerre" se trouve dans une véritable période de transition. L'Allemand Hans Delbrück, considéré par les Anglo-saxons comme le premier et peut-être le plus grand historien militaire moderne et qui écrit dans les années 1900-1920, a analysé la guerre de Sept-Ans et les brillantes conceptions de Frédéric II comme l'aboutissement d'un système et d'une époque. Pour lui, la période révolutionnaire et surtout "napoléonienne" se révèle véritablement être l'avènement d'une nouvelle ère dans la manière de faire la guerre[1].

C'est paradoxalement dans l'un des domaines les moins visibles de la chose militaire que s'opère le plus cette transition.

La mobilité des armées du XVIIIe siècle était largement tributaire du transport de lourds convois de ravitaillement et de la conservation de places militaires susceptibles de les renouveler. Les conflits avaient ainsi un caractère sinon statique, du moins relativement circonscrit dans l'espace et se résumaient pour l'essentiel à des sièges et contre-sièges de places fortes.

La grande innovation de Napoléon réside dans le dépassement de cette conception. Il fut le premier à considérer que le maintien des lignes de communication n'était pas un objectif en soi. Il conçut ainsi un système de "dispersion-concentration", permettant de faire vivre ses troupes sur le terrain en achetant les vivres nécessaires sur place. Ses corps d'armée (une autre de ses innovations) se trouvaient suffisamment dispersés pour ne pas ruiner le pays en consommant toutes ses réserves, et assez proches les uns des autres pour pouvoir se rassembler rapidement pour porter le coup décisif.

En 1805 et 1806, cette nouvelle façon de faire la guerre fut le principal facteur des victoires françaises foudroyantes contre l'Autriche et la Prusse. Ces adversaires se retrouvèrent aveuglés et dépassés par la rapidité des manœuvres, puis écrasés car forcés de livrer bataille en position défavorable (voire sans livrer bataille du tout dans le cas de Mack à Ulm en 1805). Le problème logistique, préoccupation constante et universelle des militaires, se trouvait ainsi partiellement compensé et il devenait possible d'envisager des manœuvres de très grande ampleur. Néanmoins, ce ne fut que le début de cette évolution dont le facteur surdéterminant reste l'invention ultérieure du chemin de fer.

La guerre d'Espagne, appelée "*guerra de la independencia*" de l'autre côté des Pyrénées, est considérée par les historiens comme le tombeau de l'empire. C'est une

[1] Hans Delbrück, *History of the art of war,* tome IV, University of Nebraska, Lincoln, 1990. (Il n'existe aucune traduction française à ce jour de cette oeuvre capitale pour l'histoire militaire moderne.)

guerre nationale, initiée par un véritable soulèvement populaire face à une invasion à peine déguisée, mais aussi une guerre longue et terne, qui s'éternise alors que l'Europe s'était habituée à des conflits rapidement décisifs.

Dans cette lutte à mort, entre un peuple défendant "Dieu et le Roi" et une nation héritière de la Révolution, les conceptions de l'empereur ne fonctionnent plus; les Espagnols ne suivent pas les "règles". Les forces levées par les juntes rebelles à l'autorité de Joseph Bonaparte ne se prêtent pas aux belles manœuvres "par les ailes" ou "à front renversé". De fait aucune victoire, si spectaculaire soit-elle, ne se révèle décisive et ne mène à la reddition. Tout doit être perpétuellement reconquis.

Les fiers maréchaux et généraux français, Murat, Soult, Ney, Bessières, Junot..., habitués aux "belles" charges sous le regard impérial et aux entrées triomphales dans les capitales vaincues, ne trouvent en Péninsule ibérique qu'une lutte sans merci ni fin avec un peuple qui les hait dans sa grande majorité et dont l'administration ne peut leur faire espérer aucune gloire. Le harcèlement continuel du corps anglo-portugais, frappant puis se retirant sur ses bases au moindre danger, achève de donner à cette guerre son caractère sordide et insoluble.

Napoléon, dans son exil de St Hélène, a admis que cette guerre, dont sa volonté de former son propre "système" européen fut entièrement responsable, avait été sa plus grande erreur.

De septembre 1807 (date de l'entrée du corps de Junot en Péninsule pour forcer le Portugal a adhérer au blocus continental, avec l'aide de l'allié espagnol) au mois d'avril 1814 (défaite de Soult à Toulouse devant l'armée d'invasion anglo-ibérique de Wellington), plusieurs centaines de milliers de soldats français, alliés allemands, italiens ou hollandais, se battent en Espagne et au Portugal dans des conditions épouvantables.

En butte aux épidémies et aux embuscades des guérilleros, manquant souvent de tout pendant que leurs chefs, à quelques exceptions près (Suchet en Aragon, Augereau un temps en Catalogne), se perdent en querelles stériles et cherchent a tirer le plus de profits possibles de leur passage en Péninsule, ces soldats sont au cœur d'un drame humain que seule égale à cette époque la retraite de Russie de l'automne-hiver 1812.[2]

Bordeaux est, à la veille des guerres de la Révolution et de l'Empire, une ville de renommée internationale. Le "Port des Lumières", dont l'ascension économique au XVIIIe siècle a fait l'objet de nombreuses études[3], est la principale place de redistribution des denrées coloniales vers l'Europe septentrionale. De même, l'économie locale est étroitement liée, tradition datant de la Guyenne anglaise, à l'exportation du vin de Bordeaux vers les îles britanniques.

Ce fait, ajouté à la proximité de la Péninsule, donne à la ville une position complexe dans le gigantesque jeu d'échec que sont les guerres de l'empire. Loin des

[2] On pourra consulter en annexe une chronologie simplifiée du conflit ibérique.

[3] Cf. , entre autres, les travaux de Paul Butel.

habituels théâtres d'opérations européens (Italie, Allemagne et Flandres), Bordeaux n'avait subi jusque là que les contrecoups limités et épisodiques des conflits internationaux. L'entreprise de Napoléon sur l'Espagne et le Portugal place la région bordelaise aux premières loges pour subir les effets, directs ou indirects de la guerre. En plus des difficultés créées par le blocus continental pour une ville ayant fondé sa prospérité sur le grand commerce maritime international, la région se voit imposer les contraintes, non seulement de ses obligations militaires envers l'empereur mais également celles liées à sa position stratégique particulière par rapport à la Péninsule Ibérique.

La création des circonscriptions préfectorales en 1800 marque de toute évidence une évolution fondamentale dans l'histoire administrative française. Les "préfets de Napoléon", véritables émanations locales d'un exécutif ultra centralisé, disposent de compétences d'une étendue jamais égalée, seules le contrôle des finances leur échappant. En 1808, au château de Marracq (résidence de Napoléon à Bayonne) l'empereur fait remarquer à Castellane, préfet des Basses-Pyrénées :

> "- Castellane, vous êtes un pacha, ici. Les préfets, une fois à cent lieues de la capitale, ont plus de pouvoir que moi."[4]

Pouvoir certes, mais pouvoir d'exécution des ordres des ministères, relayant ceux de l'empereur. Au sein de ce régime qui ne connaît absolument aucune période de paix véritable, le rôle des préfets prend un caractère capital pour le bon fonctionnement administratif et logistique de cette titanesque machine de guerre qu'est l'armée impériale. Agées de seulement quelques années et encore peu implantées dans les consciences des populations, les préfectures se voient imposer à cette époque un rôle plus important que toutes les circonscriptions administratives antérieures.

La question qui se pose à nous réside donc dans ce rôle et cette position de la préfecture de la Gironde dans le dispositif militaire impérial engagé en Espagne et dans une moindre mesure au Portugal. Par contrecoup, quelle est la participation, active ou passive, volontaire ou contrainte, des girondins, civils ou militaires, dans ces six années de guerre se déroulant à leur voisinage. En quoi, selon le mot de Laurent Coste, la guerre d'Espagne est-elle ***"un événement capital pour le Sud-Ouest"***[5] ?

La première partie de notre étude est une approche du rôle de **relais de communication stratégique entre la France et l'Espagne** de la circonscription préfectorale girondine. Quelles sont les conséquences pour la région d'un tel positionnement géographique et administratif ?

---

[4] Cité par Jean Savant, *Napoléon,* p 111.

[5] Laurent Coste, *Le maire et l'empereur,Bordeaux sous le Premier Empire.*

La seconde partie présente la prégnance de ces événements internationaux sur les populations locales: Quelle est la **participation,** sous toutes ses formes**, de la population girondine au conflit.** Y a t-il des interactions spécifiques entre la région et cette guerre ?

Enfin, on ne peut envisager l'histoire du Sud-Ouest à cette époque sans mettre particulièrement en exergue la période du **"retour de flamme"** de 1813-1814. Cette période marquée par l'accélération de la pression des événements est particulièrement sensible dans les archives militaires qui se multiplient et se diversifient de façon très significative à tel point que peut-être la moitié des fonds d'archives militaires départementaux sur l'empire est issue de cette période allant de juin 1813 à mars 1814. En effet, à partir de l'été 1813, moment où l'armée d'Espagne se replie sur la frontière et abandonne la Péninsule ibérique[6], et jusqu'au 12 mars 1814[7], date de l'entrée sans combat des coalisés à Bordeaux, les données se modifient radicalement pour les départements du sud-ouest de la France en général et la Gironde en particulier. De lointaine, la menace directe sur les populations, qui avait disparue de France depuis près de vingt ans, et d'Aquitaine depuis bien plus longtemps encore, se rapproche et fait réapparaître dans les consciences les vieux démons du pillage, de la mort et de la destruction. L'administration doit alors faire face à des difficultés démultipliées. La guerre d'Espagne laisse place à sa conséquence directe, l'invasion du midi de la France; d'assiégeantes, les forces françaises deviennent assiégées.

[6] Néanmoins, certaines garnisons laissées en Catalogne par Suchet se maintiennent jusqu'à l'abdication de Fontainebleau.

[7] Les archives de la préfecture impériale s'arrêtent à la date du 8 mars 1814, à laquelle on peut lire sur un registre (1 R 5) : " *Ici finit la correspondance des ministres de Bonaparte*".

PREMIERE PARTIE

La Gironde : un relais stratégique de communication entre l'empire et le théâtre péninsulaire.

CHAPITRE I

Un point de passage stratégique pour les armées.

La volonté de Napoléon de s'assurer par la force de la participation des pays ibériques à son système européen et au blocus continental contre l'Angleterre (en dépit des marques de loyauté affichées par l'allié espagnol), provoque à partir de la fin de l'année 1807 un renouvellement dans les axes stratégiques nécessaires aux mouvements et aux communications des armées. En plus des axes traditionnels orientés vers le nord (Belgique et Pays-Bas), vers l'est (Allemagne) et vers le sud-est (Italie), il est besoin d'en organiser d'autres vers le sud.

Le sud-ouest est au début de XIXème siècle une région à part. Bordeaux représente le dernier relais important avant le "désert" des Landes et la frontière espagnole[8]. L'Espagne est quant à elle, à cette époque où les voyages représentent encore une véritable aventure, une terre lointaine et "arriérée".

La Gironde devient donc naturellement de par cette position géographique presque "frontière" ainsi que par son importance démographique et économique une des régions les plus sollicitées par les exigences du "service de l'armée" à partir de cette époque. Bien que préparées à se procurer sur place tout le ravitaillement nécessaire, les armées de Péninsule doivent conserver comme vitale cette artère de communication plongeant au cœur des pays ibériques et les liant à Paris, cœur de l'empire, par Bordeaux, cœur du Sud-ouest.

[8] Voir pour illustrer ce fait, l'extrait de carte de 1826 annexé, montrant clairement la perception des Landes à cette époque.

1) Position de la préfecture de la Gironde.

Les préfectures, véritables centres nerveux locaux de l'autorité administrative impériale, sont à partir de 1807 encore plus étroitement contrôlées et soumises à l'autorité centrale, après les réformes qui permettent à Napoléon de faire cesser tout danger d'opposition interne (abolition du tribunat...). Ainsi, le personnel préfectoral dans tout l'empire se trouve peu à peu renouvelé et évolue (à quelques exceptions notables) " *sinon vers la médiocrité, du moins vers la docilité*"[9] en étant de plus en plus sorti des filières centrales comme celle d'auditeur au conseil d'état (un sur quatre en 1813). Créées en 1800, les circonscriptions préfectorales deviennent les relais uniques et obligatoires des décisions impériales dans les provinces. De ce fait découle une masse très importante de correspondance entre préfectures et ministères, les autorités centrales entendant régler dans leurs moindres détails toutes les questions locales, en particulier dans le domaine militaire, préoccupation surdéterminante du régime.

Entre 1806 et la chute de l'empire en 1814, trois préfets se succèdent en Gironde.

- Joseph Fauchet, quatrième préfet de la Gironde, est nommé le 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805) à l'âge de 44 ans. Il entre en fonction le 7 février 1806 après une carrière déjà bien remplie. Secrétaire général du conseil exécutif provisoire après le 10 août 1792, chargé des recrues militaires des départements autour de Paris, ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis en 1793, il est le premier préfet du Var le 2 mars 1800. Cet administrateur habile et à l'expérience variée reste en fonction jusqu'au 7 avril 1809, date à laquelle il prend son nouveau poste de préfet de l'Arno à Florence, où lui est confié également la fonction de 1er ministre de la princesse Bacciochi.

- Alexandre Gaspard Gary, son remplaçant nommé le 24 mars 1809, a un parcours très différent. Avocat au parlement de Toulouse avant la révolution, il est tribun en 1799 et préfet du Tarn en 1804. Cinquième préfet de Gironde, il entre en fonction le 26 avril 1809 et se distingue de son prédécesseur par de nombreuses absences de son poste. Alors que Fauchet ne compte pas un jour d'absence, Gary (remplacé par les conseillers préfectoraux Barennes ou Barthez) les multiplie, tantôt pour des raisons personnelles ("*Vacances*"), tantôt, signe plus caractéristique des temps, pour des tournées d'inspection des levées de soldats (levées 1811, 1812 et 1813).[10] Nommé baron de l'empire dès août 1809, il démissionne de son poste et en est relevé le 26 avril 1813.

- Claude Louis Bruslé, baron de Valsuzenay, sixième préfet du département est

[9] Albert Soboul, *Le Premier Empire*.
[10] Tableaux concernant les préfets, AD, 2 M 26.

nommé le 14 avril 1813 en remplacement de Gary et entre en fonction le 9 juin. Son expérience est variée. Procureur au parlement de Paris avant la révolution, adjoint à l'Etat-major de Pichegru (armée du Nord) en 1794-95, il est élu au conseil des Cinq-Cent par le département des Deux-Nèthes (1797-98). Ecarté du corps législatif par Sieyès, il entame dès 1800 une longue carrière préfectorale : Préfet de l'aube en 1800, de l'Oise en 1810, ce n'est probablement pas un hasard si c'est cet administrateur expérimenté qui est placé à la tête de la Gironde en 1813, à un moment où la situation dans l'empire commence véritablement à apparaître comme compromise. Chevalier en 1808 puis baron de l'empire en janvier 1810, il quitte Bordeaux devant l'arrivée des coalisés le 9 mars 1814 mais on le retrouve de nouveau à la tête du département dès le mois de juin.

Les pouvoirs délégués au préfet (bien que très contrôlés par le pouvoir central) en font de très loin le premier personnage local. En témoigne le procès verbal de la cérémonie d'installation du baron de Valsuzenay le 13 juin 1813 :

> "... en disant à Monsieur le Baron qu'il allait être le **chef** et le **père** d'une grande famille digne de ses affections et de sa bienveillance par sa soumission aux lois et son dévouement à l'empereur."

Le même document met l'accent sur la position particulièrement importante de la Gironde du fait de ses 500 000 habitants et surtout du rôle central de la ville de Bordeaux, "*une des premières cités de l'empire"* et véritable "capitale" provinciale dont l'influence dépasse de très loin le seul cadre départemental.

Les structures administratives sont très organisées et hiérarchisées. Sous l'autorité du préfet, les sous-préfets, installés dans les principales villes du département, relaient ses décisions et en assurent l'exécution au niveau local. Les juges de paix de chaque canton sont des agents d'exécution sans véritable initiative. Voici les circonscriptions administratives du département :

- Sous-préfecture de Bordeaux, 14 cantons: Bordeaux, Bordeaux-banlieue, Pessac, St André de Cubzac, Labrède, Cadillac, Castelnau, Carbon-Blanc, Belin, Blanquefort, Créon, Audenge, Latresne, Podensac.

- Sous-préfecture de Libourne, 9 cantons: Libourne, Brannes, Fronsac, Guersac, Castillon, Coutras, Ste Foy, Guitres, Pujols.

- Sous-préfecture de Blaye, 4 cantons: Blaye, Bourg, St Ciers-Lalande, St Savin.

- Sous-préfecture de La Réole, 6 cantons: La Réole, St Macaire, Monségur, Belgrue, Sauveterre, Targon.(6 cantons)

- Sous-préfecture de Lestage, 4 cantons: Lesparre, St Laurent, Pauillac, St Vivien.

- Sous-préfecture de Captieux (puis Bazas), 7 cantons: Captieux, St Symphorien, Villandraut, Langon, Auros, Grignols et Bazas.

Les préfectures sont subordonnées directement au ministère de l'intérieur. En réalité, les archives militaires montrent une correspondance très importante avec d'autres ministères transmettant directement leurs ordres au préfet. Si le ministère de l'intérieur organise les mouvements de troupes internes à l'empire, les ministères de la Guerre (conscription), mais surtout de l'administration de la guerre (création de Napoléon destinée à gérer les besoins gigantesques des armées impériales en fournitures de toutes sortes) entretiennent avec la préfecture des échanges très réguliers et fournis. Cette correspondance est prise en charge par le bureau militaire de la préfecture. Ce bureau des affaires militaires doit donc gérer un nombre de tâches très important.

Un exemple nous en est donné par un document récapitulatif de 1810 (pas de datation plus précise). Cet inventaire semble particulièrement dense en regard du calme militaire relatif de cette période [11]:

Affaires en cours :

1) Fournitures dues à l'armée par la Gironde.
2) Recrutement (levée de la classe 1811).
3) Perception des indemnités de réforme.
4) Organisation, recomplètement et ravitaillement de la compagnie de réserve départementale.
5) Organisation des canonniers garde-côtes.
6) Organisation de la garde nationale d'élite.
7) Remboursement des frais de transports de l'agence des fourrages.
8) Gestion des garnisaires en poste dans le département.
9) Acheminement des conscrits à leur corps d'assignation.
10) Approvisionnement en fourrage et paille de couchage des gîtes d'étapes.
11) Fourniture de fourrages sur appels du commissaire ordonnateur de la 11ème division militaire.
12) Paiement des pensions des vélites.

On peut ajouter l'organisation et la gestion d'une colonne mobile destinée à faire la chasse aux déserteurs ou aux conscrits réfractaires, l'accueil des militaires blessés ou malades dans les hôpitaux civils, celui des contingents de prisonniers de guerre, ainsi que les affaires courantes avec les autres départements (arrestation de déserteurs,

[11] AD, 2 R 152.

condamnés...); cette liste n'est pas exhaustive.

Les attributions préfectorales en matière militaire en font une des premières préoccupations de l'exécutif local. Aux exigences militaires normales, c'est à dire lourdes, de l'empire napoléonien, s'ajoutent celles plus spécifiques de la proximité d'un "théâtre d'opération" ayant pour principale caractéristique à cette époque, sa permanence.

A l'autre bout de la chaîne administrative, le préfet doit entretenir des relations parfois tendues avec les maires, et en tout premier lieu, avec un personnage important au niveau local, le maire de Bordeaux. On ne peut s'empêcher de constater une rivalité sourde entre les fonctions et entre les personnes[12]. Cette rivalité s'exprime notamment à l'occasion des célébrations organisées en l'honneur de l'empereur et de la Grande armée à la fin de l'année 1808. Lafaurie de Monbadon (maire jusqu'en 1809) et Fauchet tentent dans leur correspondance de s'attribuer la plus grande part du mérite. Lynch, maire de Bordeaux entre mars 1809 et 1814, est quant à lui plus connu pour son ralliement aux bourbons dès le mois de mars 1814, lorsqu'il offre les clés de la ville aux anglais. Le chef du bureau militaire municipal, Matthieu, est chargé de la liaison avec la préfecture pour les affaires courantes, c'est à dire pour l'essentiel la transmission et l'exécution des instructions ministérielles ou préfectorales.

De la même façon, le préfet doit composer avec les autorités militaires centrales et locales. Le territoire de l'empire est découpé en *divisions militaires* fixes numérotées dont dépendent les établissements militaires qui y sont établis (dépôts régimentaires et casernes, dépôts de remonte, hôpitaux militaires, fabriques de poudre, places d'armes, forts et redoutes...). Celles-ci sont composées de plusieurs *subdivisions* locales. Le département de la Gironde associé à celui des Landes et des Basses Pyrénées forment la 11ème division militaire dont le siège se trouve durant toute cette période à Bayonne. Les autorités militaires locales sont directement soumises, soit aux ministères de la guerre et de l'administration de la guerre, soit sont rattachées à un commandant d'armée si le territoire devient zone de guerre (c'est le cas en 1813).

Cette superposition d'autorités locales, ajoutée à l'arrogance certaine de la "caste" militaire impériale du fait de son importance dans la société, pose de nombreux problèmes d'autorité en particulier lorsque la situation se dégrade. D'une manière générale, on peut constater la permanence de la notion du "*service de l'armée*" dans la résolution des litiges avec la société civile, le préfet se retrouvant souvent en position de défense de ses administrés face à certains abus militaires. Il transparaît dans certaines correspondances une défiance évidente envers les militaires auxquels on reproche à la fois l'arrogance des guerriers vainqueurs et le goût du secret, cause de problèmes logistiques dont les autorités civiles surchargées se seraient bien

[12] Cf Laurent Coste, op.cit.

passées.

Ainsi, Pelauque, secrétaire général de la préfecture chargé d'organiser le passage des troupes sur la Dordogne écrit au préfet le 22 décembre 1809 :

> " J'ai vu par expérience l'année dernière que le gouvernement ne dit jamais sa pensée toute entière sur le nombre de troupes qu'il met en marche."[13]

Le même le 2 janvier 1810 :

> " ...je suis persuadé [...] qu'on ne nous a mis que pour peu dans la confidence des envois de cavalerie et d'artillerie qu'on doit faire en Espagne."

Néanmoins, la préfecture dispose d'une certaine autonomie à court terme du fait de son éloignement de Paris, les ministres étant souvent eux-mêmes tributaires des délais de transmission des ordres de l'empereur, souvent depuis le fin fond de l'Allemagne ou de la Pologne. Aucune ligne de télégraphe Chappe n'est installée en direction du sud-ouest (les lignes courent de Paris vers Brest, Amsterdam, Mayence et Turin). En revanche, Bordeaux est avec Toulouse l'une des deux têtes de ligne de la messagerie impériale dans cette région. Un courrier normal met de 7 à 14 jours à parvenir de Paris à Bordeaux par Etampes, Orléans, Blois, Tours, Poitiers, Saintes et Blaye, suivant le mode utilisé (en poste ou courrier extraordinaire)[14]. Ainsi, la préfecture de la Gironde joue t-elle un rôle de redistribution de certaines dépêches destinées aux départements du sud, acquérant par-là une certaine fonction de relais[15].

Ce délai minimum de quinze jours dans la transmission des instructions et des réponses autorise et même exige du préfet de véritables décisions autonomes : Lorsqu'en 1812, une frégate anglaise débarque des troupes aux environs de Soulac, l'ordre est immédiatement donné aux forces disponibles (essentiellement des gardes nationaux) de se diriger vers la côte atlantique[16]. De la même façon, les autorités se doivent de réagir avec célérité lorsque deux autres frégates anglaises remontent l'estuaire de la Gironde jusqu'à Pauillac en août 1811 et arraisonnent tranquillement des navires français sans que les bricks d'escorte ne puissent rien faire pour les en empêcher. Ces affaires, bien que sans conséquences graves (les Anglais cherchant simplement pour le premier cas à se ravitailler en eau), font ensuite l'objet d'une vaste correspondance décrivant par le menu les événements et les mesures de défense

---

[13] AD, 2 R 151.

[14] C'est le délai moyen entre l'envoi de Paris et l'enregistrement à la préfecture, mais on trouve certains courriers de Paris enregistrés 4 ou 5 jours après leur envoi.

[15] On trouve en effet parfois la note : "veuillez transmettre ces instructions à vos collègues des Landes et des Basses-Pyrénées".

[16] Les autorités craignaient ce type d'intrusion anglaise sur le continent depuis l'affaire de Walcheren aux Pays-Bas où un débarquement avait été repoussé grâce aux forces locales.

prises par le préfet et les autorités militaires locales. Le ministre Dejean vient d'ailleurs lui-même constater la situation quelques semaines plus tard et ordonne le stationnement dans l'estuaire de plusieurs frégates françaises.[17]

Ce sont dans ces cadres administratifs que doivent être gérés les nombreux problèmes logistiques locaux que pose la réorientation vers le sud-ouest des axes de communications du gros de l'armée impériale au cours de l'année 1808.

[17] AD, 1 M 332.

2) 1807-1808: Les armées françaises entrent en Péninsule.

Après les victoires face aux russes en Pologne en 1807 (batailles d'Eylau et surtout de Friedland), l'entreprise de Napoléon sur la Péninsule coupe sous le pied de l'armée toutes les velléités de repos auxquelles aspiraient chefs et soldats. Peu à peu des troupes sont dirigées vers la frontière espagnole. Le nombre de ces soldats augmente à mesure que la situation en Péninsule s'avère de plus en plus instable.

De plus, cette affaire d'Espagne amène pour la région des conséquences très particulières. La visite du couple impérial à bordeaux et sa conséquence directe, le décret de Bayonne du 25 avril 1808, est un événement véritablement fondateur pour la ville et par contrecoup, pour la région tout entière.

a) La visite de l'empereur à Bordeaux et le décret du 25 avril.

Depuis 1806, la visite de l'empereur à Bordeaux était très attendue. Les notables locaux espéraient de cette visite des retombées économiques importantes et des avantages pour compenser les pertes commerciales engendrées par les guerres de la Révolution. En octobre 1807, l'archichancelier Cambacérès est reçu à Bordeaux avec tous les égards et une grande agitation se fait jour de la part de la municipalité, des crédits somptuaires étant votés afin de mettre en état une résidence digne de la présence impériale[18]. L'arrivée en ville de détachements de la garde impériale le 5 décembre est encore un indice de l'arrivée imminente de Napoléon.

Le 21 janvier 1808, le préfet Fauchet écrit au ministre de l'intérieur qu'une partie de la garde étant à Bordeaux, et une autre attendue, tout le monde croit désormais que l'empereur est sur le point d'arriver dans le département.

Enfin, après plusieurs fausses alertes (et le positionnement du corps municipal tout entier ainsi que des gardes d'honneurs spécialement formés pour l'occasion), Napoléon arrive en ville, comme à son habitude sans se faire annoncer, dans la nuit du 3 au 4 avril. Sa suite n'arrive que le lendemain avec tous les hauts dignitaires (Berthier, Duroc, Bertrand, Reille, Lebrun, Maret, Champagny...). L'impératrice Joséphine, qui semble avoir laissé un très bon souvenir dans la ville[19], n'arrive quant à elle que quelques jours plus tard.

La présence impériale à Bordeaux donne lieu à de nombreuses célébrations et une rivalité de marques de dévouement de la part de la municipalité et du préfet. Napoléon enthousiasme notamment les grands négociants et armateurs bordelais de la Chambre de Commerce en leur promettant les colonies espagnoles. Ce discours en dit d'ailleurs long sur ses intentions envers l'Espagne ou Murat, nommé "lieutenant-général de l'empereur" (et passé incognito dans la ville le 23 février) commence à rêver secrètement de la couronne des Rois Catholiques. Il passe également en revue

[18] AD, 1 M 727.

[19] Cf Rousselot, *Napoléon à Bordeaux en 1808.*.

les troupes présentes en ville dont le 108ème régiment d'infanterie de ligne et surtout les magnifiques chasseurs à cheval de Lassale (10è et 22è régiments) qui d'après Rousselot font très grande impression sur la population[20].

Napoléon quitte la ville le 13 avril et arrive à Bayonne le 14 où il s'installe au château de Marracq. C'est de là, qu'attendant l'arrivée du couple royal espagnol, du prince des Asturies et du Premier Ministre Godoy pour leur tendre le fameux "guet-apens de Bayonne", il promulgue le 25 avril 1808 un décret de 55 articles visant à transformer le visage de Bordeaux après les 15 ans de période révolutionnaire.

Parmi de nombreuses mesures d'ordre général, ce décret prévoit la création d'un grand hôpital de 1000 lits sur l'emplacement de la caserne Notre-Dame (aujourd'hui caserne Pelleport). De même, il est prévu l'érection d'un pont de 530 mètres de long sur la Garonne. L'empereur promet également à la ville le don des bâtiments militaires, à condition que ceux-ci conservent dans un premier temps leur fonction et soient dévolus à l'armée. Les autres mesures sont destinées a accorder des avantages économiques substantiels et à moderniser la ville[21].

Les autorités municipales et les notables semblent très satisfaits des mesures prises car une délégation part à Bayonne dès le 10 mai pour remercier l'empereur au nom de la ville. En réalité, les principales mesures ne sont suivies d'aucun effet immédiat. Ainsi les travaux du pont ne débutent que lentement et seulement en 1812.

b) Les premiers passages de troupes.

Au moment de la visite de l'empereur, des détachements de troupes de plus en plus nombreux passent par la Gironde en provenance de toute la France. En effet, fort de parvenir à ses fins en Péninsule sans déplacer sa grande armée, toujours stationnée en Allemagne, Napoléon avait mis sur pied plusieurs corps provisoires à partir de troupes de l'intérieur, de quelques détachements alliés et surtout de nombreux jeunes conscrits de 1808[22] mis en réserve. Ainsi, mettait-il à la disposition de Murat une armée de plus de 80 000 hommes pour soumettre l'Espagne ("*C'est plus qu'il n'en faut*") en plus du corps de Junot déjà au Portugal (environ 20 000 hommes).

Les informations, dispersées, sur le passage de cette première "vague" de troupes par la gironde sont issues de divers recoupements à partir des archives départementales[23] (2 R 138 et 2 R 151 principalement), de l'étude de Rousselot (*Napoléon à Bordeaux en 1808*) et d'ouvrages militaires (en particulier Lachouque, *Napoléon, 20 ans de campagnes*).

- Le 2 août 1807 est créé le **1er corps d'observation de la Gironde**, aux ordres du

[20] On peut noter que les chasseurs à cheval figurent parmi les troupes les plus belles et aussi les plus coûteuses à entretenir de l'époque.
[21] Cf L. Coste, op cit.
[22] La levée 1808 avait été, comme pendant presque tout l'empire, anticipée d'un an.
[23] Celles-ci sont assez lacunaires ou imprécises pour les années 1807 et 1808.

général Junot (c'est en fait la future Armée du Portugal). Ce corps entre en Espagne où il est bien accueilli le 18 octobre. Il est composé de troupes des camps "volants" de St Lo, Pontivy et Napoléon, de quelques bataillons suisses et hanovriens ainsi que de régiments provisoires de cavalerie formés à partir de détachements prélevés sur les dragons et les chasseurs à cheval. Junot a pour objectif la prise de Lisbonne, de la famille royale et de la flotte portugaise, afin de faire tomber la monarchie des Bragance et d'imposer à cette crypto colonie britannique le blocus continental. D'après un avis envoyé par le commissaire des guerres à Bordeaux à Matthieu, chargé du bureau militaire de la mairie, 21 537 hommes, 1271 chevaux et 36 canons passent à Bordeaux.

- Deuxième étape des projets de Napoléon sur la Péninsule, le **2ème corps d'observation de la Gironde** sous les ordres du général Dupont est en partie rassemblé à Bordeaux le 3 novembre 1807. Il est essentiellement composé de conscrits des légions de la réserve 1808 (15 bataillons) flanqués de quelques bataillons suisses, de deux bataillons de la garde de Paris et d'un bataillon du 5ème régiment d'infanterie légère. La cavalerie formée en régiments provisoires est issue des dépôts de chasseurs et de cuirassiers. D'après les archives, 4600 hommes des 3ème et 4ème légions de réserve passent à Bordeaux dès le 4 novembre et les passages semblent s'accentuer durant tout le mois. Les forces totales de ce corps se montent à 24 000 fantassins, 3500 cavaliers et 38 canons.

- Le 2 décembre, 300 artilleurs de la marine passent à Bordeaux pour renforcer la garnison de Bayonne et le 5 arrive dans la ville un premier détachement de la garde impériale (64 officiers, 1000 fantassins, 546 cavaliers et 616 chevaux).

- Le 20 décembre arrive à Bordeaux le Maréchal Moncey à la tête du **corps d'observation des côtes de l'océan**. Ce corps, rassemblé en Lorraine le 5 novembre est composé de détachements de régiments du nord et de l'est. Ces troupes sont organisées à Bordeaux en régiments provisoires. Elles sont complétées par trois bataillons étrangers (irlandais, prussien et westphalien) et quatre régiments provisoires de la réserve de cavalerie (cuirassiers, dragons, hussards et chasseurs). Ce corps totalise 25 000 hommes, 2700 chevaux et 41 canons.

- A partir de janvier 1808, commencent à arriver en Gironde de nouveaux détachements de la garde impériale. Ces troupes commandées par le général Lepic arrivent par détachements successifs, souvent transportés en poste (c'est à dire dans des voitures transportant chacune 10 hommes ou 12 pour les corps de ligne) et parcourant 3 relais par jour. Par exemple, les 28 et 31 mars, 1400 fantassins et 550 cavaliers passent par Bordeaux. Le 7 avril, 120 hommes traversent en voiture le département. De même, 318 hommes sont transportés les 11 et 12 mai. En tout, près de 6000 hommes de la garde se rendent à Bayonne par détachements au cours de l'année.

- Au mois de juillet, on trouve encore des traces de nombreux passages de troupes par détachements successifs, le plus souvent en voiture. Des détachements des 2è, 4è et 12ème légers, d'autres du 14ème de ligne, les 3 bataillons de guerre du 55ème de ligne traversent le département. De la même façon, de juillet à octobre, plusieurs détachements de troupes spécialisées (canonniers, armuriers, sapeurs...) sont transportés vers la frontière espagnole.

c) L'envoi de la grande armée en Espagne.

Après le "guet-apens" de Bayonne du 30 avril 1808, qui voit Napoléon hériter de la couronne d'Espagne en guise de pseudo-règlement du litige entre Ferdinand VII et son fils don Carlos, les projets de l'empereur se précisent. Le 2 mai (Le "*Dos de mayo*" immortalisé par Goya), une insurrection madrilène est noyée dans le sang par Murat qui ajoute le crime à ses précédentes maladresses[24]. Envoyant Murat prendre la couronne de Naples, l'empereur appelle son frère Joseph à la couronne espagnole. Celui-ci, arrivé à Bayonne le 7 juin est reconnu le 15 par une junte d'état. Différentes juntes provinciales entrées en insurrection en mai forment des armées et la guerre devient ouverte avec les corps français qui tiennent désormais les points stratégiques du nord de l'Espagne. Après quelques échecs (Moncey devant Valence), les Français prennent l'avantage sur les troupes insurgées, mal commandées, mal coordonnées et basées sur un noyau d'armée régulière déjà déliquescente. Le 14 juillet, Bessières balaye ces forces à Medina del Rioseco et ouvre la route de Madrid à Joseph qui y entre le 20.

Mais le 22 se produit un événement de portée considérable en Andalousie. Le général Dupont, commandant les trois divisions du 1er corps d'observation de la Gironde, après avoir sauvagement pillé Seville, se retrouve coupé de ses arrières et est forcé de capituler en rase campagne à Baylen dans des circonstances douteuses face aux troupes du général Castanos[25]. Cette atteinte au prestige des soldats français a des répercussions incalculables : c'est la première fois qu'un corps français (totalisant près de 20 000 hommes) est vaincu de façon aussi humiliante. Ce désastre donne un nouveau souffle à la résistance espagnole. Le 2 août, Joseph, affolé, quitte Madrid et se replie vers le nord.

Napoléon apprend cette nouvelle à Bordeaux le 3 août 1808 et d'après tous les témoins entre en fureur. Il décide de porter personnellement un grand coup en Espagne et rappelle immédiatement trois corps de la grande armée (rebaptisée armée du Rhin) pour renforcer les troupes de la péninsule. Il décide de former une seule "Armée d'Espagne" de huit corps plus la réserve et la garde dont la base d'opération principale se situe à Bayonne (ainsi qu'une autre de moindre importance à Perpignan).

[24] Il avait, par exemple, renvoyé à Paris en grande pompe l'épée de François Ier prise par les espagnols à Pavie en 1525.
[25] Cet événement donne lieu à la tragique odyssée des prisonniers français sur les pontons de Cadix et l'île de Cabrera.

Immédiatement, la préfecture de Gironde est informée que de très importants contingents de troupes vont traverser le département dans un délai très court.

Le 18 septembre 1808, le ministre de l'intérieur écrit au préfet que 2 colonnes de la grande armée vont traverser le département (colonnes de droite et du centre, celle de gauche passant par Limoges et Périgueux). De plus l'empereur exige que des honneurs soient rendus aux troupes par la ville de Bordeaux. Les autorités locales doivent être remboursées de leurs frais à hauteur de 3 francs par homme :

> " [vous devrez organiser une réception simple] plus remarquable par l'expansion des sentiments que par le faste des préparatifs et d'après laquelle les habitants de Bordeaux se considérant comme chargés par tout l'empire de l'acquitter envers la grande armée, donneront à chaque individu appartenant aux différents corps des témoignages de gratitude et de félicitations."

Et plus loin :

> " Je le répète, cette fête doit surtout se faire remarquer par le bon accueil des autorités et des habitants, il ne vous sera pas difficile de leur inspirer les sentiments dont les citoyens de Bordeaux sont profondément pénétrés."[26]

Le même document donne des "indications" sur le contenu de ces réceptions :

- Elévation d'un arc de triomphe "*pas trop grand*" à l'entrée de la ville.
- Une harangue "*courte et animée*" du corps municipal.
- Un dîner donné pour les officiers et un dîner général ou une distribution extraordinaire de subsistances pour les soldats.
- Des couplets préparés à l'avance à Paris à la gloire de l'armée doivent être distribués et chantés.

La correspondance ultérieure entre la préfecture et la mairie au sujet de ces fêtes montre la satisfaction des autorités. Le 18 janvier 1809, Lafaurie de Montbadon écrit au préfet Fauchet, outre un grandiloquent descriptif des événements, que les frais de réception (96 653 francs et 30 centimes) ont suffit à rendre les honneurs à deux fois plus d'hommes que la limite individuelle de trois francs ne le permettait entre le 4 octobre et le 20 décembre. Le 2 mars 1809, une autre lettre indique qu'entre la première et la dernière unité honorée (le 32è de ligne et le 3è dragon), 3 432 officiers et 116 444 soldats ont été reçus à Bordeaux[27].

[26] Lettre du ministre de l'intérieur au préfet de la Gironde, 18 septembre 1808, AD, 2 R 142.

[27] Lettres du maire de Bordeaux au préfet, AD, 2 R 142.

Il est difficile d'établir dans le détail le passage des troupes de la grande armée en Gironde entre octobre et décembre 1808. Le seul document d'ensemble est une prévision faîte par la préfecture[28] mais il semble que les indications de dates, estimées, ne soient pas exactes car elles ne correspondent pas toujours avec un document des archives de St André de Cubzac cité dans l'étude de Rousselot et à quelques allusions de documents ultérieurs. Toujours est-il qu'une masse considérable de militaires de toutes armes et de tous rangs appartenant à la grande armée se pressent pendant deux mois sur les routes de la Gironde. Dans un état de l'ingénieur en chef Didier du 12 juin 1809[29] on trouve une estimation totale du passage des troupes pour l'automne et l'hiver 1808-1809 se montant à 250 000 hommes dont 40 à 50 000 cavaliers ainsi que 600 chariots.

D'après les divers recoupements, on peut estimer que traversent la Gironde vers l'Espagne entre octobre et décembre 1808 :

- 2000 hommes de la garde impériale.

- Le Ier corps d'armée (Maréchal Victor) avec état-major et parc d'artillerie :
  * 1ère division (9è léger, 24è et 96è de ligne)
  * 2ème division (16ème léger, 8è, 45è et 54è de ligne)
  * 3ème division (27ème léger, 63è, 94è et 5è de ligne)
  * Division de cavalerie Beaumont (5è et 15è chasseur, 3è hussard, chasseurs du Hanovre)

- Le VIème corps d'armée (Maréchal Ney) avec état-major et parc d'artillerie :
  * 1ère division (6è léger, 39è, 69è et 76è de ligne)
  * 2ème division (25è et 31è léger, 27è, 50è et 59è de ligne)
  * Brigade de cavalerie légère (2è et 4è hussard)

- Renforcements du IVème corps de l'armée d'Espagne (général Lefebvre)
  * Division Sebastiani (28è, 32è, 58è et 75è de ligne)

- Réserve de cavalerie.
  * 2 ou 3 divisions de dragons (14è, 17è, 18è, 19è, 20è, 26è et 27è dragon)

- Partie du VIIIème corps de l'armée d'Espagne (général Junot)[30]
  * 1er, 2è, 3è 4è et 15è dragon, 26è chasseur, contingents hanovriens...

[28] AD, registre 2 R 116.
[29] AD, 2 R 142.

[30] Ces troupes, présentes à Bordeaux à la fin du mois de novembre, sont rescapées de la capitulation de Sintra au Portugal le 30 août 1808. Déposées sur les côtes de France par les anglais, en vertu de la convention signée, elles sont renvoyées immédiatement en Espagne, où elles forment le VIIIème corps de l'armée d'Espagne.

- Plus de nombreuses troupes isolées (3è 36è de ligne, 9è dragon...) et de forts contingents alliés (régiments de Nassau, hollandais, polonais, badois, hessois, westphaliens...)

- Enfin, s'ajoutent et viennent encore encombrer le trafic les nombreux convois des généraux et maréchaux partant en campagne ainsi que ceux de certains princes étrangers comme le prince de Hohenzollern.

On le voit, c'est une énorme marée humaine et matérielle qui s'abat sur la Gironde à la fin de l'année 1808. A aucun autre moment le département n'a vu une telle masse de troupes se presser sur son territoire. Mais à partir de janvier 1809, avec l'enlisement du conflit, les passages de contingents militaires, bien que de densité beaucoup moins importante, deviennent permanents.

3) Des passages de troupes permanents (1809-1813).

Entre janvier 1809 et le milieu de l'année 1813, le département de la Gironde voit un incessant cortège de troupes de toutes nationalités et de toutes armes traverser sont territoire dans les deux sens. L'Empereur quittant l'Espagne, semble-t-il victorieux en janvier 1809 pour préparer la prochaine campagne que lui promet le revirement autrichien, ses troupes quant à elles restent positionnées en Péninsule afin d'assurer la sécurité du nouveau roi. Pendant ces cinq ans, un échange de troupes a lieu entre la Péninsule et les autres théâtres d'opération au gré des besoins. Des renforts ou des contingents de remplacement y sont fréquemment envoyés et l'empereur rappelle régulièrement des contingents en fonction des circonstances (unités complètes, détachements de la Jeune garde créée et aguerrie en Espagne, soldats spécialisés, cadres vétérans pour former les jeunes recrues...).

Néanmoins, jamais la densité de 1808 n'est atteinte et la plupart des unités de passage sont des détachements de quelques centaines d'hommes à la fois. Malgré cela, les autorités restent toujours prêtes à faire face, presque en aveugle, aux éventuels encombrements. Ainsi, dans une lettre (déjà citée) du 12 juin 1809 au préfet, l'ingénieur Didier écrit :

> " Des avis que je crois certains me font croire que d'ici à peu de temps, il va passer plus de 40 000 hommes allant en Espagne. Sa Majesté impériale s'y rendra probablement. Tout commande donc les mesures les plus actives"[31].

En réalité, Napoléon, rentré à Paris le 23 janvier 1809 après avoir remis son frère sur le trône d'Espagne et fait se rembarquer le corps expéditionnaire britannique ne revient plus ni en Péninsule ni à Bordeaux et les 40 000 hommes supplémentaires restent en Autriche.

Ici encore, il est très difficile à partir des archives de déterminer avec exactitude le détail des passages de troupes. Les indications sont éparpillées dans les documents des affaires administratives et militaires et la source la plus systématique en ce domaine, l'enregistrement de la correspondance du bureau militaire n'est pas disponible pour toute la période.

Les arrivées prévues de troupes (dont nous avons vu qu'elles étaient largement sous-estimées ou minorées par les autorités centrales) sont signalées par des avis de passage en provenance du ministère de l'intérieur quelques jours à l'avance. La préfecture les répercute (parfois avec des confusions ou erreurs) vers les diverses

[31] AD, 1 R 142.

autorités concernées (sous-préfets, maires, gardes-magasin...). Au fur et à mesure de l'enlisement du conflit espagnol, la gestion de ces passage de troupes devient de plus en plus routinière et habituelle.

Quelques passages de troupes se dégagent par leur importance ou la logistique particulièrement importante qu'ils nécessitent. A titre d'exemple en mars 1812, en vue de la préparation de la guerre contre la Russie, Napoléon rappelle deux brigades de la garde à Paris. Cet événement provoque une quantité inhabituelle de correspondance en Gironde de part l'importance de la logistique nécessaire au transport de ces 4000 soldats dans des voitures portant chacune dix hommes (régiments des fusiliers-chasseurs, fusiliers-grenadiers, voltigeurs et tirailleurs). Ces troupes traversent la Gironde entre le 18 et le 29 mars.

De plus, 12 compagnies de cadres des 114è, 115è, 117è, 118è, 119è et 120è régiments de ligne (environ un millier d'hommes), destinés à former les noyaux de nouveaux régiments de conscrits, suivent immédiatement la même route et arrivent à Bordeaux le 26.

La densité habituelle est bien moindre. Prenons à titre d'exemple la période de février à juillet 1811[32], bien renseignée par les archives et située en plein cœur de la guerre d'Espagne. Ces données sont caractéristiques de la régularité des passages de troupes en Gironde entre 1809 et la fin de l'année 1812:

[32] Tableau établi à partir de sondages des registres de correspondance 1 M 47 et 1 R 2.

Date estimée de passage à Bordeaux	Détachements concernés
10 février 1811	300 fantassins et 150 cavaliers du 9è hussard
13 février	500 fantassins et 35 chevaux
25 février	140 mineurs et sapeurs
26 février	Détachement du 1er régiment colonial
27 février	150 hommes de la garde vers Paris
2 mars	580 hommes de retour d'Espagne
4 et 5 mars	idem, 370 fantassins et 300 cavaliers
9 mars	200 cavaliers du 20è chasseur
2 avril	1050 hommes du 4è régiment de la garde
8 avril	2 compagnies de voltigeurs de Berg pour Bordeaux
8 mai	100 gendarmes chevau-légers et 50 cheveaux
27 mai	400 hommes des 2, 11 et 12è légers vers Bayonne
6 juin	110 hommes du dépôt du 2è chasseurs
13 juin	100 hommes du 25è léger
17 juin	idem, 120 hommes du 29è léger
20 juin	idem, 150 hommes du 9è léger
24 juin	idem, 120 hommes du 21è léger
26 juin	idem, 120 hommes du 28è léger
15 juillet	490 hommes d'un régiment de l'armée du Portugal
16 juillet	4è bataillon du 122è de ligne vers l'Espagne

On peut estimer ainsi qu'approximativement 6500 hommes passent à Bordeaux durant ces cinq mois, en plein cœur de la guerre d'Espagne avec une moyenne officielle d'environ 1000 hommes par mois "normaux". En réalité, ces chiffres ne peuvent être que des ordres d'idée, les estimations officielles étant souvent démenties par les faits, que ce soit par surplus ou par défaut.

A partir du début de 1813, lorsque la situation se dégrade sérieusement à la suite du désastre de Russie, le problème du passage des militaires se fait à nouveau sentir de façon plus marquée. Au début de l'année, on sent en effet une nouvelle augmentation de la densité du trafic du fait du rappel par l'empereur d'une proportion importante des armées d'Espagne pour reconstituer la grande armée anéantie. Plusieurs bataillons de la garde rappelés à Paris passent ainsi à Bordeaux à la mi-février et le préfet reçoit courant mars l'avis de passage imminent de 2 régiments revenant d'Espagne (3500 hommes), toutes ces troupes étant transportées par relais. Des passages importants de troupes en provenance du théâtre espagnol, qui devient de plus en plus secondaire pour la sauvegarde de l'empire, continuent ainsi jusqu'en 1814

La présence permanente en Gironde de militaires de toutes armes et de toutes nationalités est donc une réalité à partir du début de l'année 1808, et ce jusqu'à la fin de l'empire. Les départements du sud-ouest se retrouvent donc non seulement en position de devoir éventuellement soutenir les armées de Péninsule, mais ont également à subir les inconvénients et les aléas liés à une forte présence de troupes, à une époque où les archaïsmes du système militaire (casernement, ravitaillement, mentalités...) provoquent une forte défiance des populations, fussent-elle du même pays, envers une "caste" qui jamais auparavant n'avait pu tirer autant d'orgueil de sa situation.

CHAPITRE II

Infrastructures militaires et voies de communication.

La présence de si nombreuses troupes et leur transit entre l'empire et la Péninsule pose immédiatement le problème des voies de communication et des infrastructures utilisables par l'armée. En effet, rarement considérée auparavant comme une zone stratégique de première importance, la Gironde est loin d'être à cette époque une zone prioritaire pour les infrastructures militaires et ne dispose pas, loin s'en faut, d'un réseau de transport routier et fluvial capable de supporter une telle charge. L'afflux soudain et massif de très nombreuses troupes est le premier et principal problème qui se pose dès lors aux autorités locales et dont découlent directement ou indirectement la plupart des difficultés de cette période.

Mais au-delà même du traitement immédiat de ces difficultés, la singularité du conflit péninsulaire, véritable épine permanente plantée dans le pied de l'empire, pose rapidement des questions liées au moyen ou long terme comme celle du maintien en (sur)activité d'infrastructures permanentes nécessaire au "service arrière" des armées d'Espagne.

1) Le problème des voies de communication.

Le problème des routes est fondamental pour qui veut étudier l'histoire militaire avant le milieu du XIXème siècle. Préoccupation constante des Etats aspirant à la grandeur et à l'unité (l'empire romain, celui de Charlemagne déjà...), l'état des voies de communication, par terre ou par eau revêt une importance considérable dans le déroulement des opérations militaires. Ces voies assurent en effet, non seulement le déplacement (relativement) rapide des troupes (donnée fondamentale dans la guerre de mouvement initiée par Napoléon), mais également l'acheminement de toutes les fournitures et matériels nécessaires à des armées "modernes", telles que les vivres, les munitions, les fourrages ou l'habillement. Ces voies sont également capitales par leur double rôle, à la fois d'axe de pénétration des territoires ennemis mais aussi de voie de transmission des nouvelles et des ordres, dont dépendent bien souvent la situation.

Bordeaux et la Gironde, surtout tournées vers l'Océan, sont loin de bénéficier au début de l'empire du réseau de communication idéal pour les besoins d'une armée napoléonienne. De plus, la présence de deux rivières, la Garonne et la Dordogne, toutes deux dépourvues de pont, rend encore plus difficile le franchissement du département.

Les archives montrent clairement que la quasi-totalité des transits à cette époque se fait pas voie de terre. Des allusions éparses indiquent seulement parfois le départ de quelques navires vers Bayonne. Par exemple le 20 juin 1812, le ministre de l'intérieur communique au préfet que deux navires de sel partis de Marans pour Bayonne ont dû se réfugier à La Teste pour échapper aux anglais[33]. On voit ainsi que l'écrasante supériorité navale des anglais (démontrée par les incursions des frégates en toute impunité), malgré les efforts de Napoléon pour reconstituer une marine après Trafalgar, et leur surveillance constante de l'embouchure de l'estuaire de la Gironde[34], jugulent en très grande partie cette voie, pourtant naturelle à Bordeaux, vers l'Espagne.

En ce qui concerne le réseau interne, la route est également de très loin le principal vecteur utilisé, bien que la voie fluviale de Bordeaux à Langon soit également souvent employée en complément.

a) L'adaptation du réseau routier.

La principale route du département, la route impériale de première classe n°11 de Paris à Madrid, traverse la Gironde par St André de Cubzac, Bordeaux, Langon et

[33] AD 1 M 332.

[34] Voir dans l'étude de Rousselot, l'épisode de la frégate française Niémen, construite à Paludate et immédiatement capturée à sa première sortie.

Bazas pour atteindre Bayonne et l'Espagne par Mont de Marsan et Dax. Cette route, dite des "petites Landes" est depuis 1800 la route de poste vers l'Espagne. Elle remplace dans ce rôle l'ancienne route de poste, dite des grandes Landes, par Belin. Ces deux axes, (en particulier la route des petites Landes), voies directes orientées nord-sud vers la frontière espagnole, font apparemment l'objet de toutes les attentions de la part des autorités et de la grande institution napoléonienne des Ponts et Chaussées.

La volonté impériale concernant le réseau routier est très nettement marquée par le souci de privilégier les grands axes utiles aux militaires au détriment du réseau local. Dès 1808, les routes locales sont divisées en trois classes, la troisième étant laissée à la charge seule des départements. L'état subventionne encore parfois certaines de ces routes à condition que les travaux soient déjà très avancés. Le décret impérial du 16 décembre 1812 entérine cette situation en donnant le titre de route impériale à 229 voies importantes dans tout l'empire. Le réseau départemental est officiellement classé par le décret du 7 janvier 1813. Cette focalisation sur les grandes voies intéressant les militaires se marque en Gironde par l'abandon progressif par l'état de l'entretien du réseau, en dehors des quelques axes principaux d'intérêt stratégique. Seuls demeurent "routes impériales" les axes suivants :[35]

- La grande route de Paris à Madrid (par les petites Landes, route de première classe n°11).
- Route transversale Bordeaux - Lyon.
- Route Langon - Mautauban.
- Route Bordeaux - Saint-Malo
- Route Bordeaux - Bayonne (par les Grandes Landes).
- Route Bordeaux - Sarlat par Bergerac.

L'entretien du réseau routier, véritable gouffre financier, pose d'énormes problèmes pendant toute la période. Ainsi peut-on lire dans les archives :

Le président du conseil général à l'ingénieur en chef en 1813 :

> " Le département de la Gironde est traversé par de grandes routes, dont la plupart sont à peine tracées".

Correspondance du préfet en 1817 :

> " Beaucoup de routes du département n'existent plus que dans le souvenir des habitants".

Malgré un budget annuel, très insuffisant, de 60 000 francs voté par le conseil

[35] Ces informations sont issues de : "*Les routes départementales et les chemins vicinaux de la Gironde (1800-1893)* ", Bordeaux, 1894.

général entre 1810 et 1814[36], la détérioration du réseau routier local est évidente.

Une circulaire du ministère de la guerre du 24 août 1810 informe le directeur des fortifications du département que le décret impérial du 26 juin militarise officiellement toutes les voies de communication (terrestres et fluviales), traversant les frontières de l'empire[37]. Cette circulaire précise que le budget alloué à ces voies doit être décidé en conseil d'administration en collaboration avec une commission centrale, mixte et permanente, d'ingénieurs, dans le but avoué "*d'écarter la prépondérance des vues civiles en cette matière*".

La grande route d'Espagne devient ainsi l'axe girondin mobilisant toute l'attention des autorités du fait de son rôle capital dans le transport et le passage des troupes mais surtout en raison des impératifs inhérents au transit des trains d'artillerie et de matériels. En effet, le poids énorme des voitures et surtout des canons nécessite des routes conçues pour résister au passage de milliers d'attelages pendant des mois.

On trouve dans les archives une importante correspondance au sujet de cette route en particulier pour le mois de juin 1809 où une sorte de bilan de son état est établi par Didier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées pour le département de la Gironde[38].

Le 12, celui-ci adresse au préfet un "*Etat des ouvrages à faire pour la réparation de la route de Paris en Espagne, entre la limite de la Charente et le port de Cubzac*", soit sur une longueur totale de 24 768 mètres, dans lequel il constate que les passages de troupes à la fin de l'année 1808 l'ont mise dans un "*état déplorable*" et que si elle était encore passable en 1808, elle est maintenant "*défoncée*". Ce document détaillé permet de saisir l'ampleur du problème.

Constatant que depuis 1803, cette route a coûté 380 000 francs mais a toujours été en mauvais état, il suggère qu'au lieu de dépenser pour son entretien 60 à 70 000 francs par an, "*il n'en coûterait pas plus de 11 000 à 12 000 francs si elle était entièrement* ***pavée en grès***". Ses comptes concernant le coût de l'entière réfection en dur de ces 25 kilomètres de route (blocs et cubes de pierre de différentes origines, sable, "*pavés de Bergerac*", main d'œuvre et imprévus...) atteignent un total de 97852 francs et 35 centimes. L'urgence de la situation l'amène a demander au préfet la réquisition de charrois afin de hâter les travaux les plus importants avant une nouvelle vague de passages de troupes. De plus, la concession de cette portion seule, d'un coût total de 350 359 francs, à quatre entrepreneurs différents semble être l'objet de nombreux retards dans l'exécution des travaux[39].

Dans un second document, du 22 juin 1809, intitulé : "*Observations de monsieur l'ingénieur en chef sur les motifs qui l'ont porté à requérir les charrois pour la réparation des routes*", il justifie ses demandes peu orthodoxes par le fait que les

[36] Sauf pour l'année 1813, où aucun fond n'est débloqué du fait de l'extrême précarité financière du département.
[37] Pièce insérée dans les archives du génie, AD, 2 R 80 à 90.
[38] AD, 2 R 142.
[39] Voir en annexe le schéma en coupe de la "route d'Espagne".

réparations doivent être effectuées avant le passage de nombreuses troupes. En effet, en 1808 les travaux avaient été sérieusement retardés en particulier en raison de mauvais traitements subis par les ouvriers de la part des soldats, ceux-ci n'appréciant pas la gêne occasionnée par leur présence sur leur passage.

Les initiatives multiples de Didier ne semblent pas être du tout du goût de l'administration des Ponts et Chaussées. A ce sujet, une lettre adressée au préfet, signée de Molé (le directeur général des Ponts et Chaussées) et datée du 3 octobre 1810 laisse peu de place à l'équivoque, son caractère menaçant étant à peine voilé[40]. Evoquant le problème des frais occasionnés par le passage de la grande armée et les réparations des routes, Molé reproche à Didier "*l'imprécision de ses comptes et la légèreté de ses initiatives*" :

> " Comment a-t-il pu croire que l'administration allait s'en contenter ? [...] En général, un défaut à reprocher à Monsieur Didier est une tendance continuelle a s'affranchir de toute sujétion administrative. C'est à vous de le ramener à un système plus régulier.[...] Ainsi Monsieur le baron, votre responsabilité, votre tranquillité personnelle, celle de Monsieur l'ingénieur en chef ne seront jamais atteintes ni compromises, et le service se fera avec autant de régularité que les circonstances pourront le permettre."

On voit ici encore quel type de responsabilité pèse sur la personne du préfet de la part des autorités centrales. De fait, en 1811, Didier est remplacé par Vauvilliers comme ingénieur en chef du département de la Gironde.

La nomination de l'ingénieur général[41] Claude Deschamps en remplacement de Brémontier pour superviser toute la construction de la route de Paris à l'Espagne en 1810 semble marquer une volonté de l'administration impériale d'unifier ces grands travaux et de limiter ainsi les problèmes nombreux pouvant gêner le "service de l'armée". La correspondance préfectorale concernant les routes utilisées par les militaires se raréfie à partir de ce moment [42].

Bien que lente, l'adaptation de la grande route d'Espagne aux conditions militaires, et en particulier sa réfection avec des matériaux pouvant supporter le passage des trains d'artillerie, semble s'effectuer correctement sous l'impulsion de Deschamps. Un rapport du 18 août 1812 annonce en effet son complet achèvement entre Bordeaux et Mont de Marsan[43] et les dernières adjudication pour les tronçons jusqu'à Bayonne sont attribuées dans le courant des années 1811 et 1812.

---

[40] AD, 2R 142.

[41] C'est un grade supérieur à celui d'ingénieur en chef dans la hiérarchie des ponts et chaussées. De fait, Deschamps, le grand artisan du pont de Pierre à Bordeaux, ne remplace pas Didier directement.

[42] On ne trouve aucune correspondance directe avec Deschamps en cette matière.

[43] Cité par Reverdy, *Atlas des routes de France au XIXe siècle.*

Militairement, les autres routes ne semblent amener aucune correspondance importante, tous les efforts étant concentrés sur l'axe stratégique employé par les armées d'Espagne. Quelques exceptions se dégagent cependant. La vieille route des grandes Landes est partiellement réactivée en 1808 comme voie de transit secondaire pour l'infanterie et la cavalerie. La cause évidente en est l'encombrement énorme de la route principale. Le ministre Dejean communique ainsi au préfet le 2 septembre 1808 une demande de renseignements sur cette route et les possibilités de l'équiper (en particulier en eau potable[44]) afin de faire passer 20 000 soldats par colonnes de 3000. Cette route semble en effet présenter le double avantage d'être plus courte de 9 lieues et d'être moins fatigante pour les hommes du fait de la présence de "*pelouse*" (sic). D'autres documents attestent d'aménagements provisoires et du passage effectif de ces troupes mais aucuns véritables grands travaux de réfection ne semblent y avoir étés effectués. La situation de la route des grandes Landes est à plusieurs reprise décrite comme lamentable.

Ainsi le sous-préfet de Bordeaux signale-t-il en 1813 :

> " Il y a de l'eau tout l'hiver; près de Beliet, on n'a pas travaillé depuis 24 ans. Les ouvrages d'art sont en ruine."

Déjà, le maire de Belin affirmait en réponse à la demande de renseignements du préfet le 18 septembre 1808[45] :

> " Depuis le transport de la poste sur la route des petites Landes, il n'a été fait aucune réparation sur celle-ci, de manière qu'il est presque impossible que des troupes défilent sans que vous ordonniez des petites réparations provisoires mais urgentes."

De la même façon, il est un temps question de rétablir la route d'étape par Ste Foy, Sauveterre et Langon. Le préfet prend les devants pour signaler au ministre de l'administration de la guerre dans une lettre du 24 avril 1810 les graves inconvénients qu'aurait cette mesure. La route y est décrite comme "*impraticable dans toutes les saisons de l'année*"[46], à l'instar semble-t-il de la quasi-totalité du réseau routier du département.

b) Les difficultés du franchissement des voies d'eau.

La nécessité du franchissement successif et rapproché de deux grands cours d'eau, la Dordogne et la Garonne, par les troupes, pose immédiatement de nombreux

[44] Cette question trouve une solution "originale" dans l'adjonction massive de vinaigre dans l'eau trouvée sur place.
[45] AD, 2 R 151.
[46] AD, 2 R 152.

problèmes. Néanmoins, la quantité de soldats transitant malgré cela par la Gironde et par Bordeaux démontre l'importance stratégique accordée au département.

Dès le début de l'année 1808, le secrétaire général de la préfecture, Pelauque, est envoyé sur place pour superviser le franchissement des premières troupes françaises se rendant en Espagne. Comme pour le pont sur la Garonne, dont le projet reste lettre morte jusqu'en 1812 et qui n'est qu'à peine ébauché sous l'empire, les autorités envisagent tardivement la construction d'un pont sur la Dordogne au niveau de Cubzac en 1812 et 1813. Ce projet est ajourné, faute de budget.

Pendant tout l'empire, le franchissement doit donc être effectué par différents systèmes de "navettes" fluviales. Différents points de passages sont utilisés. Les principaux sont le port de Cubzac (Dordogne) et La Bastide (Bordeaux) mais on trouve aussi de nombreux franchissements au niveau de Libourne, de Langon, du sud de Ste Foy ou de La Réole. Une lettre de Didier du 11 janvier 1811 nous affirme qu'entre le 1er avril 1808 et le 1er avril 1810, 181 131 fantassins, 43 986 cavaliers et 2091 canons, caissons ou fourgons ont franchi dans les deux sens la Garonne au niveau de La Bastide[47].

La largeur de la Dordogne (550 mètres entre Cubzac et St Vincent de Paul) et de la Garonne (500 mètres au niveau de La Bastide) exige rapidement la mise en oeuvre de moyens importants :

CUBZAC : - Un "pont volant", installé le 29 février 1808; 5 coureaux (bateaux légers destinés à naviguer en eau vaseuse), 6 bateaux de passage dont un plat. Capacité prévue de passage journalier : 100 chariots et 250 chevaux, ou 1000 cavaliers ou 10000 fantassins.

LA BASTIDE : - 7 coureaux, 2 bateaux à fond plat, 12 gabares (navires de charges mixtes, voile et rames, destinées à la navigation fluviale[48]) pouvant transporter chacune 2 caissons d'artillerie.

Malgré la quantité des moyens disponibles, d'importantes difficultés d'organisation de même que les aléas du temps viennent compliquer l'encombrement des voies, en particulier en 1808.

Un Pelauque alarmiste écrit au préfet le 17 janvier au sujet de 900 cavaliers de la garde stationnés sur la rive droite de la Garonne à Cenon et Lormont au lieu de passer à Bordeaux, déjà surchargée de troupes[49] :

> " Cette opération est vicieuse. Elle peut et doit nécessairement vous conduire à un encombrement infiniment indicible. Ici, les embarcations n'ont rien à faire pour aujourd'hui. Demain, elles

[47] Cité par Rousselot, op.cit
[48] Ne pas confondre avec les gabares militaires, trois mâts de 18 à 20 canons.
[49] AD, 2 R 151.

> auront à faire passer 1500 dragons, 150 ou 300 chevaux du train, 50 voitures de l'artillerie impériale, un régiment d'infanterie et toutes les voitures accessoires qui sont toujours en très grand nombre. Il n'est rien de plus imprudent M. le préfet que de compter dans la saison où nous sommes sur la constance des beaux jours et sur la tranquillité de l'eau."

Mais il semble que ces difficultés, inhérentes à l'importance de la tâche et à la pression des militaires soient aisément surmontées car Pelauque, s'étant rendu de La Bastide à St Vincent de Paul, écrit dès le lendemain (18 janvier 1808) que les passages sur la Dordogne se déroulent sans difficulté :

> " Nous devons nous attendre à des mouvements considérables mais je répète toujours que nous enlèverons cela facilement et promptement sur les deux fleuves.[...] Ainsi les choses en sont au point qu'elles doivent être et nous voilà contents."

Somme toute, malgré les craintes et les inévitables paniques afférentes à ce type d'organisation, les passages de troupes semble ne poser aucune difficulté majeure pendant la période la plus sensible en 1808 car Didier peut écrire le 8 novembre 1809 : "*Il n'a péri l'an dernier ni un homme ni un cheval malgré le tumulte*".

Néanmoins, afin de rationaliser ce service et de faire cesser tout risque de retard dans le franchissement des "fleuves", le principal danger étant un arrêt consécutif en chaîne des troupes en transit dans le département, un règlement en douze points est promulgué par le préfet le 17 novembre 1809 sous le titre : " *Consigne pour le passage des troupes à La Bastide et à Cubzac*"[50]. Son contenu vise à organiser le passage des détachements dans l'ordre et la discipline. Voici son contenu résumé :

I - Les militaires doivent prévenir le maire de Cubzac la veille de leur passage afin que celui-ci puisse activer le pont volant.

II - Les officiers doivent ranger leurs troupes en bataille devant le fleuve afin de n'occuper que la moitié de la chaussée.

III - L'embarquement se fait par compagnie et peloton, avec interdiction d'insulter les marins ni de gêner la manœuvre[51].

IV - Les unités passées partent immédiatement et au fur et à mesure vers La Bastide pour éviter l'encombrement.

V - Même mesures pour le franchissement de La Bastide.

VI - Sur la rive gauche de la Garonne, les troupes se forment en bataille pour recevoir leur billet de logement.

VII - Les corps constitués passent obligatoirement les uns après les autres.

VIII - Toutes les embarcations sont affectées au passage des troupes sauf pour les

[50] AD, 2 R 152.

[51] On retrouve de nombreuses allusions à des incidents imputables le plus souvent aux militaires.

diligences, les estafettes du gouvernement ainsi que l'administration de l'armée avec ordre de service.

IX - Les trains d'artillerie et les chariots sont rangés en ordre sur une seule file, d'un coté de la chaussée.

X - Aucun officier de quelque grade ne peut donner d'ordres aux fermiers ou matelots, **ni les insulter ou les frapper**.

XI - Les commandants des corps sont responsables des troubles. Les officiers délégués par le préfet peuvent le cas échéant arrêter le service jusqu'au rétablissement de l'ordre.

XII - Des exemplaires de ce règlement seront remis par le maire de Cubzac à tous les chefs de corps dès leur arrivée.

Ce règlement, bien que ne pouvant prévenir tous les incidents (en particulier de la part de la garde impériale, se considérant toujours au-dessus des règlements et en droit de se passer de ceux des civils), donne apparemment de très bons effets comme en témoigne la correspondance ultérieure de Pelauque[52] :

> Le 22 décembre 1809 : " Les dispositions faîtes pour le passage de la Dordogne vous présentent tous les motifs de tranquillité."
>
> De St André le 2 janvier 1810 : " Nous sommes bien loin d'avoir ici autant d'embarras que nous le craignions."

La baisse significative de la densité du trafic militaire après 1808-1809 ajoutée aux mesures d'organisation prises après les expériences difficiles de 1808 semblent avoir permis de surmonter les principales difficultés liées aux voies de communication.

[52] AD, 2 R 152.

2) Les infrastructures au service de l'armée.

Au-delà des difficultés liées au simple mouvement des troupes et du matériel, le problème du stationnement plus ou moins long des contingents se pose rapidement aux autorités locales.

Plusieurs types d'infrastructures à usage militaire sont rendus nécessaires par la permanence du conflit espagnol :

Tout d'abord, la conséquence directe de cette guerre réside dans le stationnement dans le grand sud-ouest d'un nombre de dépôts régimentaires de plus en plus important, ceci afin de disposer de centres de formation pour les conscrits devant remplir les vides des régiments combattant en Péninsule. Cet état de fait ajouté au passage régulier de nombreux détachements exige l'existence et l'entretien de **casernes** dans les grandes agglomérations.

De plus, le ravitaillement en cours de route de détachements le plus souvent accompagnés de très nombreux chevaux nécessite la présence de **magasins**, non seulement de vivres, mais aussi de fourrages, ainsi que l'entretien de **gîtes d'étape** faisant fonction de casernes provisoires hors des grandes villes. Ces infrastructures doivent être disposées régulièrement sur les routes empruntées par les détachements.

Enfin, les conditions souvent abominables des guerres du début du XIXème siècle provoquent l'afflux, non seulement de blessés devant être évacués vers la France mais également d'un nombre prodigieux de malades de toute sorte, d'où la sollicitation permanente de tous les **hôpitaux** et hospices, tant civils que militaires, durant toute cette période.

a) Le problème du casernement.

Au début du XIXe siècle, les possibilités de casernement, en particulier dans une ville comme Bordeaux, éloignée des habituels théâtres d'opération, sont loin d'être suffisantes pour faire face à un tel afflux de troupes. Le système du billet de logement reste majoritaire bien que les autorités cherchent à en minimiser la portée, du fait des servitudes très lourdes qu'il fait peser sur les populations[53]. De fait, La Gironde est en 1808 un département assez peu militarisé, étant relativement éloigné des frontières. Le seul régiment stationné en Gironde est le 66ème régiment d'infanterie de ligne. De manière plus large, la circulaire de la levée 1809[54] donne comme dépôts régimentaires de la 11ème division militaire (Gironde, Landes, Basses-Pyrénées) :

---

[53] Ce système oblige les habitants des agglomérations a fournir le gîte et quelques autres services (chandelle...) a un ou plusieurs militaires, qui à cette époque sont ordinairement 2 par lit. Ces billets sont distribués par les autorités municipales à l'arrivée des détachements et sont souvent la cause de nombreux heurts.

[54] AD, 1 R 126.

- 66e de ligne à Bordeaux.
- 13e cuirassier à Tarbes (cavalerie lourde).
- 114e de ligne à Mont de Marsan.
- 115e de ligne à Tartas.

En comparaison des départements du nord ou de l'est par exemple, la présence militaire dans les départements côtiers du sud-ouest est réduite à relativement peu de choses. En revanche, la proximité du théâtre ibérique provoque à partir de 1809 l'installation de dépôts de régiments nouvellement créés dans la 11ème division militaire[55]. Ainsi, le 116e de ligne s'installe à Aire sur Adour, le 118e à St Sever, le 119e à Dax et le 120e à Orthez. Néanmoins, aucun régiment supplémentaire ne s'installe à Bordeaux de façon permanente, la ville devant loger par ailleurs de nombreux détachements provisoires.

De très grosses difficultés de logement de troupes et de chevaux se font ainsi jour à Bordeaux en 1808. En dehors du dépôt du 66e de ligne au château Trompette, on trouve un dépôt des isolés au fort Louis et l'installation provisoire des 4e, 7e et 9e régiments polonais dans d'anciens bâtiments de l'hôpital St André, cours d'Albret. Pendant cette période, environ 2000 à 3000 chevaux d'après le maire de Bordeaux se trouvent stationnés en permanence dans la ville. L'afflux de malades et des premiers blessés d'Espagne évacués graduellement vers le nord (Bayonne puis Bordeaux, Libourne, Périgueux...) nécessitant une place de plus en plus importante, les casernes sont souvent transformées dans l'urgence en hôpitaux provisoires[56]. Le logement chez l'habitant, en plus des inconvénients habituels, pose également des problèmes d'hygiène et de cohabitation, les militaires arrivant souvent avec femme et enfants et exigeant d'être logé.

Les autres villes du département sont souvent soumises aux même difficultés. Ainsi, Libourne est provisoirement désignée à la fin de 1808 comme dépôt général de la cavalerie d'Espagne sous les ordres du général Raynaud et voit se succéder les escadrons (dont beaucoup d'allemands ou de polonais) dans ses murs. Les villes de l'arrondissement de Bazas sont particulièrement touchées du fait de leur position de point de convergence des routes de droite et du centre dans le dispositif de mouvement des armées à la fin de 1808. D'après Rousselot, la ville de Captieux est ravagée en 1808 et met plusieurs années à s'en remettre.

Bien que de nombreuses allusions émaillent la correspondance préfectorale (en particulier des plaintes de maires), la préfecture n'a pas directement en charge les problèmes de casernement ou de logement des troupes et peu de précisions peuvent être tirées en ce domaine de la correspondance de son bureau militaire. De plus, les

[55] Ces nouvelles unités apparaissent en 1809-1810 dans la nomenclature établie dans les circulaires de conscription, AD, 1 R 126.
[56] Rousselot, op.cit.

archives du génie, fournissant de bonnes informations en ce qui concerne les travaux des bâtiments à usage militaire, manquent pour la période allant de novembre 1809 (fin du registre noté n°1[57]) au début de 1811 (début du registre noté n°4[58]). A la suite de la remise à la charge de la ville de Bordeaux de ses bâtiments militaires le 8 octobre 1810 (suite aux décrets impériaux du 22 avril et du 25 août 1810), on trouve dans ces archives la note suivante adressée au commandant de la place d'armes le 17 avril 1811:

> " Par suite de la remise des bâtiments et des effets de casernement faite à la ville, c'est à Monsieur le maire à qui vous devez vous adresser à l'avenir pour tout ce qui était relatif au matériel du génie dans la place de Bordeaux."

Néanmoins, les autorités militaires chargent souvent la préfecture d'organiser le logement et le ravitaillement de dépôts provisoires. Ainsi en juillet 1809, il lui est demander directement par le ministère de la guerre de prendre directement les mesures nécessaires au casernement et l'approvisionnement au gîte d'Etauliers des 330 hommes et des 80 chevaux du régiment des chasseurs du Hanovre.

On peut noter qu'une difficulté supplémentaire, bien que non directement liée à la guerre d'Espagne, rend l'organisation et la gestion du casernement encore plus difficile en Gironde. Dès le 8 juin 1808, un décret impérial promulgué à Bayonne organise les dépôts de réfractaires à travers l'empire en réduisant leur nombre de 11 à 8[59]. Celui de Bordeaux (installé en réalité à Blaye) qui porte le numéro 5 draine tous les conscrits réfractaires en attente d'une condamnation et d'une affectation dans une vaste zone comprenant les départements suivants :

- Ardèche, Aveyron, Cantal, Corrèze, Dordogne, Gironde, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot et Garonne, Lozère, Puy de Dôme et Rhône

Bien que ne dépendant pas directement des autorités civiles, la présence de ce dépôt nécessite une activité importante de la part de l'exécutif départemental (escorte, maintien de l'ordre, surveillance...) et est un facteur potentiel supplémentaire de troubles pour le département. Les conscrits de ce dépôt doivent être mis à la disposition de l'armée pour remplir les vides de certains régiments dont le 66è de Ligne, tenant garnison à Bordeaux même.

b) Les infrastructures logistiques.

Un des points de préoccupation principaux de la préfecture réside dans

[57] AD, 2 R 81.
[58] AD, 2 R 82.
[59] AD, 1 R 126.

l'établissement et le fonctionnement de magasins de vivres et de fourrages ainsi que des gîtes d'étapes nécessaires aux troupes de passage.

En 1808, les magasins militaires ne suffisent plus à stocker les nombreuses denrées nécessaires aux troupes passant par la Gironde. Le manque évident de locaux provoque de grosses difficultés. Ainsi, pour compléter le magasin de fourrages de l'annonciade et le magasin de vivres de St Dominique à Bordeaux, la caserne du guet à Cheval est désignée en 1808 pour recevoir une grande quantité de foin et d'avoine pour les trains de chevaux stationnés dans la ville. Malgré tout, dès octobre, devant l'impossibilité de loger tous ces chevaux, la caserne est rendue à sa fonction première et devient un dépôt provisoire de cavalerie.

A titre d'exemple et pour avoir une idée des quantités de denrées devant être stockées dans la ville, Rousselot donne le total des distributions à destination de l'armée des magasins **civils** de fourrages établis à Bordeaux en complément entre octobre et décembre 1808[60]:

MOIS	FOIN (en kilogrammes)	AVOINE (en litres)
Octobre 1808	402 205	423 600
Novembre 1808	282 744	298 200
Décembre 1808	214 897	219 400
TOTAL	**899 846**	**941 200**

Ces chiffres, peu évocateurs, montrent tout de même qu'au plus fort des besoins logistiques des armées se rendant en Espagne, en trois mois, les magasins civils de la seule ville de Bordeaux ont dû stocker et fournir 900 tonnes de foin et près de 9500 hectolitres d'avoine, soit environ 100 000 rations journalières de fourrage [61].

Bordeaux est de loin le principal centre de stockage des denrées mais d'autres magasins sont installés dans tout le département. En plus des magasins militaires de Bordeaux, Barsac, Langon et St André de Cubzac, d'autres sont organisés dès 1808 à Ste Foy, Blaye, Captieux, Bazas ou Sauveterre[62]. D'autres fonctionnent également en 1813 à plein régime comme celui de Podensac. De même, la réactivation de la route des grandes Landes comme voie de transit des troupes nécessite l'approvisionnement des magasins de Belin, de Lipostey ou de Castets qui doivent fournir en vivres les gîtes d'étape organisés à la hâte sur cette route[63].

A partir de 1809, la densité moyenne de troupes de passage diminuant, les infrastructures semblent en général suffisantes pour assurer un service régulier. Pour

[60] Aucun document ne permet d'établir les distributions du magasin militaire de l'annonciade.
[61] Une ration quotidienne de fourrages varie, suivant la catégorie du cheval, entre 7,5 et 9 kg de foin et 8,5 à 9,5 litres d'avoine.
[62] AD, registre 2 R 116.
[63] AD, 2 R 142.

autant, le fréquent manque de précision dans les informations reçues par la préfecture oblige parfois à prendre des mesures provisoires dans l'urgence. Ainsi Pelauque indique-t-il au préfet en janvier 1810 que les avis de passages portant au total sur 9710 dragons et 440 chevaux d'artillerie non attendus, 2 magasins provisoires de fourrages ont été installés à Ambarès et Lagrave[64]. Néanmoins, les véritables difficultés logistiques ne commencent réellement qu'à partir de l'été 1813.

c) Les infrastructures hospitalières.

Le problème des hôpitaux et hospices est d'une toute autre ampleur. D'une façon générale, la question des hôpitaux reste très secondaire dans la conception napoléonienne de la guerre. En dehors de quelques figures majeures restées dans la légende (Larrey ou Percy), bien peu nombreux sont les militaires préoccupés de la prise en charge des blessés et malades qui représentent surtout un poids pour l'armée.

Le nombre de malades durant les guerres de l'empire atteint une proportion effrayante, représentant dans les hôpitaux une part beaucoup plus importante que celle des blessés proprement dits. Si les autorités militaires supérieures s'en préoccupent parfois, c'est surtout pour constater les vides énormes dans les régiments. Ainsi, Napoléon demande-t-il des comptes à Dejean le 10 mai 1807 en constatant que les états des corps indiquent 45 000 hommes dans les hôpitaux alors que ceux de l'intendant ne font mention que de 19 500 malades[65].

Les conditions d'hygiène déplorables de l'époque et la masse de militaires présente à Bordeaux montrent que dès 1808 les capacités d'accueil des hôpitaux du département sont très nettement insuffisantes. Les archives militaires spécifiquement hospitalières du département ne concernent que les années 1813-1814 mais on peut trouver quelques éléments se référant au problème des hôpitaux et hospices dans la correspondance générale.

Déjà, le décret de Bayonne du 25 avril 1808 avait promis à la ville de Bordeaux la construction d'un grand hôpital de 1000 lits sur l'emplacement de la caserne Notre-Dame, elle-même devant être transférée dans une partie des locaux de l'hôpital St André. L'évolution de la situation en Espagne amène rapidement d'impérieux besoins de place pour les malades, les blessés mais aussi les nombreux prisonniers espagnols commençant à affluer dans le département. Les principaux hôpitaux militaires (Bordeaux et Libourne) se révèlent vite très insuffisants, même complétés par les aménagements faits dans la plupart des casernes, et les hôpitaux et hospices civils doivent être ouverts aux militaires.

Les archives du génie de 1808-1809 témoignent d'une intense activité pour l'aménagement de nouveaux hospices et la réparation ou l'extension de ceux existant[66]. Après un projet d'établissement d'un hôpital dans le dépôt des conscrits

[64] AD, 2 R 151.
[65] Cité par Lachouque, *Napoléon, vingt ans de campagne.*
[66] AD, 2 R 81.

réfractaires à Blaye, le génie lui préfère les sites bordelais de la Demi-Lune (Château Trompette) et du Guet à Cheval où les travaux sont terminés à la fin janvier 1809[67]. De la même façon, d'importants travaux sont entamés dès 1808 pour aménager et agrandir les hôpitaux de St Raphaël et Notre Dame[68].

Malgré tous ces efforts, l'insuffisance des places pouvant être mises à la disposition des militaires reste une constante dans toute la correspondance, en grande partie à cause du stationnement de plusieurs milliers de prisonniers espagnols en 1808 et 1809.

Cet état de fait occasionne une promiscuité effrayante dont le constat transpire un peu dans la correspondance préfectorale, en particulier dans les échanges avec les maires. En particulier, la ville de Libourne semble très sollicitée. Dès 1809 les autorités réquisitionnent à la demande du maire de Bordeaux le château de Vayres (sur la Dordogne) pour installer un hospice supplémentaire de 1200 à 1600 places, destiné spécialement à loger les prisonniers de guerre espagnols, en remplacement de l'hôpital du château Trompette. Malgré les réclamations du propriétaire du château[69], Libourne devient ainsi au grand dam des autorités locales l'un des points principaux de logement des malades du département. Plusieurs ouvrages indiquent que le manque de place oblige les autorités à faire loger les malades les moins affaiblis chez l'habitant, causant ainsi de nombreux risques d'épidémie au sein de la population. Il est également question d'une grave épidémie survenant à Libourne en 1810. On trouve un témoignage indirect de ce fait dans une correspondance ultérieure, en l'espèce une lettre des administrateurs de l'hospice civil de Libourne adressée au préfet le 7 août 1813[70] à propos de l'affluence des malades de l'armée d'Espagne:

> [nous sommes obligés de] "réclamer des secours pour éviter qu'on ne renouvelle à Libourne tous les malheurs qui accablèrent cette ville il y a trois ans; A cette époque, on entassa une telle quantité de malades à Libourne que **les administrateurs, les officiers de santé, les prêtres et presque tous les fournisseurs de l'hospice périrent** victimes de la maladie qui se déclara dans l'hôpital".

Pour illustrer les conditions d'hygiène déficientes également à Bordeaux, Rousselot fournit dans son étude les chiffres suivant pour le nombre de décès dans la ville de entre 1807 et 1810 :

---

[67] Lettre du 28 janvier adressée au général Boivin.

[68] Lettre du 30 janvier à la commission administrative des hospices. Une correspondance ultérieure (1 R 5) montre d'ailleurs que l'entrepreneur ayant effectué les travaux n'était toujours pas payé en septembre 1810.

[69] Lettre de la direction centrale des hôpitaux au préfet du 24 avril 1809, AD, 1 R 5.

[70] AD, 2 R 211.

Année de référence	Décès dans la ville de Bordeaux
1807	3 276
1808	4 056
1809	3 744
1810	2 766

D'après Rousselot, cette hausse de la mortalité inhabituelle en 1808, et qui se répercute encore en 1809 est essentiellement due à cette promiscuité entre les militaires malades et les habitants. De fait, ces chiffres correspondent parfaitement avec les périodes de flux massifs de malades et prisonniers logés dans le département qui atteignent leur paroxysme entre le deuxième semestre 1808 et le premier semestre 1809 et qui s'atténuent ensuite jusqu'en 1813. La catastrophique épidémie de Libourne en 1810 semble être un drame consécutif à la concentration massive dans cette ville du nord de la Garonne de très nombreux prisonniers espagnols malades pour limiter les possibilités d'évasion.

Ce problème du traitement des malades et blessés, caractéristique de la période et pas seulement dans les rangs de l'armée impériale, s'accentue donc ici par l'inadaptation manifeste du département à son nouveau statut de zone arrière.

CHAPITRE III

Le " retour d'Espagne ".

Dès l'année 1808, alors que les troupes impériales commencent à déferler sur la Péninsule, les premiers contingents de malades de blessés et de prisonniers en provenance d'Espagne viennent grossir les rangs des soldats déjà stationnés dans les habitations, casernes et hôpitaux du département et ainsi augmenter considérablement la gêne causée aux populations et aux autorités. Avec eux arrivent également les premiers témoins de ce conflit d'un caractère si particulier et qui s'avère être avec le temps de moins en moins glorieux pour les armes françaises.

La préfecture, consécutivement à sa position de relais local d'un pouvoir qui ne connaît pas véritablement de scrupules à travestir la vérité si elle lui est défavorable, joue dès lors un rôle très particulier de filtre entre les affaires d'Espagne et les populations de la Gironde, particulièrement susceptibles d'être influencée par la proximité de cette guerre sordide et sans fin.

1) Les Espagnols en Gironde.

La guerre d'Espagne éclate en 1808 de manière brutale entre deux anciens alliés. Ce fait conjugué avec la proximité de la Péninsule pose nécessairement la question du statut des espagnols en Gironde. En effet, ceux-ci passent du jour au lendemain et dans un contexte extrêmement flou, de la position d'alliés a celle d'ennemis potentiels et ce sans qu'aucune guerre ne soit officiellement déclarée, Napoléon ayant théoriquement reçu la couronne d'Espagne des mains mêmes du roi catholique.

Ironie des événements, en mai-juin 1807, le premier contingent important à traverser le département sous l'empire est le corps espagnol de 12 000 hommes du Marquis de La Romana envoyé au Danemark pour renforcer l'armée de Bernadotte au titre de l'alliance qui lie la France et la monarchie madrilène presque depuis le début des guerres de la Révolution. On trouve trace de ce passage dans les archives à l'occasion d'une demande de remboursement du maire de Bazas pour la fourniture en urgence d'une grande quantité de pain blanc aux troupes espagnoles, "*celles-ci refusant le pain de munition*" qui lui a été fourni[71].

a) Les ressortissant espagnols et portugais en Gironde.

On ne trouve dans les archives militaires et d'administration générale qu'assez peu d'éléments concernant le sort des civils espagnols et portugais en Gironde au moment où la Péninsule s'embrase mais quelques documents assez détaillés sont établis en particulier pour la ville de Bordeaux.

Dès le soulèvement des juntes contre le pouvoir installé par les Français en Espagne, les autorités locales se trouvent confrontées à la question du statut des espagnols résidant dans leur circonscription. En effet, l'Espagne n'étant officiellement pas ennemie de l'empire, les citoyens espagnols résidant sur son sol se trouvent de fait suspects de collusion avec les "révoltés".

Un document établi le 31 octobre 1808 faisant état du statut des espagnols se trouvant dans la ville de Bordeaux donne un total de 46 présents dont :[72]

- 27 libres provisoirement mais sous surveillance.
- 8 suspectés et arrêtés.
- 4 arrêtés comme prisonniers de guerre.
- 12 libres sans mesures (dont les femmes).

Parmi ceux-ci, les plus éminents sont le marquis de la Collomilla et Pedesclaux,

[71] Lettre du ministère de l'intérieur au préfet du 25 juin 1807, AD, 2 R 138.
[72] AD, 1 M 332.

consul espagnol du port de Bordeaux, tous deux "*libres provisoirement et sous surveillance*". Néanmoins, le très faible nombre de ressortissants espagnols semble montrer qu'aucun danger sérieux n'était à craindre.

Aucun document équivalent ne paraît exister en ce qui concerne les Portugais au sujet desquels les préoccupations restent beaucoup plus secondaires du simple fait de l'éloignement géographique du Portugal.

Avec l'évolution du conflit, les ressortissant civils espagnols reçoivent l'interdiction de résider dans les départements du sud-ouest. Des documents ultérieurs établis dans chaque arrondissement après consultation de tous les maires montrent qu'en 1811 et 1812, aucun espagnol non militaire ne réside plus dans le département de la Gironde[73].

De plus, des sondages effectués dans les enregistrements de passeports délivrés par la préfecture de la Gironde[74] montrent par exemple qu'entre mai et décembre 1810, les seuls ressortissants de la Péninsule autorisés à rejoindre leur pays sont l'évêque de Coimbra et quelques personnes de sa suite demeurant jusque-là à Bordeaux, ainsi qu'un étudiant et un libraire, tous deux lisboètes. Sur la totalité des autres passeports délivrés à destination de la Péninsule tout au long de ces huit mois, on ne trouve la trace d'aucun espagnol retournant en Péninsule.

b) Les prisonniers de guerre espagnols en Gironde.

Dès avant l'arrivée des premières colonnes de prisonniers espagnols, la Gironde avait déjà dû prendre en charge des contingents de prisonniers. On trouve ainsi dans les archives des notes concernant des autrichiens enfermés au fort du Ha après les campagnes de 1805 et 1809. De même, des marins allemands, anglais et même suédois sont emprisonnés au Guet à Cheval. Ces hommes sont selon les instructions ministérielles souvent mis à disposition de la population et employés dans les champs et dans les manufactures du département [75]. Cette cohabitation semble s'effectuer dans les meilleures conditions puisque qu'une note du préfet du 25 septembre 1809 nous indique que les Autrichiens sont bien vus de la population, étant considérés comme "*fidèles, très francs, robustes et laborieux*". Dans le même document, il demande aux autorités locales de les traiter "*avec les égards dus au malheur*"[76].

La proximité de la Péninsule Ibérique change complètement les données en ce qui concerne les prisonniers espagnols ou portugais. Dès le début, de nombreux cas d'évasions ou de tentatives d'évasion ont lieu, les prisonniers ayant un espoir d'atteindre la frontière proche. Une polémique se fait rapidement jour quant à

[73] AD, 9 R 1.
[74] AD, 4 M 687 à 690.
[75] Lettre du ministre Dejean au préfet du 24 novembre 1806, AD, 9 R 1.
[76] Instructions à propos de l'arrivée de convois de prisonniers autrichiens, AD, 9 R 1.

l'emploi de ces prisonniers. Ainsi, le juge Caussave écrit au préfet dès janvier 1809 que les prisonniers espagnols devraient être employés plutôt que de "*croupir dans la misère et dans l'oisiveté dans les prisons de cette ville*"[77].

Malgré tout, les demandes émanant de la population pour pouvoir employer des prisonniers espagnols se heurtent le plus souvent à un refus des autorités par crainte de l'évasion. Seules quelques décisions spéciales accordent à certains espagnols de résider chez l'habitant, mais toujours sous la responsabilité de celui-ci et en restant sous surveillance[78].

Le principal point de concentration des prisonniers espagnols malades, dont les colonnes affluent en provenance de Bayonne dès la fin de 1808, est établi en 1809 dans le secteur de Libourne afin que ceux-ci puissent être mieux surveillés et afin de soulager la ville de Bordeaux. 1300 arrivent dès janvier 1809, qui s'ajoutent à 900 blessés et malades français déjà sur place et souvent logés dans les casernes, et plus tard la ville en compte jusqu'à 2700. Mais d'autres hôpitaux en accueillent comme l'hospice de Langon par exemple qui reçoit l'ordre explicite du ministère de l'administration de la guerre en mars 1811 de les accepter[79]. Les conditions d'hygiène et de salubrité déplorables semblent avoir été à l'origine d'une très grave épidémie dont on trouve des allusions éparses dans la correspondance préfectorale. Certains ouvrages d'histoire locale affirment qu'en 1813, seuls quelques centaines d'espagnols réchappent aux conditions de salubrité déplorables[80]

De plus, les autorités manifestent une certaine défiance vis à vis de la population qui semble apporter une certaine complicité au moins passive à certains évadés. Un imprimé du sous-préfet de Libourne du 19 avril 1809, adressé aux maires de l'arrondissement, montre bien cette préoccupation d'autant plus forte que les conscrits réfractaires trouvent déjà un large soutien au sein des populations rurales :

> " Monsieur le directeur de l'hôpital militaire de Libourne vient de m'indiquer que, malgré les précautions prises pour la garde des prisonniers espagnols malades, plusieurs s'évadent, se répandent dans la campagne, cherchent à apitoyer les habitants et leur demandent un asile, en offrant de racheter leurs dépenses par leur travail [...] c'est à vous de rappeler leurs devoirs à vos administrés."

Dans la même optique, un imprimé préfectoral du 17 juillet 1810 met l'accent sur l'urgence de l'arrestation dans les plus brefs délais de prisonniers espagnols évadés en route pour les Pyrénées. Néanmoins, bien que réel, ce problème semble rester

---

[77] AD, 9 R 1.

[78] Par exemple chez le célèbre négociant bordelais Balguerie.

[79] Lettre du 9 mars 1811, AD, 1 R 5.

[80] R. Guinodié, *Histoire de Libourne*, (3 tomes, 1845).

relativement marginal en comparaison des nombreuses difficultés occasionnées par exemple par la chasse aux conscrits réfractaires.

Mais les risques, inhérents à la proximité de la frontière, provoquent une réaction vigoureuse des autorités centrales qui assignent à partir de 1810 les prisonniers espagnols à des départements situés plus au nord. Ainsi, le plus gros convoi de prisonniers espagnols traversant la Gironde dont on peu trouver la trace dans les archives (9 200 hommes partant de Bayonne en janvier 1810), est destiné aux départements de Saône et Loire, de Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne.

Le problème des officiers se pose également de façon aiguë. Ceux-ci ne sont pas soumis au même traitement rigoureux que leurs hommes, étant logés chez l'habitant avec beaucoup plus d'égards que la masse des soldats. Un exemple significatif nous en est donné par le cas de l'officier espagnol Mariana de Torda demandant au préfet l'autorisation d'épouser une française. Le ministère de la guerre répond le 7 mars 1811 par un refus. En effet, dès 1809, un décret impérial pose une double obligation aux officiers espagnols désirant s'installer en France :

1/ Prêter serment à Joseph Bonaparte en ces termes : "*Je jure obéissance et fidélité à Joseph Napoléon, roi d'Espagne et à sa Dynastie*".

2/ Sur ordre exprès de l'empereur, interdiction est faîte à tout espagnol de résider librement sur le territoire de la 11ème division militaire (Gironde, Landes, Basses-Pyrénées).

De très rares dérogations sont accordées, et toujours par décision impériale. C'est le cas par exemple pour le médecin André Zarizora, prisonnier espagnol, autorisé à demeurer en Gironde par un décret des Tuileries du 13 décembre 1810.

A titre d'exemple, on note la demande d'une certaine dame de Ségur, de Montasceau en Dordogne, non loin de Ste Foy qui demande le 26 mars 1810 un laissez-passer pour la Gironde pour un de "ses" prisonniers espagnols[81]:

> " C'est un grand service que vous me rendez, je conserve par vous trois hommes qui travaillent très bien et auxquels je suis attachée par le malheur qui les poursuit."

Un brouillon de réponse négative joint à cette pièce est une illustration de l'interdit qui pèse sur les Espagnols dans la 11ème division militaire, tant, semble-t-il, pour des raisons directes de sécurité que par crainte d'une certaine "bienveillance coupable" de

[81] Toutes ces pièces sont issues de la correspondance sur les prisonniers de guerre, AD, 9 R 1.

la part d'une partie de la population.

c) D'illustres "voyageurs" en provenance de la Péninsule.

Pour compléter la "question" espagnole en Gironde, on peut trouver dans les archives quelques pièces éparses concernant le passage des souverains, que ce soient les bourbons "prisonniers" en 1808 ou Joseph Bonaparte en 1811.

En 1808, après le "guet-apens" de Bayonne, la famille royale espagnole, dépossédée de tous ses droits part pour la prison dorée de Valençay, demeure de Talleyrand. Une lettre de Maret, secrétaire de l'empereur, n'évoquant que le passage des princes de la couronne est envoyée au préfet de la Gironde en date du 11 mai[82]:

> " J'ai l'honneur, Monsieur le préfet, de vous prévenir que le Prince des Asturies, l'infant Don Carlos et l'infant Don Antonio, partis ce matin de Bayonne coucheront à Mont de Marsan et arriveront demain 13 à Bordeaux où ils séjourneront le 13 et 14.Il n'y a pas Monsieur d'honneurs particuliers à rendre à ces princes qui doivent cependant être traités avec distinction."

Une série d'autres pièces datant de 1811 et concernant le passage de la Dordogne par le roi Joseph Ier d'Espagne, frère de Napoléon, ont un caractère plus anecdotique et montrent de façon amusante que les événements d'Espagne ont fait au moins un heureux[83]. Il s'agit d'une correspondance du Lieutenant de vaisseau Rivel, préposé au commandement du passage des troupes sur la Dordogne, avec le préfet de la Gironde :

St André de Cubzac, le 7 mai 1811 :

> " Je viens d'être instruit qu'un courrier de Sa Majesté l'empereur venant de Paris et qui a passé ce matin à 4 heures au pont de Cubzac a annoncé que Sa Majesté le roi d'Espagne allait incessamment passer la Dordogne pour se rendre dans la capitale.[...] Je n'ai point de canot propre ni assez grand pour faire les honneurs de ce passage à Sa Majesté le roi d'Espagne."

Le 13 mai, après s'être fait envoyer spécialement un canot adéquat :

> " Sa Majesté Catholique est arrivée ce matin à 7 heures au port d'Esperon où je l'attendais depuis 6 jours avec les ménagements

[82] AD, 1 M 727.

[83] Ces pièces sont présentées par erreur au début du carton 1 M 699 des archives départementales de la Gironde comme étant une relation du passage de l'empereur de retour d'Espagne. En réalité, celui-ci ne s'y est plus rendu après janvier 1809.

> que commandait la circonstance.[suit le récit du passage des voitures pendant que le roi se repose] J'ai eu l'honneur de répondre aux questions qu'elle a bien voulu me faire.[...] Satisfaite sans doute de mon zèle, Sa Majesté m'a fait remettre un diamant que je conserverai toujours comme un précieux témoignage de son honorable bienveillance."

Enfin, le problème des réfugiés espagnols en France pour cause de soumission à l'éphémère pouvoir de Joseph, les fameux "afrancesados" dont Goya est la figure la plus importante et qui sont ont marqué l'histoire de Bordeaux au XIXème siècle, est totalement passé sous silence dans les archives concernant la guerre d'Espagne. Du fait, il semble que ce problème ne se pose pas directement pour Bordeaux et la Gironde avant la chute de l'empire puisqu'on ne trouve aucune allusion à cette immigration que ce soit dans la série R ou dans les dossiers "guerre d'Espagne" de l'administration générale avant le milieu de l'année 1814.

2) La préfecture et la censure des informations.

Dès le début, les événements de Péninsule prennent un caractère très particulier par rapport aux expéditions habituelles de l'empire. De promenade politique et militaire, la situation évolue rapidement vers un pourrissement manifeste dès les premières émeutes d'Aranjuez et de Madrid. On est étonné à la consultation des archives de trouver très peu d'allusions directes aux événements d'Espagne. Ce manque d'information, compréhensible compte tenu de la nature du régime pour la correspondance avec les autorités inférieures, touchant directement aux populations non concernées directement par le conflit, est plus surprenant en ce qui concerne la correspondance ministérielle. Ainsi, le préfet semble très peu au fait des événements directs (au moins aux vues de sa correspondance officielle) et est instruit souvent très tard des conséquences potentielles de ces événements sur sa propre administration.

La consultation des archives relatives aux célébrations impériales[84] montre parfaitement le caractère pour le moins discret que les autorités centrales cherchent à donner au conflit ibérique, même lorsque des succès viennent couronner les campagnes. Ainsi, après les grandes célébrations données en l'honneur du passage de la grande armée d'octobre à décembre 1808, on ne trouve trace d'aucune fête ni célébration d'aucune sorte concernant les événements d'Espagne. A titre de comparaison, un nombre impressionnant de célébrations sont organisées (on lit ordonnées) pendant l'empire en de nombreuses occasions :

Des *Te Deum* sont prononcés par l'archevêque de Bordeaux[85] y compris après des succès sans lendemain. Il en est ainsi à plusieurs reprises en 1809 (pour Eckmülh, Ratisbonne, l'entrée à Vienne); en octobre 1812 pour "*la prise de Moscou et la victoire sur les russes*"; en 1813 encore (en février pour le "*rétablissement de la paix de l'Eglise*"[86], en mai pour Lützen, en juin pour Würtchen, en août pour Dresde).

D'autres célébrations sont organisées pour les funérailles de Lannes en 1810, la naissance du roi de Rome (1811), les Saint Napoléon (15 août) ou encore l'anniversaire du sacre (2 décembre).

L'Espagne et le Portugal sont totalement passés sous silence.

Dès 1808, à l'annonce des premiers désastres, celui de Baylen en particulier, le préfet de la Gironde reçoit des instructions confidentielles visant à empêcher la propagation des nouvelles concernant les difficultés rencontrées par les armées françaises en Péninsule[87].

Dès le 23 août 1808, le cabinet du ministre de la police envoie au préfet de la

[84] AD, 1 M 699.

[85] Il s'agit de Monseigneur d'Aviau.

[86] Après le nouveau concordat de Fontainebleau arraché par Napoléon à Pie VII le 25 janvier 1813.

[87] Ces documents sont regroupés dans le dans le carton 1 M 332, dossier "Guerre avec l'Espagne".

Gironde une "*lettre confidentielle*" dans laquelle il est indiqué :

> " Une partie du corps de Dupont revient en France et débarquera probablement à Rochefort.[...] Aucun officier général ou supérieur ne doit venir à Paris ou dans les environs. [sont ensuite nommés les généraux Dupont, Marescot, Barbou, Frésix, Vedel, Dufour, Chabert, Schramm, Faultrieu et Rouyer ainsi que les colonels et majors] **Vous devez prendre secrètement les mesures nécessaires**."

Les archives ne nous éclairent pas sur les suites données à ces dispositions mais les principaux officiers visés ne débarquent finalement pas à Rochefort. Dupont (le commandant du 1er corps expéditionnaire de la Gironde) débarque à Toulon le 21 septembre et est immédiatement arrêté, et le même sort arrive à Vedel (commandant la deuxième division) lorsqu'il est débarqué à Marseille le 12 novembre. On ne trouve pas de document équivalent en ce qui concerne le corps de Junot après la capitulation de Sintra au Portugal le 30 août et son corps d'armée recomplété repasse par Bordeaux en Novembre à destination de l'Espagne, son chef ne subissant curieusement aucune disgrâce. Cette lettre concernant les officiers de Baylen est en tout cas dans les archives la première manifestation de l'interdit impérial qui pèse par la suite sur les événements de la guerre l'Espagne pendant 5 ans.

A mesure que le conflit s'éternise et que la situation paraît sans issue, la volonté des autorités centrales de couper littéralement les populations de l'empire des événements de Péninsule se fait de plus en plus pressante. Une importante correspondance datant du mois de juillet 1811 traduit cette préoccupation grandissante et s'ajoute au musellement total de la presse qui ne laisse en 1810 qu'un seul journal par département (4, tous contrôlés plus ou moins directement par le gouvernement, pour Paris).

2 lettres "*très confidentielles*" émanant du cabinet de la police générale (Comte Pellet) sont envoyées au préfet le 3 juillet 1811.

La première s'inquiète des rumeurs sur la situation alarmante de l'armée d'Espagne, "*nouvelles propagées par des employés venus d'Espagne et des personnes attachées au service des officiers rentrés en France*". Ici encore, les instructions données au préfet laissent peu de place à l'équivoque : "*Il serait bon de faire un exemple sur les plus coupables*". L'objet reste clairement d'empêcher ces personnes de démoraliser la population girondine avec les terribles récits, probablement encore noircis par les témoins, de l'atroce guerre ou plutôt guérilla qui se déroule presque à sa porte.

La seconde concerne les tentatives de déstabilisation organisées par les Anglais sur les parties périphériques de l'empire et particulièrement à proximité du théâtre péninsulaire dont il devient de plus en plus difficile de cacher aux populations le

caractère permanent et insoluble :

> " Le gouvernement anglais, Monsieur, cherche à répandre sur le continent un imprimé intitulé :*"La campagne de Portugal en 1810 et 1811"* ayant pour objet de faire à croire à de prétendues victoires et d'engager les puissances du continent à prendre les armes."

Les instructions qui suivent visent à faire rechercher et arrêter les responsables de la diffusion de ces ouvrages et a empêcher par tous les moyens leur propagation dans les populations, et tout particulièrement au sein de la bourgeoisie bordelaise chez qui on commence à sentir une certaine tiédeur vis à vis du régime et dont les liens commerciaux historiques avec l'Angleterre sont encore très fortement ancrés.

Traduction de l'extrême tension existante entre l'empereur des français et le Pape Pie VII, retenu prisonnier à Fontainebleau, toujours au mois de juillet 1811, une autre lettre de même type vise à faire interdire la diffusion d'un opuscule (40 pages brochées in 8° d'après le document) intitulé : "*Lettre de N.S Père le Pape Pie VII concernant les élections capitulaires*". Il est demandé au préfet d'employer tous les moyens pour empêcher sa diffusion.

Nulle part dans ces documents, on ne trouve de relation ou d'allusion directe à la situation réelle des armées françaises en Péninsule. Les premiers documents donnant une idée des événements sur le terrain n'apparaissent qu'à partir de la seconde moitié de l'année 1813, lorsque l'armée d'Espagne se replie sur la frontière après le désastre de Vitoria, et encore émanent-ils le plus souvent des préfets des départements du sud (en particulier du préfet des Landes). La panique des autorités centrales se traduit alors par cette lettre du duc de Rovigo (Savary, successeur de Fouché au ministère de la police) datée du 7 juillet 1813 et couronne les diverses instructions de censure des informations précédemment émises.

> "... ne parlez ni directement ni indirectement des affaires d'Espagne, du séjour du Roi[88], du passage des généraux et des troupes, de l'établissement des quartiers-généraux, **enfin de tout ce qui peut avoir le moindre rapport avec ce pays**.[...] Je vous recommande surtout de ne donner aucune publicité aux mesures que je vous prescris."

On voit ainsi quel rôle fondamental joue la préfecture dans le contrôle des informations et le pouvoir éventuellement coercitif que lui accordent les autorités centrales pour assurer la permanence de ce "black-out" quasi-total concernant les

[88] Joseph, revenu en France.

événements de Péninsule dès 1808. Certains éléments montrent également l'importance un peu particulière de la Gironde qui se révèle être déjà à cette époque un pôle administratif de première importance à qui le gouvernement fait jouer un rôle quelque peu central dans le sud-ouest. Ces éléments se révèlent spécifiquement en conséquence de la guerre d'Espagne.

La Gironde se révèle être à partir de 1808 un élément stratégique incontournable des communications des armées françaises engagées en Péninsule. En arrière de Bayonne, transformée en place de guerre et base d'opération principale pour l'Espagne dès la fin de l'année 1807, Bordeaux et plus largement le département de la Gironde devient par sa position même et son importance le dernier relais logistique sur la route venant de Paris avant le "désert" des Landes qui mène directement à l'Espagne. La centralisation extrême de l'empire français, où toutes les routes (et toutes les lignes du télégraphe optique de Chappe) mènent à Paris renforce aussi cette position en faisant de la Gironde, traversée par la grande route impériale numéro 11, un point de transit quasi-obligé pour les troupes en mouvement vers les Pyrénées. Cet élément est particulièrement vrai en ce qui concerne les énormes trains de vivres et surtout d'artillerie dont la lenteur des mouvements représente un des principaux handicaps d'une armée et dont le transport rapide est une des pierres angulaires du système militaire impérial. Relais à caractère offensif, le département devient également très rapidement un des principaux points d'évacuation du sud-ouest, autant pour les militaires français blessés ou malades, que pour les prisonniers espagnols, souvent dans un piteux état.

Mais au-delà de ce rôle de relais, les soldats girondins et les populations du département participent également dès le début, directement ou non, au conflit espagnol.

DEUXIEME PARTIE

Les Girondins et la guerre d'Espagne.

CHAPITRE IV

Les soldats girondins en Péninsule ibérique.

Lors de la consultation des archives, on est fortement frappé par l'importance considérable de la conscription dans les préoccupations préfectorales. En effet, l'empire ne connaît aucune véritable période de paix et les jeunes citoyens français sont en permanence requis dans les rangs des régiments qui parcourent toute l'Europe entre 1805 et 1814. Les études récentes ont toutefois démontré que contrairement à l'idée bien ancrée d'une jeunesse totalement avalée par les guerres napoléoniennes, la conscription n'avait en fait touché qu'environ la moitié des jeunes français en âge de servir, c'est à dire bien moins que lors des guerres du vingtième siècle et en particulier la Première guerre mondiale.

La levée des contingents de conscrits devient en réalité sous l'empire la principale fonction du préfet.

De nombreux jeunes conscrits girondins sont envoyés au même titre que les autres citoyens de l'empire et qu'un grand nombre d'alliés dans des unités combattant en Péninsule. Il est très difficile, du fait du système de recrutement impérial de suivre à la trace les conscrits en fonction de leur région d'origine, les conceptions de la Révolution en matière militaire tendant à rechercher un brassage maximum entre les jeunes français[89]. Seules les études des registres de conscription et celles des enregistrements des actes de décès de militaires, établis tous deux au niveau départemental, permettent de tenter de suivre partiellement la présence de militaires girondins en Espagne.

[89] C'est après 1871 qu'apparaît la régionalisation du recrutement sur le modèle prussien.

1) Le recrutement ordinaire en gironde.

Bien que devant être nuancé en ce qui concerne ses répercutions démographiques pour la France, le poids de la conscription sous l'empire prend rapidement des proportions très importantes à mesure que se présentent les premières difficultés militaires. Il est aisé d'imaginer les réactions fortement négatives des populations rurales, de très loin les plus touchées, devant bientôt plusieurs fois par an trembler devant le tirage au sort désignant les jeunes conscrits qui doivent partir pour un temps indéfini à l'autre bout de l'Europe. En effet, le nombre des appels de conscrits, le plus souvent anticipés d'un an, ne fait que s'accentuer d'abord avec la multiplication des théâtres d'opération puis surtout du fait du début des revers à partir de 1808.

L'*histoire militaire de la France* nous fournit une synthèse générale des levées de conscrits sous l'empire montrant bien cette multiplication des appels de jeunes gens et de leur ampleur à partir des années 1807-1808 [90]:

Classe ou désignation de la levée	Contingent effectivement incorporé	notes
(Armée française en 1799)	*(350 000 hommes)*	*dont 175 000 mis en congé en 1802*
Classe VIII (1800)	36 712 h	
Classes IX et X (1801-1802)	80 223 h	conscription sur 2 ans
Classes XI et XII (1803-1804)	77 930 h	conscription sur 2 ans
Levée supplémentaire	33 465 h	
Classe XIII (1805)	41 554 h	
Classe XIV et 1806	114 140 h	15 mois au total (abandon du calendrier républicain)
Classe 1807	107 993 h	appelée en décembre 1806
Classe 1808	109 243 h	appelée dès 1807
Classe 1809	111 209 h	appelée dès février 1808
Classe 1810	116 676 h	appelée dès janvier 1809
Excédent 1807 à 1810	3 556 h	
Rome et Trasimène	500 h	
Classe 1811	138 558 h	appelée à partir de mars 1811
Illyriens	7 534 h	
Classe 1812	120 292 h	
Réserve 1809 à 1812	90 490 h	
Classe 1813	126 689 h + 4293 hollandais	
Classe 1814	158 141 h	
Réserve 1807 à 1814	74 224 h	
Gardes nationaux	101 640 h	
Levée dîte des 30 000	32 685 h	départements méditérranéens pour renforcer l'armée d'Espagne
Levée dîte des 120 puis 165 000	181 740 h	pris sur les classes XIII à 1814
Levée dîte des 300 000	71 032	ne peut être achevée
Classe 1815	?	seulement ordonnée en octobre 1813

On constate que si au total la moitié du contingent disponible échappe dans un

[90] Les chiffre moyen du contingent annuel enrôlable s'élève à environ 250 000 hommes.

premier temps à la conscription, les dernières années de l'empire voient une multiplication de levées supplémentaires "rétroactives" destinées à recompléter les régiments exsangues après les défaites de Russie, de Saxe ou l'effroyable attrition subie en Espagne. De plus, la moitié échappant à la conscription ne le doit la plupart du temps pas au hasard, les inégalités du tirage au sort et des motifs d'exemption (comme le remplacement) en excluant déjà de fait une partie des citoyens les moins aisés, et tout particulièrement au sein des populations rurales.

L'établissement des listes, la désignation des conscrits, leur répartition et leur acheminement vers leurs corps se révèlent être l'une des fonctions principales de la préfecture. La densité des archives traitant de ces questions enfle au niveau local à mesure que les difficultés apparaissent et que les levées de conscrits deviennent de plus en plus problématiques. On trouve ainsi de nombreuses plaintes émanant des autorités militaires et adressées au ministère de la guerre (qui les répercute immédiatement vers la préfecture) concernant la "*nature*" des conscrits envoyés. A titre d'exemple, le colonel du 7ème régiment d'artillerie à pied se plaint violemment en juillet 1811 de l'envoi depuis la Gironde de plusieurs infirmes ![91] Les exemples d'enrôlement volontaire semblent rares, tous au plus quelques isolés aux vues de la correspondance du bureau militaire.

On peut simplifier le déroulement d'une levée de conscrits de la manière suivante :

1/ La préfecture reçoit du directeur général de la conscription le senatus consulte ou le décret impérial ordonnant la levée. Celui-ci est accompagné des instructions détaillées concernant les classes d'âge touchées et le contingent demandé au département ainsi que sa répartition dans les diverses unités. En règle générale, pour des raisons pratiques, une large part du contingent est destinée à un régiment particulier (le plus souvent différent à chaque levée).

2/ La préfecture répartit le contingent entre les arrondissements en fonction d'un mode de calcul prenant pour base la population recensée dans la circonscription. Celle-ci est minorée par sa participation à l'armée de mer (nombres d'inscrits maritimes multiplié par 140). Le total est le nombre de conscrits assigné à chaque sous-préfecture (minoré à son tour d'un homme par 12 garde-côtes en activité) que les sous-préfets répartissent à leur tour entre les cantons, puis entre les communes.

3/ Un tirage au sort a lieu entre les conscrits inscrits sur les listes. Le conseil de conscription présidé par le préfet et composé de militaires appartenant le plus souvent au régiment auquel est destiné le plus grand nombre de conscrits, examine les jeunes appelés et les répartit entre les unités en fonction de divers critères (condition physique, de taille...). Les motifs de réforme étant nombreux, (dents cassées, pieds

[91] AD, 1 R 5.

plats, infirmités, maladies...) le recrutement continue jusqu'à ce que le contingent assigné soit atteint.

La lutte contre le "déficit" d'hommes est une constante dans tout l'empire et particulièrement en Gironde où l'insoumission aux obligations militaires prend une telle ampleur que l'empereur ordonne en décembre 1810 la formation d'une colonne mobile pour lutter contre les déserteurs et les réfractaires. Ceux-ci se cachent dans les campagnes avec le plus souvent la complicité active des populations. Certains rapports adressés à la préfecture montrent par exemple la présence d'un groupe d'insoumis sur une île de l'étang de Cazaux, presque inaccessible aux gendarmes. Des amnisties sont aussi proclamées afin de récupérer un certain nombre de conscrits. Certaines de ces amnisties sont promulguées de la propre initiative du préfet sur lequel pèse la responsabilité de la fourniture du contingent demandé. L'une de ces amnisties préfectorales, objet d'ailleurs de critiques de la part des autorités centrales, lui permet néanmoins en 1809 de "récupérer" selon ses déclarations 415 conscrits et ainsi de dépasser son "quota".

Mais l'insoumission au service est loin d'être la seule cause des difficultés à trouver le nombre de conscrits demandés. Une lettre du préfet du 30 octobre 1809 au directeur de la conscription indique en effet que "*le nombre de mariages ou de réformes a réduit la liste d'appel de moitié*"[92]. Il n'est pas rare de voir, en Gironde comme ailleurs, de très jeunes hommes de 18-20 ans épouser des femmes ayant dépassé la cinquantaine dans le seul but d'échapper à la conscription. D'autres se mutilent volontairement la bouche ou les jambes dans le même but, les conditions de la guerre de l'époque exigeant des dents solides (pour déchirer les cartouches) et de (très) bonnes jambes. Certains font jouer leur position particulière pour tenter d'obtenir des exemptions comme un postier écrivant au préfet en 1811 que le fonctionnement de son relais du Poteau exige la présence de son fils[93].

La "chasse au conscrit" permanente que livre la préfecture et les complaisances des populations envers les réfractaires amènent les autorités à surveiller de très près les municipalités et en particulier leur "zèle" dans la recherche des conscrits se dérobant à leurs obligations. Il semble en effet qu'un nombre assez important de maires tentent plus ou moins activement de soustraire certains de leurs administrés à la machine de la conscription. Ce comportement apparaît assez rapidement après 1808 et gagne en importance à mesure que les appels de conscrits se multiplient. On peut trouver à ce sujet dans la correspondance de recrutement[94] une demande de 1812 du ministre de l'intérieur afin que lui soient signalés les maires "*qui n'ont pas dirigé les poursuites contre les conscrits avec assez d'activité*". Un rapport est établi par la préfecture et adressé au ministre le 14 novembre. Y sont signalés comme "*manquant de zèle et*

[92] Registre de correspondance militaire1 M 28.
[93] AD, 1 R 134.
[94] AD, 1 R 136.

négligeant leur fonction" :

- Abiel, maire de Macau; "*s'occupe plus de ses affaires que de ses fonctions*".
- Le maire de Ste Magne.
- Leclerc, maire de St Médard; "*négligeant*".
- Le maire de Castres; "*n'a point tout le zèle désirable*".
- Le maire de Sadirac; "*peu de zèle*".
- Monfec de Peynac, maire de St Loubès; "*a fait preuve de négligence*".
- Les maires de Caillau et de Leyehac; "*très indifférents*".

Enfin, la dénonciation directe n'est pas absente des moyens de renseignement de la préfecture. On trouve en effet une lettre à peine déchiffrable, anonyme et non datée, montrant que les jalousies sont loin d'être absentes au sein des populations[95] :

" Monsieur le préfet,
Je vous proteste que monsieur le maire de la commune du Bouscat & le maire de Bruge et le maire d'eyzine proteget les deserteur Cet ce qui ocasione qu'il faut levé tout ce qui St dans le quatre clace[96] [phrase incompréhensible] quil se moquet de ceux qui parte an dizan que si tous [faisaient ?] comme eux, **Lampereur aurét bien tot fini se jour**.[une phrase et un nom incompréhensibles] dezartur[97] du 10eme dragon,[...] Cuideran dit Laboye dézartur an route du premier de par pierre gorce faizan le malade mais il ne le pas puissquis va tout le jour a la [peut-être garce] a Eyzine. Etiene Ber couzin et voizin du maire dezartur de la garde imperialle et boucous d'autre que je ne ce pa le nom. a Bruge i l iana[98] quatre que je ne ce pas le nom.
Je suis bien sur qu'il vou feron des négative je vous jure quil i sont quant on leur demande [incompréhensible]
Je ne me signe pas me ce la verité."

Cette lettre semble être prise au sérieux puisque le préfet note de prendre des renseignements à ce sujet.

Un document récapitulatif de novembre 1809 montre la situation totale des contingents du département par classe d'âge avant la levée dite "complémentaire" ordonnée en octobre 1809 et portant sur les conscrits de ces classes n'ayant pas encore été appelés. Ce document montre que malgré toutes les oppositions, actives ou

[95] Lettre sur papier bleu, AD, 2 R 153. L'orthographe en a été strictement respecté.
[96] Allusion probable à une des levées complémentaires recrutant dans des classes d'âge déjà appelées (fin 1809 ou début 1813 par exemple).
[97] "Déserteur".
[98] "Il y en a".

passives, les autorités départementales parviennent à fournir sans trop de difficultés jusque là le contingent qui leur est assigné:

classe	contingent assigné jusqu'en octobre 1809	contingent incorporé jusqu'en octobre 1809	excédent
1806	1395	1495	104
1807	1349	1377	28
1808	1278	1319	41
1809	1184	1285	41
1810	1285	1288	3

Cette fameuse levée complémentaire de la fin de 1809, marque le véritable départ de la spirale ascendante de la conscription. Celle-ci connaît son point d'orgue dans l'année 1813 après la destruction quasi totale de la "très grande armée" dans les steppes russes qui laisse l'empire quasiment sans troupes en Europe centrale et qui provoque une réaction en chaîne de défections dans les pays alliés (la Prusse et l'Autriche tout d'abord, puis la Saxe, la Bavière...). Pendant cette seule année 1813 sont ordonnées au niveau national :

- La levée de la **classe 1814** (les "Marie-Louise").
- Activation des dernières **réserves 1807 à 1814** (Sénatus-consulte du 11 janvier).
- La **levée des "30 000"** spéciale aux départements de la façade méditerranéenne et destinée à renforcer les armées d'Espagne (en août).
- La levée de la **classe 1815** (votée le 9 octobre, organisée fin janvier 1814, elle n'a pas le temps de porter ses fruits).
- La **levée des "120 000"** portée à **"165 000"**, sur les "bons numéros" des classes XIII à 1814 (en octobre).
- La **levée des "300 000"** devant mobiliser tous les hommes ou presque pouvant porter un fusil (ordonnée le 15 novembre).

En Gironde comme partout ailleurs, cette frénésie de conscription balaie les derniers soucis de régularité. On trouve ainsi dans les instructions de la levée 1815, transmise au préfet le 29 janvier 1814[99] :

> " Sa Majesté a besoin d'opposer aux efforts de l'ennemi une masse d'hommes capable de le repousser.[...] La célérité avec laquelle la levée 1815 doit se faire ne permettra sans doute pas, Monsieur le préfet, de mettre dans les désignations **toute la régularité désirable**".

[99] Instructions consécutives au décret du 22 janvier, AD, 1 R 136.

Cette instruction, caractéristique des faux-fuyants ministériels, signifie pudiquement: “Vous vous passerez de perdre du temps en effectuant les tirages au sort et certaines des exemptions habituelles”.

En ce qui concerne spécifiquement les soldats girondins, il est assez difficile de déterminer en particulier lesquels sont envoyés en Péninsule ibérique. Les ordres de bataille précis sont difficiles à connaître dans le temps et dans l’espace tant le brassage des forces est important, et particulièrement sur le théâtre espagnol. La seule trace d’une évaluation précise des autorités en ce domaine est l’enregistrement d’une lettre du général d’Hastrel du 25 février 1813 transmettant l’“*état nominatif des conscrits des classes antérieures à 1816 servant dans les troupes de Sa Majesté catholique*”[100].

Néanmoins, le croisement des diverses correspondances militaires et des instructions ministérielles de conscription, bien qu’incomplètes (en particulier après 1810), permettent de déterminer une partie des contingents demandés à la Gironde lors des diverses levées et les unités dans lesquels les girondins sont recrutés en nombre particulièrement important.

Le tableau suivant est une compilation non exhaustive des diverses informations qu’on peut trouver et qui ne représentent qu’un ordre d’idée général tant la complexité du système de recrutement, certaines contradictions dans les instructions et leur transmission aux niveaux inférieurs, et les lacunes dans les documents sont importants[101].

[100] n°247, registre 1 R 3. Je n’ai pu hélas retrouver le document dont il est question.

[101] Ces chiffres n’intègrent pas les contingents de conscrits maritimes.

Classe ou dénomination	Date de la levée	Contingent total demandé à la Gironde	Unités dominantes de répartition initiale	Notes
1806	août 1806	?	10è de ligne (591)	697 activés
1807	décembre 1806	1060	12è (416) et 32è de ligne (200); 28è dragon (82)	dont 265 en réserve
1808	1807	1278	10è de ligne.	
1809	février 1808	999	10è (500) et 11è de ligne (100);cpie de réserve de Gironde(96)	dont 249 en réserve
1810	janvier 1809	1285	47è(500) et 26è de ligne (251); conscrits de la garde (129)	dont 286 en réserve
1811	mars 1811	850	59è de ligne (248);1er bataillon ouvrier (35)	dont 312 en réserve
1812	?	?		
1813	?	1600		
1814	?	1020		
1815	janvier 1814	1303		
Complémentaire	octobre 1809	405		censée "libérer définitivement" les classes 1806 à 1810
Extraordinaire	janvier 1813	300		classes 1809 à 1812
Levée des 300 000	novembre 1813	2200	7è (655), 10è (950) et 14è de ligne (472); (à Toulouse.)	

En ce qui concerne la répartition entre les arrondissements, celle-ci se fait approximativement au prorata de la population après la soustraction des cantons réservés à la conscription maritime (certaines années seulement). Par exemple, la répartition du contingent activé en mars 1811 (538 hommes) dans une année de conscription maritime, donne par rapport à la population totale recensée dans les arrondissements[102]:

- **Bordeaux** (7 cantons “terrestres”): 142 hommes (1 pour 523 habitants).
- **Blaye** (1 canton terrestre): 28 hommes (1 pour 508 habitants).
- **Bazas** (7 cantons, tous terrestres): 76 hommes (1 pour 626 habitants).
- **La Réole** (6 cantons, tous terrestres): 98 hommes (1 pour 549 habitants).
- **Libourne** (9 cantons, tous terrestres): 194 hommes (1 pour 539 habitants).
- **Lesparre** (4 cantons tous maritimes): aucun soldat demandé.

Sur la totalité des levées de troupes, une seule est spécifiquement destinée à combler les vides des régiments d’Espagne, en 1813. La Gironde, originellement comprise dans cette *levée des 30 000* en est semble-t-il finalement exemptée du fait des efforts logistiques énormes qui lui sont demandés à cette époque. Celle-ci ne concerne en fait que les départements de la façade méditerranéenne, les moins

[102] Statistiques établies à partir de la conscription détaillée, AD, 1 R 134.

indirectement touchés par la guerre d'Espagne de tous les départements du sud de la France.

Il ne semble pas que l'on puisse dégager une quelconque volonté particulière des autorités d'affecter spécifiquement des conscrits girondins aux armées de la Péninsule. Malgré la proximité de ce théâtre d'opération, qui aurait nettement facilité le transport et la logistique nécessaires à des contingents de conscrits se rendant directement aux dépôts de Toulouse ou de Bayonne, on ne peut dégager aucun signe de cette préoccupation ni dans les instructions militaires ni dans la correspondance préfectorale avant les mesures d'urgence absolue qui commencent en 1813 sous la pression des événements. En février 1814, les 1303 conscrits de la classe 1815 reçoivent l'ordre de rejoindre immédiatement et directement Bayonne alors que la ville est déjà tombée aux mains des coalisés. De même, les 2200 conscrits de la levée des 300 000 de novembre 1813 sont directement versés à des régiments de l'armée d'Espagne à Toulouse, avant même de recevoir une quelconque instruction dans les dépôts. Seule exception notable, un ordre du général d'Hastrel (commandant de la 11è division militaire) du 24 mars 1812 dirige des conscrits de sa division pour renforcer directement la 2ème compagnie de pionniers stationnée à Burgos.

Durant les années "normales" du conflit (1808 à 1812), le gros des conscrits du département sont soit versés dans des régiments opérant dans les autres théâtres européens (Allemagne, Russie, Italie, Illyrie...), soit dans des régiments d'Espagne mais ceux-là doivent parcourir l'empire dans les deux sens pour recevoir leur instruction dans des dépôts souvent très éloignés de la Péninsule ibérique. Ainsi en est-il pour les recrues du 10è de ligne dont le dépôt se situe à Plaisance (Italie) ou celles du 47ème de ligne qui reçoivent leur instruction à Brest.

2) Les autres formes marginales de recrutement.

Malgré l'extrême poids de la conscription ordinaire, surtout à partir de 1809, celle-ci n'est pas la seule forme de recrutement de troupes utilisées par les autorités, et particulièrement en ce qui concerne le théâtre espagnol.

a) La garde nationale d'élite.

Bien que très peu de renseignements soient disponibles dans les archives, plusieurs lettres dont on trouve la trace dans les registres de correspondance font allusion à l'utilisation en Espagne de détachements de la "garde nationale d'élite". Cette garde nationale, organisée par le sénatus-consulte du 24 septembre 1805 est en réalité à la charge des municipalités et sa fonction est définie comme le "*maintien de l'ordre dans l'intérieur*" ainsi que la "*défense des frontières et des côtes*"[103]. Cette utilisation d'éléments de la garde nationale sur un théâtre extérieur (probablement dans la défense des villes et points stratégiques) reste un peu mystérieuse. Une lettre du 30 octobre 1809 du Général Lamartillère nous donne un tableau de la situation de cette garde nationale d'élite dans la Gironde qui comprend 79 cohortes de 10 hommes, soit 790 soldats[104] :

Arrondissement	Cohortes	A fournir	Fournis et partis	Reste
Bordeaux	31	310	42	268
Libourne	17	170	89	85
La Réole	10	100	41	59
Blaye	8	80	26	54
Lesparre	6	60	18	42
Bazas	7	70	35	39
TOTAL	79	790	247	543

Sur les 247 soldats partis à cette date, il annonce qu'un détachement est en route pour le Verdon (probablement pour occuper les ouvrages de la défense côtière). Un autre est parti pour Tarbes pour compléter les chasseurs de montagne (dans la zone frontière avec l'Espagne). Dès sa formation, la garde nationale d'élite est ainsi considérée comme un complément des troupes régulières et est parfois destinée à des opérations de sécurité aux frontières du théâtre péninsulaire.

b) Les chasseurs de montagne.

[103] Laurent Coste, op.cit. Il donne dans sa thèse la référence 1600 H 1 des archives municipales de Bordeaux pour ce qui concerne la garde nationale de Bordeaux.
[104] AD, 1 M 28.

Ces chasseurs de montagne, ou miquelets, sont un type très particulier et marginal d'unités crées en 1809 dans le but spécifique d'effectuer des opérations de sécurité sur la frontière des Pyrénées. On trouve une correspondance assez détaillée sur ces troupes en Gironde. La formation d'un bataillon de ce type dans les départements du sud-ouest est ordonnée en mai 1809, la Gironde devant y participer pour deux compagnies (portant les numéros 4 et 6). Ces compagnies sont organisées entre juin et août 1809 et comprennent respectivement 164 et 131 hommes. Une lettre du 27 septembre nous apprend que ces deux compagnies se sont rendues à Bayonne, avec un déficit de 20 déserteurs.

Il reste aux archives départementales un registre de contrôle d'une de ces compagnies[105]. Elle est composée de 2 officiers, 12 sous-officiers, 33 fusiliers et 124 soldats. Ces troupes sont formées à base de "*réfractaires rentrés dans le rang*" et, on l'a vu, complétées par divers détachements dont des gardes nationaux d'élite. Ces hommes appartiennent à toutes les classes de conscription (certains sont de la classe VIII ou IX, c'est à dire 1800 ou 1801). Ce document est également intéressant pour l'échantillonnage des motifs de réforme de cette époque qu'on peut y trouver (15 réformés sur 171 inscrits): "*Surdité, faiblesse, a la teigne, épilepsie, hernie* (3)*, sans dents, tumeur au bas-ventre, estropié* (2)*, ulcère*" plus trois non motivées.

Un décret impérial ultérieur (25 mars 1810, transmis à la préfecture le 7 avril[106]) organise de manière systématique l'affectation des déserteurs en fonction de leur provenance :

- Départements maritimes: Renforcent les canonniers garde-côte.
- 7 départements de la 1ère division militaire (Paris): Garde municipale de Paris.
- 2 Nèthes, Lys et Escaut: "Cohortes de l'Escaut".
- Autres départements: Compagnies de réserve départementales SAUF:
- Basses-Pyrénées, Landes, Gironde, Lot et Garonne, Tarn et Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées orientales et Aude: Renforcement des bataillons de chasseurs de montagne.

c) La compagnie de réserve départementale.

L'empire crée également en décembre 1805 une compagnie de réserve par département. Elle est entretenue par les caisses communales et fait théoriquement fonction de garde municipale et de police sous les ordres directs du préfet. En fonction de l'importance du département, la compagnie appartient à l'une des six classes définies en 1810. Celles de 1ère classe, comme celle de la Gironde, comprennent réglementairement 5 officiers et 205 sous-officiers et soldats. Par comparaison, les compagnies de 6ème classe ne comptent qu'un officier et 35 sous-

[105] Registre 4 R 2.
[106] AD, 1 M 126.

officiers et soldats[107]. En réalité, on trouve à de nombreuses reprises dans la correspondance des éléments permettant de déterminer, qu'outre sa fonction de sécurité et de maintien de l'ordre (escortes, garnisaires...), la compagnie de réserve de la Gironde est fréquemment sollicitée pour fournir de petits détachements à l'armée[108].

Un document non daté donne par exemple un "*état nominatif des hommes de la compagnie de réserve de la Gironde désignés pour divers corps*". D'après ce document, la compagnie de réserve de Gironde fournit à l'armée :

- 12 cavaliers au 4ème dragon à Moulins.
- 22 cavaliers au 12ème hussard à Fontenay.
- 80 soldats pour "l'infanterie" à Mayence (qui est le dépôt général de l'armée du Rhin au même titre que Bayonne pour l'armée d'Espagne).

Une circulaire de Montalivet du 6 novembre 1809 fait allusion à la présence de "*détachements de la compagnie de réserve employés en ligne en Espagne ou sur l'Escaut*". Par exemple, des hommes sont envoyés au 5è de ligne en décembre 1810 (probablement pour fournir des cadres d'instruction des recrues). Ce régiment dont le dépôt se situe à Grenoble opère en Espagne dès 1808. Ce document souligne d'ailleurs que ces détachements restent à la charge du département. Cette compagnie représente une force de sécurité et de coercition aux ordres directs du préfet. Celui-ci reçoit par le décret impérial du 5 mai 1809 le droit d'effectuer des substitutions entre des conscrits désignés pour les corps de ligne et ceux de la compagnie de réserve, sous réserve qu'ils remplissent quelques conditions (au moins 1m 651, non réformé...)[109], ceci afin de remplir les déficits des contingents assignés au département du fait des désertions.

Recrutement de la compagnie de réserve de la Gironde au 1er juillet 1809

Période	Recrues reçues	Recrues perdues
An XIV - 1er octobre 1806	296	68
1er octobre 1806 - 1er juillet 1809	156	275
Effectifs au 1er juillet 1809	**177 (en sous-effectif)**	

Ce petit tableau de synthèse établi en juillet 1809 confirme indirectement que la compagnie de réserve perd de nombreux éléments, d'une part pour cause de maladies ou de réformes, mais également au profit des corps de ligne dès la période 1806-1809.

[107] Idem
[108] On trouve des états de situation détaillés dans le carton 4 R 18.
[109] Lettre du directeur général de la conscription, 17 juillet 1810. AD, 4 R 14.

La pénurie de ses effectifs est compensée par l'appel de volontaires (32 arrivent entre juillet et octobre 1809) et, à la différence des chasseurs de montagne, en aucun cas grâce à d'anciens réfractaires. Ces volontaires trouvent en outre l'avantage de faire inscrire leurs frères cadets en fin de liste de conscription (derniers groupes appelés)[110].

Les compagnies de réserve deviennent également à mesure que le besoin de troupes augmente un moyen supplémentaire pour les autorités de faire face à la pénurie d'effectif qualifié en se procurant directement des cadres déjà instruits. Le ministre de l'intérieur écrit ainsi au préfet le 9 février 1813 que l'empereur a l'intention de ponctionner sur la compagnie de Gironde[111]:

- 6 sergents et 16 caporaux pour 47è de ligne de Lorient (régiment d'Espagne).
- 1 cavalier pour le 1er carabinier de Lunéville.
- 20 sergents pour le 23è léger d'Auxonne.
- 5 cavaliers pour le 13è cuirassier transféré à Niort.
- 9 cavaliers pour le 21è chasseur de Libourne (régiment d'Espagne).
- 20 cavaliers pour le 21è dragon de Saintes (en Espagne également).

A titre anecdotique, on peut noter que la compagnie de réserve girondine semble donner satisfaction aux autorités car un rapport d'inspection du chef de bataillon Monthieu (commandant la compagnie) du 15 septembre 1809 lui donne un avis favorable, lui attribuant une "*bonne tenue*" et un "*bon esprit*".

d) Quelques cas particuliers.

Pour terminer, on peut trouver également au fil des archives quelques cas isolés de girondins en situation particulière au service de l'Espagne ou désireux de s'y rendre.

Ainsi, on peut citer le cas du capitaine Bertain, de Bordeaux, démissionnaire du 17è de ligne en 1810 et obtenant un passeport pour Madrid afin de "*réclamer du service dans son grade*" avec l'assentiment des autorités militaires françaises[112]. De même, une dame Gazeau, de Ste Foy, écrit aux autorités en mars 1812 pour que son fils Charles soit exempté de conscription et reçoive des lettres patentes de la préfecture afin de pouvoir "*rester au service de Sa Majesté le roi d'Espagne*".

Néanmoins, ce type de situation et de démarche semble rester très marginal et on ne peut en aucun cas y voir un quelconque mouvement massif des Girondins pour servir en Espagne.

[110] Instruction de la direction générale de la conscription, juillet 1809, AD, 1 R 126.
[111] AD, 1 R 3.
[112] AD, 4 M 688, passeport numéro 190.

3) Etude des registres de décès de militaires girondins.

Le second moyen de suivre le destin des militaires girondins ayant combattu en Péninsule ibérique réside dans l'étude de l'enregistrement des actes de décès qu'on peut trouver dans les fonds d'archives départementaux[113].

Bien que prometteurs, ces documents s'avèrent en réalité rapidement décevants. En effet, non seulement un certain nombre semblent manquer (enregistrements antérieurs à 1810) mais un certain chaos dans leur tenue (erreurs de numérotation, manque de précision parfois dans les motifs du décès, pas d'ordre chronologique, les actes arrivant parfois avec plusieurs années de retard...) rendent très délicate une étude organisée et systématique[114]. Les enregistrements donnent théoriquement les informations suivantes. A titre d'exemples :

- (Registre 2 R 3, lettre L, n°129, arrivé à la préfecture le 26 décembre 1812):
Charles Latechine, de Bègles; fusilier au 16è léger; tué d'un coup de feu le 6 décembre 1811 à Algésiras.

- (Registre 2 R 3, lettre Q, n°1, arrivé à la préfecture le 9 avril 1809):
Pierre Quoquet, des Ides; fusilier à la 3è compagnie, 3è bataillon, 120è de ligne; mort de "fièvre putride" le 7 mars 1809 à Santander.

- (Registre 2 R 3, lettre Q, n°8, arrivé à la préfecture le 10 mars 1815):
Antoine Quinette, de Libourne; chasseur au 17è léger; mort le 22 décembre 1810 à Ciudad-Rodrigo.

Néanmoins, on peut en opérant des sondages en tirer un certain nombre d'informations globales intéressantes. Sur 2431 décès enregistrés entre les années 1808 et 1813, on trouve "seulement" 494 militaires girondins décédés en Espagne ou au Portugal même, soit environ 20%. Pour obtenir un chiffre plus correct des décès survenus en rapport avec la guerre d'Espagne, il faudrait également y ajouter de nombreux soldats ayant trouvé la mort dans les hôpitaux de la région du sud-ouest (en particulier Bordeaux ou Bayonne) et également ceux tués lors de l'invasion anglo-hispano-portugaise de 1813-1814. Mais la séparation entre les soldats rapatriés d'Espagne et les autres est impossible à déterminer sans des recherches extrêmement poussées et probablement un peu vaines.

Le tableau suivant détaille les soldats girondins morts en Péninsule ibérique même, pour les années 1808 à 1813.

[113] Registres 2 R 3 et 4 en ce qui concerne la période impériale.

[114] Il faudrait pour y parvenir reprendre un à un les actes individuels de décès (plusieurs milliers) présents également dans les fonds.

Année	Total enregistré	Maladie	Blessure	Non précisé	Notes
1808	11	6	1	4	année incomplète
1809	24	11	6	7	année incomplète
1810	103	76	11	16	année incomplète
1811	42	15	13	14	
1812	140	83	18	39	
1813	174	49	12	113	
TOTAL	**494**	**240**	**61**	**193**	

On ne peut manifestement pas tirer de ces chiffres lacunaires une véritable évolution quantitative satisfaisante mais on peut tenter d'en dégager quelques éléments de réflexion.

La première remarque qu'on peut faire aux vues de ces chiffres est la très grande proportion de décès pour cause de maladies diverses par rapports aux blessures reçues sur le champs de bataille (au moins 4 pour 1). Cet élément est une constante dans l'histoire militaire de cette époque et ne représente pas un facteur particulier au théâtre péninsulaire. Les batailles représentent un paroxysme de la guerre de mouvement pratiquée tout au long du XIXème siècle, et leur extrême violence est en terme de pertes humaines partiellement compensée par leur circonscription dans l'espace et dans le temps (rarement plus d'une journée sur une étendue de quelques kilomètres carrés). En revanche, les conditions d'hygiène et de salubrité effroyables de l'époque sont la cause de vastes épidémies qui fauchent parfois des régiments entiers et sont de très loin la principale cause d'attrition des troupes. Ce fait est peut-être encore plus marqué dans le cadre d'une guerre longue et sous un climat et des conditions d'existence particulièrement difficiles comme la guerre d'Espagne.

Le second élément remarquable réside dans la faible proportion des décès de l'année 1811. Cette année semble en effet marquer un véritable creux des pertes. Bien qu'on ne puisse réellement, du fait des lacunes des documents et de la complexité des interactions entre les événements, en tirer des conclusions d'une absolue certitude, ce fait semble correspondre à une dernière période relativement favorable aux français. C'est en 1811 en effet que les troupes impériales effectuent leur dernière campagne au Portugal (Masséna à Torres Vedras) et parviennent encore pour un temps à empêcher Wellington d'entamer son projet de reconquête de l'Espagne (échec de Badajoz), pendant que Suchet remporte encore de grands succès en s'emparant de Sagonte et Valence à la fin de l'année. Peut-être peut-on trouver dans cette très relative sécurité un des facteurs explicatifs des moindres pertes de militaires girondins.

En revanche, les deux années suivantes sont caractéristiques de l'accumulation des désastres qui commencent avec les défaites de Ciudad Rodrigo (en janvier 1812) et

des Arapiles (en juillet) et qui marquent le commencement du retrait forcé des français de Péninsule ibérique. En novembre, Joseph rentre une dernière fois à Madrid ou il connaît un dernier répit durant l'hiver, mais dès le printemps 1813, Wellington entame une offensive générale qui ne s'arrêtera plus. Le 21 juin, intervient la bataille, décisive entre toutes, de Vitoria, où les dernières armées françaises sont non seulement battues mais perdent tous leurs bagages et se replient dans le désordre le plus complet pour s'accrocher à l'étroite frontière basque. Les chiffres des pertes pour l'année 1813 sont d'autant plus impressionnants qu'ils ne tiennent pas compte du sort des militaires girondins pris dans la tourmente de l'invasion.

Le chiffre considérable des "non précisés" de l'année 1813 peut par contre être précisément expliqué grâce à l'étude de Reynaud sur le maréchal Suchet[115]. En effet, la plus grande part de ces 113 décès surviennent à Tortose à la fin de l'année 1813 et concernent des soldats du 117è de ligne, régiment appartement à l'armée de Suchet. Celui-ci, bien qu'invaincu, est forcé d'abandonner la Catalogne, son flanc droit ayant été découvert par le retrait précipité de l'armée principale. Envisageant la possibilité d'un retour offensif ultérieur, il laisse en Espagne un certain nombre de garnisons dans les places principales, dont Tortose à qui il confie ses 6000 malades et blessés pour ne pas être retardé et risquer d'être pris au piège. La plus grande partie des 113 "non précisés" de l'année 1813 en faisaient partie et sont probablement morts consécutivement aux conditions d'hygiène et de salubrité épouvantables imposées à une ville assiégée.

En faisant le décompte par arme des décès, on peut également dresser le petit tableau suivant montrant la proportion écrasante de soldats du département versés dans l'infanterie.

Arme	Total de décès	Pourcentage du total
Infanterie	437	88,5 %
Cavalerie	14	3%
Artillerie	6	1%
Garde impériale (toutes armes)	10	2%
Divers (services, génie...)	27	5,5 %

Conformément aux conditions militaires de l'époque, c'est la masse des "troupiers" qui paie le plus lourd tribut en vies humaines. Le pourcentage des pertes est en effet proportionnellement au nombre de soldats assignés nettement supérieur aux autres armes. Ce fait général s'explique tant du fait des combats où les fantassins, formant la grande masse des combattants, sont plus exposés au feu adverse, mais également par les conditions de vie la plupart du temps un peu plus aisées dans les corps spéciaux comme l'artillerie moins exposés et souvent plus soignés par les officiers généraux (tout particulièrement la garde impériale, ce "*corps chéri de*

[115] *Contre-guérilla en Espagne.*

l'empereur", qui dispose entre autres de son propre service de santé, d'une solde supérieure et d'un meilleur ravitaillement.). Le nombre de cavaliers recoupe le faible nombre de girondins demandés pour cette arme, dans laquelle les critères de santé et de taille sont très importants. On ne compte dans chaque levée qu'un ou deux cuirassiers/carabiniers (cavaliers d'élite de très grande taille) et parfois quelques conscrits demandés par un régiment de dragon.

On peut également finalement établir une liste des principales unités où des soldats originaires du département trouvent la mort en Espagne et au Portugal et, en les confrontant avec les contingents des registres de conscription et les historiques régimentaires, retrouver partiellement la trace des soldats girondins ayant combattu en Péninsule ibérique.

Infanterie:
- 117è régiment de ligne : 124 (25 %)
- 10è régiment de ligne : 87 (17,5 %)
- 26è régiment de ligne : 64 (13 %)
- 96è régiment de ligne : 36 (7 %)
- 15è régiment de ligne : 18 (3,5 %)
- 47è régiment de ligne : 14 (3 %)

Cavalerie:
- 24è régiment de dragons : 5 (1 %)

Artillerie:
- 6è régiment d'artillerie à pied : 5 (1 %)

Le restant est réparti en petits groupes de quelques individus entre de très nombreuses unités différentes de tout type.

Enfin, un certain nombre d'officiers originaires de Gironde combattent en Espagne. Le plus fameux, le général de cavalerie bordelais Nansouty, qui s'est distingué entre autres à Austerlitz à la tête de ses cuirassiers, y fait un bref passage aux côtés de l'empereur en 1808 mais regagne l'armée d'Allemagne dès janvier 1809. Néanmoins, seuls les décès quelques lieutenants et capitaines girondins sont inscrits dans les registres.

La complexité et la volonté de brassage du système militaire révolutionnaire et impérial, qui tente d'abolir toute référence provinciale au profit de la nation, ne permet pas de dégager de tous ces éléments un mouvement ou un rôle particulier dévolu aux militaires girondins. Ceux-ci participent à la guerre d'Espagne au même titre que les autres soldats français (peut-être un peu plus nombreux en proportion) mais les autorités administratives locales n'ont en aucun cas de rapports de suivie de leurs administrés (sauf dans le cas très particulier des détachements spéciaux) jusqu'à

leur retour ou à l'arrivée de leur acte de décès. Ce fait est encore renforcé par le véritable "black-out" imposé sur la Péninsule ibérique, y compris dans la correspondance officielle,

CHAPITRE V

Les populations girondines et le "service de l'armée" jusqu'en 1813.

Plus que le sort des soldats, dont les autorités administratives locales perdent quasiment la trace une fois leur incorporation dans l'armée effectuée, celui des populations civiles girondines sollicités par le service de l'armée ou tout simplement confrontées à une présence inhabituelle de militaires se révèle être une des préoccupations majeures de la préfecture et produit une quantité d'archives considérable. En 1807, en Pologne, Napoléon écrit: "*le sort de l'Europe dépend des subsistances*"[116]. On a aujourd'hui du mal a imaginer les contraintes découlant de la logistique nécessaire à des armées nationales, comprenant des dizaines voire des centaines de milliers d'hommes, avant l'apparition du moyen de transport militairement révolutionnaire qu'est le chemin de fer. La lourdeur de ce système militaire impérial, qui représente une certaine transition entre le XVIIIè et le XIXè siècle, pèse de manière très forte sur les populations civiles, et tout particulièrement en Gironde.

[116] Cité par Lachouque, op.cit.

1) Les fournitures nécessaires à l'armée.

La "*manière*" napoléonienne de la faire la guerre se démarque surtout des méthodes antérieures par une volonté de rapidité dans les mouvements jusque là inégalée. On pourvoie au ravitaillement en pays étranger de deux façons : D'une part, l'armée transporte avec elle une partie de sa nourriture, en particulier les céréales, qui sont transformées en pain au fur et à mesure des besoins par des fours mobiles. Les autres besoins sont couverts par des achats directement dans les provinces traversées. Les campagnes devant être rapidement décisives, ce système fonctionne correctement et les premières années des guerres napoléoniennes ne sont pas, comme on l'a longtemps cru, le théâtre de rapines diverses qui n'apparaissent vraiment qu'avec l'accumulation des difficultés (en particulier en Russie et en Espagne). Les corps sont ainsi beaucoup plus mobiles que leurs vis-à-vis européens, toujours tributaires de leurs lourds convois de ravitaillement. Ce système comprend de véritables failles. Dans le cas d'un adversaire pratiquant la politique de la terre brûlée comme en Russie, l'allongement démesuré des lignes de communication annihile toute capacité de ravitaillement. De même, lorsque la durée des campagnes s'allonge dans des provinces pauvres (comme en Espagne), les besoins considérables de l'armée finissent par être trop importants pour le pays qui ne peut, même contre paiement, honorer les demandes. L'armée a donc recours à la méthode des réquisitions, qui présentent le double inconvénient de ruiner définitivement les pays concernés et de lui aliéner les populations.

La Gironde et les autres départements du sud-ouest doivent dès 1808 supporter le poids d'une masse de plus de 200 000 hommes se rendant en Péninsule ibérique. Un besoin considérable de fournitures de toutes sortes en découle. D'après les archives, l'armée traite directement avec des entreprises privées par le biais de la direction générale des vivres pour tout ce qui concerne les denrées de bouche. De fait, la préfecture n'est jamais sollicitée avant 1813 pour fournir des vivres à l'armée. La quasi-totalité des demandes faîtes aux autorités civiles concerne les fourrages pour la cavalerie et les trains d'équipages. Ainsi, le ministre de l'administration de la guerre Dejean écrit-il au préfet le 2 septembre 1808 au sujet de la réactivation de la route des grandes Landes[117]:

> "...nul inconvénient pour l'approvisionner en pain, légumes, viandes, et liquides, la direction générale des vivres y pourvoira."

Il indique plus loin que la responsabilité du préfet réside dans la formation et l'approvisionnement en fourrages de gîtes d'étapes sur cette route.

[117] AD, 1 R 142.

Les seules allusions sur la question des vivres que l'on peut trouver dans la correspondance préfectorale à cette période sont indirectes. Par exemple, la direction générale des vivre demande au préfet le 3 septembre 1808 de réquisitionner des ouvriers tonneliers pour que son agent à Bordeaux puisse faire fabriquer des biscuits[118].

De la même façon, les diverses fournitures d'habillement sont traitées directement par l'armée et ne concernent pas les autorités administratives locales. L'étude de Rousselot démontre pourtant que l'armée fait confectionner de nombreux effets d'habillement dans la ville de Bordeaux en 1808. Il cite un rapport de l'inspection aux revues adressé à Berthier en date du 4 novembre 1808 qui indique que 44 000 capotes, 20 000 habits militaires ainsi que de nombreux souliers sont commandés par l'armée à des entrepreneurs bordelais. Ce rapport met l'accent sur le manque de qualité et la corruption qui règne à Bordeaux en cette matière. Ainsi, l'ordonnateur Pernoud, ayant passé un marché avec l'entrepreneur Viel de 44 000 capotes à 2,50 francs l'unité, ce dernier en sous-traite une partie à 1 franc l'unité et rogne sur la qualité des tissus, fournissant ainsi un matériel de très faible qualité. Toujours d'après Rousselot, des mesures drastiques sont ordonnées par l'empereur lui-même dans une lettre incendiaire de Burgos à son ministre Dejean le 17 novembre 1808[119]:

> "Votre bureau d'habillement est composé d'imbéciles. Vos fournisseurs de Paris sont des fripons **comme ceux de Bordeaux**; il y en à qui ont vendu des effets qui étaient partis pour vous."

On trouve également en 1808 quelques éléments de correspondance concernant la réparation de caissons d'artillerie effectués pour le compte de l'armée à Bordeaux; "*Bordeaux offrant toutes les possibilités*"[120].

Mais la préoccupation constante des autorités préfectorales réside dans la fourniture des fourrages demandés par les autorités militaires pour les troupes de passage ainsi que pour l'approvisionnement des relais et des gîtes d'étape du département. La Gironde se voit ainsi assignée dès 1808 des "*masses de fourrages*" à se procurer par "*voie d'appel*" et à faire verser dans les magasins militaires du département pour nourrir les très nombreux chevaux accompagnant l'armée. La masse de fourrage ordinaire pour l'année 1808 est fixée pour le département en février et s'effectue par voie d'appel, le préfet passant des marchés (dont il y a peu de traces en 1808) pour fournir son contingent. Mais dès l'été 1808, le branle bas de combat provoqué par les premiers désastres de Péninsule et l'appel en urgence des trois corps de la grande armée provoque des mesures que le ministre Dejean qualifie

[118] AD, 1 R 138
[119] Rousselot, op.cit, p 437
[120] Administration de la guerre à préfet, 1er octobre 1808, AD 1 R 142.

d'"*exceptionnelles*". Deux ordres spéciaux de réquisition sont transmis à la préfecture Gironde par le ministère de l'administration de la guerre, le premier le 8 septembre 1808 et le second le 31 janvier 1809.

Des registres présents dans les archives permettent de dresser un tableau évaluant les quantités de fourrages à verser dans les divers magasins par le département pour le passage de la grande armée[121]:

Magasins de versement	Quantité de foin (tonnes)	Quantité d'avoine (hl)	Notes
Bordeaux	601	4528	Doit en reverser une partie au magasin de Belin
Sainte Foy	90	900	
Langon	245	1230	
Blaye	135	1350	
Captieux	140	1300	
St André de Cubzac	147,5	1336	
Bazas	245	1230	
Barsac	232,5	1175	
Sauveterre	50	400	Magasin d'appoint
TOTAL du département	**1886 tonnes**	**8921 hectolitres**	

Les ordres de réquisition une fois transmis à la préfecture, celle-ci effectue la répartition entre les arrondissements puis entre les communes qui assignent un quota à fournir par les propriétaires suivant leur richesse. On peut par exemple, grâce à une plainte de février 1810 d'un propriétaire girondin, avoir une illustration des difficultés engendrées par le système de répartition[122].

Un certain J.P Rayes, propriétaire à Beautiran et à l'Isle St George se plaint de l'injuste répartition des masses de fourrages faîte par le maire de Beautiran lors des réquisitions de foin destinées au magasin de Barsac en 1808-1809. Il a dû fournir:

- Pour sa propriété de l'Isle St George (235, 23 francs d'impôts): 225 kg de foin sur un total de 2 tonnes demandées à la commune, soit environ le neuvième.
- Pour sa propriété de Beautiran (326, 21 francs d'impôts): 500 kg de foin sur un total de 2, 5 tonnes demandées à la commune, soit le cinquième.

Les autorités civiles ont manifestement un certain mal à faire rentrer les denrées de réquisition. Le maire de Bordeaux est ainsi obligé le 10 octobre 1808 d'enjoindre les retardataires à fournir le contingent de fourrages prescrit ou a y être "*contraints par voie de garnisaires*". Le 2 novembre, il écrit au préfet que "*les détenteurs de fourrages les cachent pour les soustraire aux réquisitions*". Il semble que l'arrivée opportune de plusieurs navires de commerce étrangers chargés de céréales dans le

[121] AD 2 R 116 et 117. Les quantités de foin sont données dans les documents originaux en quintaux de 100 livres (50 kg) ou en quintaux métriques (100 kg).
[122] Plainte adressée au préfet, AD 2 R 152.

port de bordeaux au mois de novembre ait néanmoins donné un peu d'air aux populations soumises aux réquisitions.

Le prix de ces fourrages, définis par l'arrêté préfectoral du 23 octobre 1808, est fixé à "*4;85 1/2 francs*" le quintal de foin et à 7, 5 francs l'hectolitre d'avoine. Des fonds spéciaux débloqués par le ministre de l'administration de la guerre portent sur un total de 197 000 francs en plusieurs ordonnances de paiement étalées dans le temps entre janvier 1809 et mars 1810[123].

Le ministre transmet également l'ordre de priorité pour l'utilisation de ces fonds : Ils sont tout d'abord destinés à "*payer une grande quantité d'avoine appartenant à des expéditionnaires étrangers en rade de Bordeaux ou devant Libourne*" et ensuite à régler les divers frais de transport entre magasins ou "*vers les frontières du département*". Le restant est enfin "*mis à la disposition de messieurs les sous-préfets ou les maires de l'arrondissement de Bordeaux pour faire la répartition entre les contribuables*". Ces priorités expliquent facilement les retards de paiement qui semblent assez systématiques sur toute la période et expliquent peu être en partie la lassitude envers le régime, des propriétaires d'exploitations, premiers touchés par ces mesures spéciales.

De 1809 à 1812, d'autres appels ou réquisitions de denrées sont ordonnées pour faire face à l'arrivée (souvent imprévue) de contingents de cavaliers ou de trains d'artillerie, les autorités devant en permanence garder des magasins prêts à faire face à l'éventualité d'un mouvement massif de troupes. Ainsi par exemple, un "*appel général de denrées*" portant sur 600 tonnes de foin, 4000 hectolitres d'avoine et 55 tonnes de paille est ordonné par le ministre de la guerre en novembre 1809. Au printemps et à l'été 1810, des réquisitions de fourrage sont effectuées dans le but spécifique de remplir les magasins militaires vidés pour approvisionner l'armée du Portugal de Masséna qui éprouve de graves difficultés logistiques devant Wellington à Torres Vedras.

Un document établi le 19 septembre 1810 nous donne à titre d'exemple le détail des "*fournitures de fourrages de la ville de Bordeaux dans les magasins militaires des fourrages en 1810 en exécution des arrêtés de M. le préfet de Gironde des 4 janvier et 21 mai 1810*"[124]:

[123] AD 1 R 5. Ce paiement donne lieu d'ailleurs à une importante correspondance consécutive à une erreur constatée de *278,57* francs dans les comptes.
[124] AD, 2 R 151.

Date	Magasin de livraison	Quantité de foin
2 mars 1810	Barsac	17 450 kg
15 juin	Libourne	4 565 kg
15 juin	Libourne	4 500 kg
17 juin	Libourne	4 725 kg
19 juin	Libourne	4 768 kg
21 juin	Libourne	4 608 kg
23 juin	Libourne	5 000 kg
25 juin	Libourne	6 650 kg
26 juin	Libourne	4 600 kg
29 juin	Libourne	4 672 kg
30 juin	Libourne	4 144 kg
15 juillet	Libourne	1 685 kg
TOTAL		**67 tonnes et 367 kg**

Mais ici encore, on ne trouve pas avant 1813 de rapports décrivant des situations vraiment alarmantes des populations ou de graves difficultés consécutives simplement aux réquisitions. Celles-ci ne semblent toucher essentiellement que les propriétaires. La seule difficulté réelle apparaissant dans la correspondance se situe dans les retards de paiement puisqu'on trouve encore en 1811 des versements d' "acomptes" pour des fourrages requis en 1808. Néanmoins, quelques plaintes sont enregistrées par la préfecture. Une plainte anonyme des habitants de Pujols est par exemple transmise en 1812, à propos du refus du maire de payer les fournitures de fourrage faîtes directement aux troupes de passage:

> "...il n'est point d'injustices et de vexations qu'il ne se permette.[...] Il est pénible aux exposants de sortir de leur caractère en signalant à votre excellence un fonctionnaire public dont la conduite est irréprochable sous tant de rapports, mais l'intérêt de la commune nous l'ordonne."

D'ailleurs, le ministre de l'administration de la guerre répond à ce sujet au préfet le 1er août 1812 de faire une enquête et de prendre les "*mesures suffisantes pour assurer à vos administrés la justice qu'ils sont en droit d'attendre des autorités*".[125]

Ces difficultés sont le plus souvent engendrées par des détachements militaires, la garde en particulier, qui entendent parfois se fournir seuls chez l'habitant en cas de manque ou de retard dans la livraison des fourrages des magasins.

Quelques affaires de malversation apparaissent également dans la gestion des fourrages destinés à l'armée, comme cela semble être le cas tout au long de l'empire et tout particulièrement en Espagne. La principale apparaissant dans les archives militaires est celle du garde magasin de St André de Cubzac, Crinqualy, qui est arrêté

[125] AD, 2 R 143.

en mai 1810 sur ordre du ministère[126]:

> "Du **déficit** et du **désordre** ayant été reconnus dans la gestion du sieur Crinqualy, garde-magasin des fourrages de St André de Cubzac, j'ai décidé que ce comptable serait mis en prison et que sa gestion serait appréciée à Bordeaux par une commission spéciale dont un délégué du département de la Gironde ferait partie et qui serait présidée par le commissaire des guerres Blanchard."

Il ne semble pas, officiellement tout au moins, que les denrées devant être fournies directement par les autorités administratives du département aient fait l'objet de vastes opérations mercantiles de la part des grands noms du commerce bordelais. Aucun de ces grands noms (Balguerie et consorts) n'apparaît dans les affaires de fournitures de fourrages en Gironde. De plus, la lenteur de l'administration centrale pour débloquer les fonds et leur fixation à un niveau relativement bas ne semblent pas avoir été des facteurs très favorables à l'épanouissement d'opérations commerciales de grande ampleur liées à ces fournitures[127]. D'autre part, si une certaine résistance des populations face aux réquisitions se fait jour à cette période, elle semble rester assez marginale et n'empêche en tout cas pas le département de fournir les masses de fourrages qui lui sont demandées et il semble que jusqu'en 1813, les autorités militaires aient été satisfaites par les fournitures girondines.

Si les marchés militaires ne semblent pas avoir représenté une manne pour l'économie locale, un élément intéressant peut être noté. Il s'agit du nombre de négociants ou d'entrepreneurs girondins obtenant des passeports des autorités pour se rendre en Péninsule ibérique pour "*affaire de commerce*". A partir d'un sondage des passeports délivrés par la préfecture entre le 14 mai et le 22 décembre 1810[128], on trouve que sur un total de 104 passeports, dont la majorité est destinée aux Etats-Unis et particulièrement à Baltimore, 30 sont destinés à la Péninsule ibérique. Les motifs avancés en sont:

- Pour "*affaire de commerce*": 10
- Pour "*affaire d'intérêt*": 7
- Pour raisons familiales (femmes rejoignant leur mari officier...): 6
- Autres motifs (en recherche de travail...): 4

Par contre, le registre de l'année 1813 montre que plus aucun passeport n'est délivré à ce moment là à Bordeaux pour la Péninsule ibérique. Il semble donc que

[126] Dossier "affaire Crinqualy", AD, 2 R 152.

[127] Néanmoins, seule une étude économique approfondie, qui n'est pas notre objet ici, pourrait faire véritablement la lumière sur cette question.

[128] AD, 4 M 688.

certaines relations commerciales se soient établies directement entre la France et l'Espagne pendant les périodes les plus calmes de la guerre et que certains négociants girondins n'ont pas hésité à faire des affaires malgré les dangers encourus. Cela est d'autant plus vraisemblable que l'économie locale étant fortement diminuée par le blocus maritime et en grande partie étouffée par les mesures prises par les autorités militaires (réquisitions, fixation des prix...), certains commerçants bordelais aient vu en Espagne une alternative économique et des possibilités d'enrichissement liés à l'instabilité du pays et à la présence de gouvernements militaires quasi autonomes promettant quelques marchés juteux.

Mais plus que les réquisitions de denrées mêmes, la principale source de difficultés rencontrée dans la correspondance entre 1808 et 1812 réside dans le problème des transports, véritable casse-tête de l'époque. C'est en ce domaine que les girondins sont tout d'abord les plus sollicités.

2) Un besoin permanent en moyens de transports.

Le système des transports militaires représente à l'époque de l'empire l'un des points faibles des services logistiques. Confiés jusqu'en 1807 à des entrepreneurs privés, les transports de l'armée se montrent totalement insuffisants, inefficaces voire même dangereux. Ces insuffisances se révèlent particulièrement en terrain ennemi, où les conducteurs civils ont par exemple la fâcheuse tendance à s'enfuir avec leur équipage au moindre signe de danger, laissant ainsi des artilleurs sans leurs caissons ou des bataillons privés de leurs vivres. De plus, aucune entreprise privée ne semble pouvoir supporté la quantité croissante des besoins de l'armée en moyens de transport.

En 1806-1807, les transports de la grande armée sont confiés à la compagnie Breidt qui emploie 1067 hommes, 646 caissons et 2424 chevaux. A l'issue de la campagne de Pologne, particulièrement révélatrice des insuffisances des transports logistiques effectués par des civils, l'empereur ordonne le 6 mars la création de 10 bataillons du train des équipages militaires. Chacun comprend en principe 6 compagnies composées de 32 caissons attelés chacun à 4 chevaux, soit au total théorique de 1920 caissons et 7680 chevaux. Au début de 1808, la formation de ce train des équipages en est encore à l'état embryonnaire et les compagnies locales de roulage (par exemple les compagnies Olery ou Mascaras à Bordeaux) ne sont pas de taille à prendre en charge les besoins massifs de l'armée. La précipitation des événements d'Espagne oblige les autorités à avoir recours à un très grand nombre de réquisitions, non seulement de chevaux mais également d'équipages de roulage pour effectuer l'acheminement des denrées militaires et les transports de troupes.

Les premières réquisitions surviennent dès les débuts de l'expédition en Péninsule ibérique. Un recensement des chevaux utilisables à Bordeaux effectué le 16 décembre 1807 donne le chiffre de 496 chevaux de trait appartenant à une centaine de propriétaires. Dès le 27 décembre, la ville est requise pour fournir 36 chevaux pour un transport d'artillerie vers Roquefort. Le 3 janvier 1808, 68 chevaux de la ville sont également réquisitionnés pour transporter un autre détachement d'artillerie vers Bazas[129]. Dans le courant de l'année 1808, les réquisitions se multiplient.

a) Les transports de troupe.

Bien que l'essentiel des troupes se déplace à pied (ou à cheval pour la cavalerie), les autorités militaires utilisent le "transport en poste" pour amener rapidement certains détachements à destination de la façon la plus rapide et la moins fatigante possible. Dès le mois d'avril 1808, on trouve de nombreuses instructions du ministère de l'administration de la guerre pour organiser en Gironde des relais de voitures

[129] Rousselot, op.cit.

destinées à transporter des détachements[130]. Ces instructions organisent en détail depuis Paris les mesures à prendre sur place, démontrant ainsi l'extraordinaire pointillisme des autorités centrales. Par exemple:

- 30 avril 1808: Deux détachements d'infanterie de la garde de 159 hommes chacun doivent être transportés par relais de Paris à Bayonne. 1 relais de 16 voitures attelées à 4 chevaux transportant chacune 10 hommes avec armes et bagages doit être réuni à Bazas les 11 et 12 mai à 4 heures du matin. Chaque détachement doit parcourir 3 relais par jour.

Ce type de circulaire se multiplie au printemps et à l'été 1808 afin d'acheminer les troupes désignées pour entrer en Espagne. Ici encore la rapidité de mouvement semble être la préoccupation principale des autorités militaires, Murat, major-général des armées françaises en Espagne, demandant directement au préfet en juillet des mesures extraordinaires pour transporter en poste quatre régiment lui étant destiné, et ce *de jour et de nuit*. Le besoin de voitures pour transporter les troupes est encore accentué par le statut particulier de la garde impériale. En effet, si les détachements de ligne voyagent à 10 ou 12 hommes par voiture (6 pour les officiers), un des nombreux privilèges de la garde, dont de très nombreux contingents participent à la guerre d'Espagne, consiste à ne mettre le plus souvent que 8 hommes par voiture. Ainsi, pour le transport d'un régiment standard (environ 1500 hommes), les autorités doivent-elles réquisitionner environ 180 voitures alors que le même régiment dans la ligne n'en aurait utilisé que 125 à 150.

Un exemple de transport en poste de mars 1812 particulièrement important et détaillé dans les archives nous donne une idée des difficultés engendrées par ces réquisitions. Il s'agit du transport de 2 brigades complètes de la garde impériale revenant d'Espagne qui intervient à la fin du mois de mars 1812. Une lettre du comte de Cessac précise les modalités de transport[131]:

> " Monsieur, d'après la lettre que je viens de vous écrire, je vous ai annoncé que la garde impériale voyagerait comme l'infanterie de ligne à 10 hommes par voiture. D'après les renseignements que je viens d'acquérir, il ne doit être mis que 8 hommes sur chaque voiture. En conséquence, de 200 voitures qu'il vous aurait fallu par gîte, il vous en faudra 250."

En prenant toujours pour exemple le même transport, on voit que le peu de considération montré par les militaires envers les voituriers réquisitionnés provoque un certain nombre de difficultés amenant les autorités civiles à prendre la défense de leurs administrés face à certains arbitraires militaires. Pelauque, secrétaire général de

[130] AD, 1 R 138. La première présente dans les archives date du 7 avril 1808 mais certains transports sont antérieurs.
[131] AD, 2 R 152.

la préfecture écrit ainsi de St André de Cubzac au préfet le 28 mars 1812 à propos d'un retard d'une heure pris par les 200 voitures réquisitionnées pour transporter un des régiments de la garde, consécutivement à des pluies diluviennes qui les ont forcé à s'abriter et ont ainsi retardé leur rassemblement[132]:

> " Ce petit retard, qui a donné lieu à quelques officiers d'exprimer leur mécontentement avec indécence, provient de deux causes qui ne dépendoient pas de nous.[...] Tous les voituriers sont dans la désolation, leurs chevaux privés de la nourriture nécessaire et excédés de fatigue pourront à peine fournir leur course; et ce qu'il y a de bien fâcheux encore, c'est qu'ils ont à faire à **quelques officiers impitoyablement durs**."

On trouve également à ce propos une série de plaintes enregistrées à la préfecture. Par exemples:

Un cocher, Claude Franc, n'a pas pu se faire payer son transport pour le compte de 6 officiers du 3è régiment de la Vistule. En effet, ce transport est considéré par les autorités comme nul, le règlement militaire prévoyant que les officiers voyagent avec leur compagnie et en aucun cas seuls.

Toujours en mars 1812, une certaine dame Mayac demande désespérément une indemnité pour un de ses chevaux, mort de fatigue pendant le transport.

Même lorsque les militaires se montrent compréhensifs, les règlements finissent par effacer toute trace de bonne volonté chez la plupart des réquisitionnés. Le général commandant la 1ère brigade de la garde impériale adresse ainsi une lettre au préfet le 24 mars 1812 pour s'excuser de ne pouvoir payer les voituriers présents à Bordeaux mais que ses ordres stipulent qu'il ne peut utiliser le transport en poste qu'à partir de St André de Cubzac. Il ajoute qu'il "*regrette que les conducteurs requis pour plusieurs jours ne soient payés que pour deux*" et qu'il va appuyer une demande d'indemnisation auprès du ministère de la guerre.

Une lettre du 25 mars 1812 de Matthieu, l'adjoint au maire de Bordeaux chargé du bureau militaire, illustre bien les difficultés latentes liées aux réquisitions qui se posent aux autorités. Il décrit en effet au préfet les opérations de réquisition de voitures comme un plein succès mais émet des réserves sur l'avenir en raison des problèmes de paiement:

> " Je ne puis m'empêcher de vous entretenir de nouveau de mes craintes sur le refus de paiement pour l'étape de la Bastide à St André de Cubzac. Si les voituriers éprouvent ce refus**, il ne sera plus possible, M. le préfet, de rassembler dans quelqu'autre circonstance les moyens de transport**, mais je me rassure en

[132] AD, 2 R 143.

songeant à tout l'intérêt que vous portez à ces malheureux."

Ces craintes finissent d'ailleurs par avoir des effets puisqu'un fond spécial de 4000 francs arrive le 22 juin pour les "*indemnités et frais extraordinaires*" du transport des deux brigades de la garde[133].

Les réquisitions sont d'ailleurs d'autant plus difficiles à effectuer que le nombre de voitures demandées est toujours plus important. Le summum est atteint en février 1813 où on trouve un régiment de 1850 hommes de la garde voyageant par faveur spéciale à 6 hommes par voiture.

De plus, lorsque d'impérieux besoins de moyens de transports ne peuvent être satisfaits par les départements voisins, ceux-ci font parfois appel à la Gironde pour lui fournir ce qui manque. Ainsi en septembre 1809, le département de la Charente ayant reçu l'ordre de "*S.A.S le Major Général de l'armée d'Espagne*" de mettre un nombre considérable de voitures à la disposition du 3è régiment de la Vistule, le préfet en est réduit à demander l'autorisation d'en réquisitionner une vingtaine à Cézac, Cubzac et Chiézac en Gironde[134].

L'encombrement manifeste des principaux itinéraires routiers et le nombre croissant de réquisitions de voitures dès 1808 pousse le maire Bordeaux à chercher à faire transiter un certain nombre de détachements par eau, en particulier de Bordeaux à Langon (par exemple le 4è léger en juin 1808). Les populations "fluviales" sont ainsi mises à contribution, tant pour le transport de détachements que pour le passage des rivières. Bien que les indemnités devant être perçues se montent quotidiennement à 6 francs pour les patrons et 1,50 francs pour les marins réquisitionnés, de nombreux problèmes de discipline émaillent la correspondance. On les comprend mieux lorsqu'on s'aperçoit que les premiers paiements des transports et passages fluviaux de 1807, 1808 et 1809, portant seulement sur le tiers des sommes dues, n'interviennent qu'en janvier 1811 ! Une somme conséquente de 41 451 francs, est enfin débloquée sur l'exercice 1812, et encore parce que la direction générale des ponts et chaussées refuse d'utiliser une partie de cet argent pour une gratification exceptionnelle sollicitée par l'ingénieur en chef de la Gironde pour lui-même et pour l'ingénieur ordinaire en raison des travaux de la route d'Espagne[135].

b) Le transport des fournitures et des subsistances.

Mais l'acheminement des troupes "en poste" n'est pas le seul prétexte de réquisitions de moyens de transports en Gironde. Dès septembre 1808, l'insuffisance

[133] Les pièces concernant le passage des brigades de la garde en mars 1812 sont dispersées dans plusieurs cartons des archives départementales (2 R 152 et 2 R 143 surtout).
[134] Etat des réquisitions de voiture pour le 3è régiment de la Vistule, AD, 1 R 142.
[135] Lettre de Molé au préfet du 25 mai 1812, AD 2 R 143.

des commissionnaires de roulage employés par l'armée pousse les autorités administratives à demander au département de "*prendre des mesures extraordinaires pour le transport de Bordeaux à Bayonne de 11 000 quintaux métriques de farine et biscuits*", avant le 10 octobre, par "*voie de réquisition*"[136]. Dès lors, la quasi-totalité des moyens de transport du département sont en permanence sollicités pour le passage de la grande armée vers l'Espagne.

Didier, ingénieur en chef du département, fait même réquisitionner des voitures au plus fort des passages afin de hâter la fin des travaux. Cette mesure ne semble pas du goût du ministère de l'administration de la guerre qui écrit au préfet le 24 novembre 1808[137]:

> "L'entrepreneur des transports de l'administration de la guerre est dans l'impossibilité de faire expédier par la Gironde une masse considérable d'effets de toute espèce reconnus indispensables pour le service des armées d'Espagne.[Les voitures de roulage mises en réquisition par ordre du préfet] ne le sont sans doute que pour des services qui les exigent impérieusement mais il est nécessaire aussi que les transports à faire par l'entrepreneur dont il s'agit ne soient pas paralysés, car autrement l'armée manquerait des objets de premier besoin."

Ici encore, aucune opération mercantile d'envergure ne peut être envisagée par les propriétaires de voitures roulières. Si les prix des voitures de réquisition, fixés par le préfet à 15 francs le quintal transporté par un arrêté du 16 novembre 1808, sont tout d'abord assez intéressants pour les propriétaires, les autorités de l'administration de la guerre les ramènent rapidement à un niveau plus faible. Dans une instruction du 22 décembre 1808 adressée au préfet, le ministre Dejean prescrit de fixer le prix des voitures de réquisition "*par rapport à celui d'avant le passage de l'armée, avec néanmoins une petite augmentation due au marché*", soit environ 7 à 8 francs le quintal transporté de Bordeaux à Bayonne. La raison essentielle en est que le préfet, pour fixer les prix du transport de Bordeaux à Bayonne, avait pris pour base ceux des transports de Bayonne à Vitoria en Espagne. Les autorités de l'administration militaire, considérant Vitoria "*en pays ennemi et sans secours*" (ce qui est déjà à cette époque un aveu indirect de la situation difficile face au soulèvement espagnol) refusent d'acquitter les mêmes indemnités envers les transporteurs girondins[138].

Les réquisitions de chevaux et de voitures civiles semblent peser de plus en plus sur les populations. En janvier 1810, Pelauque signale à plusieurs reprises à la préfecture de nombreuses réquisitions individuelles de chevaux opérées par la garde impériale pour recompléter ses attelages sans que les propriétaires ne soient

[136] AD, 2 R 138. Les quantités représentent 1100 tonnes de vivres.
[137] AD, 2 R 142.
[138] AD, 2 R 142.

indemnisés. Il s'agit en particulier du détachement de dragons du colonel-major Delaitre, stationné provisoirement à La Réole. Devant le mécontentement des autorités locales, le payeur de la 11è division militaire finit par débloquer une somme de 20 000 francs pour couvrir les frais garde, "*c'est le maximum possible en ce moment*"[139]. De plus, on peut noter qu'un certain nombre de malversations ont lieu dans le chaos des mesures de réquisitions, en particulier des utilisations de voitures de réquisitions à des fins commerciales personnelles par certains entrepreneurs à qui elles sont confiées. Un certain Miailhe est ainsi mis en cause en janvier 1809 et à plusieurs reprises, le ministre de l'administration de la guerre accompagne ses ordres de réquisition au préfet par une mise en garde contre les possibilités d'utilisation abusive des moyens de transport concernés.

Mais c'est surtout en août 1810 qu'une nouvelle opération de réquisition de grande envergure cristallise les difficultés rencontrées par les autorités[140]. Cette nouvelle réquisition intervient en conséquence des difficultés logistiques rencontrées par le maréchal Masséna entré en campagne au Portugal contre l'armée de Wellington. Le 11 août, l'ordonnateur de la 11è division militaire annonce son besoin de faire transporter à l'armée du Portugal les 350 000 rations de biscuits présentes à Bayonne ainsi que de grandes quantités d'effets d'habillement et de harnachement. En tout, cette masse de vivres et de fournitures représente 376 tonnes, nécessitant 215 voitures transportant chacune 1750 kg. Sur ces 215 voitures, environ 150 doivent être prises en France. "*Une réquisition devient indispensable*". 40 voitures à 3 chevaux sont ainsi demandées à la Gironde. Cette nouvelle mesure semble rencontrer des difficultés énormes, non seulement par la réquisition même, puisque l'ordonnateur prend la peine de préciser que "*les rouliers vont essayer de s'y soustraire, faîtes les escorter*", mais surtout par la menace qu'elle fait peser sur le commerce local. En effet, il semble que dès l'annonce de la réquisition de voitures pour l'Espagne, les rouliers en provenance des autres département refusent d'entrer en Gironde par crainte d'être requis à leur tour. Plusieurs documents montrent que la chambre de commerce de Bordeaux fait pression sur le préfet pour faire annuler cette réquisition en brandissant la ruine du commerce bordelais déjà en partie étouffé du fait du blocus maritime.

2 lettres du 28 août témoignent de la situation de difficulté qu'affrontent les autorités pour satisfaire cette fois les autorités militaires.

L'ordonnateur de la 11è division écrit au préfet qu'il renvoie les voitures girondines qui lui ont été adressées: "*Elles sont délabrées et leurs rouliers sont parmi les plus indigents*". Il conseille de les prélever plutôt dans les régions de Blaye ou de Cubzac.

Le même jour, le sous-préfet de La Réole annonce son impossibilité de fournir son contingent de voitures de réquisitions:

---

[139] Lettre du payeur de la 11è division militaire du 20 janvier 18010.AD, 1 R 5.

[140] Toute les documents portant sur cette affaire de réquisition de l'été 1810 sont issus du carton des archives départementales, 2 R 152.

> “ Si les difficultés que j’éprouve pour la fourniture de 10 voitures de rouliers formant le contingent de mon arrondissement étaient de nature à être surmontées par les efforts de mon zèle et de mon dévouement pour le service de Sa Majesté, elles n’existeraient déjà plus et la fourniture serait faîte; mais il m’a paru que dans ces localités, les usages et habitudes de mes administrés offraient des obstacles qui résistaient aux efforts de mon zèle”.

Expliquant que les transports dans l’arrondissement de La Réole se pratiquent essentiellement par voie d’eau, il suggère au préfet d’acheter à l’extérieur les voitures manquantes.

Ces difficultés amènent le préfet de Gironde à tenter de réquisitionner les voitures de commerce de passage en Gironde. Toujours le 28 août, le préfet de la Dordogne indique ainsi qu’il a pris des dispositions pour envoyer vers la Gironde les voitures de passage sur son territoire. Cette situation semble insoutenable pour la préfecture qui transmet une demande officielle pour faire cesser cette réquisition, susceptible de gravement mettre en péril l’économie locale. Le 13 septembre, le ministère de l’intérieur répond froidement que la décision appartient à l’administration de la guerre mais que “ *nous ne devons jamais oublier que les premiers devoirs sont ceux de la défense de l’état*”. Enfin, la réponse du ministre de l’administration de la guerre à la réclamation de la chambre de commerce de Bordeaux appuyé par le préfet arrive le 14 septembre:

> “ Vous m’avez fait connaître en même temps que les rouliers dirigés de l’intérieur de l’empire avec des chargements pour Bordeaux s’arrêtaient dans les départements circonvoisins sur lesquels la réquisition dont il s’agit ne s’était pas étendue afin de se soustraire à celle faîte dans le département de la Gironde.[Cette réquisition doit être arrêtée car] Sa Majesté m’a accordé des moyens pour faire exécuter les transports sur l’Espagne par la voie du commerce et qu’il suffit d’inviter les rouliers qui voudraient entreprendre des voyages en Espagne à se rendre à Bayonne où ils trouveront des chargements et un paiement certain.”

Précisant que le préfet peut assurer les transporteurs que les convois au départ de Bayonne sont toujours escortés par de forts détachements conformément aux ordres de Masséna, il poursuit:

> “ Je vous engage, Monsieur, à donner un avis de ces diverses dispositions à messieurs les préfets des départements circonvoisins afin que les rouliers puissent arriver désormais à

> Bordeaux sans aucune crainte d'y être mis en réquisition et que le commerce n'ait pas à souffrir d'une mesure que les circonstances avaient nécessité, mais que j'ai arrêté dès que j'ai pu assurer le service de l'armée d'une manière plus conforme à mes principes."

Bien que ces problèmes ne soient qu'un avant-goût des exigences qu'à l'armée à partir de l'été 1813, cette affaire démontre que le département commence dès 1810 à souffrir sérieusement de sa proximité du théâtre péninsulaire. La réquisition des moyens de transport, devenus vitaux pour le département pour compenser partiellement les pertes dues au blocus maritime, devient particulièrement pénible à supporter pour les populations et on note une augmentation régulière du nombre de plaintes en tout genre et d'appels au préfet pour adoucir les mesures du gouvernement.

3) Une cohabitation difficile.

Au-delà des servitudes directes imposées aux populations girondines pour le service des armées d'Espagne, la société civile se voit confrontée, du fait de la présence en permanence d'une quantité tout à fait inhabituelle de militaires, à des difficultés évidentes de cohabitation dont on trouve quelques traces dans la correspondance préfectorale. En effet, dès le début de la guerre d'Espagne, un grand nombre de régiments français, mais aussi étrangers stationnent pour des périodes plus ou moins longues dans le département.

Il est difficile de mesurer l'incidence réelle de la situation en Espagne sur les relations habituelles entre les populations civiles et les militaires mais il est certain que cette présence démultipliée et l'arrogance évidente de la caste militaire sous le premier empire provoquent des incidents, parfois d'une grande violence.

L'extrême personnalisation des unités militaires de l'armée impériale induisant une rivalité manifeste entre certains corps, et tout particulièrement au sein de la garde dont on voit de très nombreux détachements passer en Gironde, provoque, en particulier au moment des passages de rivières ou l'attente peut-être longue, de nombreux heurts dans lesquels les civils se retrouvent parfois impliqués.

Le 4 janvier 1810, Pelauque écrit au préfet que "*les Polonais de la garde impériale se sont livrés hier dans le bourg de Cubzac aux désordres et aux excès les plus punissables*". Il explique que lors du passage de la brigade de cavalerie du général Rogues, un chasseur de la garde a été assassiné par des polonais de "*16 coups de sabre*" et que les chasseurs et les mamelouks parlent de se venger. Cet "incident", ayant provoqué mort d'homme, s'explique d'après lui par une vieille haine existant au sein du corps de la garde impériale entre les chevau-légers polonais d'une part, et les chasseurs à cheval et mamelouks d'autre part[141].

Cette affaire s'ajoute aux nombreux incidents qui dès 1808 impliquent des militaires aux points de passage de Cubzac, de la Bastide ou de St Pardon, ceux-ci molestant régulièrement les ouvriers travaillant sur la route et les matelots chargés de faire passer les détachements. Ainsi, toujours à Cubzac mais en mars 1812, le lieutenant de vaisseau rendant compte du passage de troupes de la garde indique que des tirailleurs de l'arrière-garde, attendant leur tour de passage de la Dordogne, s'en sont pris à un matelot et l'ont "*roué de coups*", celui-ci n'ayant dû "*son salut qu'à sa fuite*". Pire encore, le capitaine commandant le détachement a encouragé ses hommes à tuer le matelot. Les autorités commandant le passage à Cubzac ayant porté plainte contre le capitaine, celui-ci a tout de même été mis aux arrêts le soir même[142].

[141] AD, 2 R 151.
[142] Lettre du 30 mars 1812, AD, 2 R 143.

De la même façon, on ne compte plus les plaintes ou les réclamations portées, ici encore tout particulièrement contre la garde, au sujet de réquisitions abusives de chevaux ou de fourrages ainsi que de vivres.

Mais la garde n'est pas seule impliquée dans ces incidents qui participent de façon tout à fait évidente à la défiance et au rejet progressif des militaires de la part de la population civile qui se fait de plus en plus sentir à mesure que les girondins s'adressent au préfet afin de réclamer sa justice et sa protection face à l'arbitraire.

Le 20 décembre 1811, le maire de la Teste se plaint ainsi au préfet des très nombreux problèmes causés par la présence en garnison d'un régiment du grand-duché de Berg. Entre autres provocations, rixes et menaces envers la population civile, un groupe de soldats a par exemple assommé en pleine rue une marchande d'huîtres. Ici encore, la réaction des autorités de tutelle se fait vite sentir puisque sur transmission de la plainte par la préfecture au général l'Huillier, commandant la 11ème division militaire, celui-ci relève de ses fonctions dès le 24 décembre l'officier commandant la garnison[143].

Bien qu'il soit impossible de déterminer l'influence de cette présence militaire dans l'attitude d'opposition à l'empire généralement adoptée par une forte proportion des girondins lors des événements ultérieurs, il est certain que les populations du département sont confrontées pendant plus de cinq ans à des difficultés de cohabitation avec un appareil militaire qui se révèle de plus en lourd. Il est tout de même intéressant de noter d'ailleurs à cet égard que l'étude des documents révèle que la très grande majorité des incidents liés à cette cohabitation forcée sont le fait, soit de troupes étrangères (ce qui est compréhensible aux vues les mentalités de l'époque), soit surtout de la garde impériale, qui est le symbole même de l'armée et du régime et contre laquelle les réclamations de toutes sortes se multiplient à mesure que ses exigences se font plus pressantes et que son attitude méprisante envers les populations civiles s'accentue.

[143] AD, 1 R 5.

TROISIEME PARTIE

Le “retour de flamme” de 1813: un département au service d’une armée

CHAPITRE VI

Le repli de l'armée d'Espagne sur la frontière et ses conséquences.

Alors que Napoléon vole pour la dernière fois de victoire en victoire en Allemagne en tenant provisoirement tête à une coalition regroupant la quasi-totalité des nations européennes, le 21 juin 1813 se déroule au nord de l'Espagne un événement d'une importance indirecte considérable pour les départements du sud-ouest. Chassé de Madrid et repoussé vers la frontière par Wellington, Joseph, toujours roi d'Espagne en théorie, tente de rassembler le gros des faibles troupes qui lui reste en Péninsule ibérique après les ponctions effectuées par son frère au sortir du désastre de Russie. Il décide, contre l'avis de son chef d'Etat-major Jourdan (le vainqueur de Fleurus en 1794), de faire face à l'ennemi dans la région de Vitoria. La bataille se termine en désastre et la route de Bayonne est coupée aux armées françaises qui doivent se replier précipitamment en abandonnant l'immense convoi de vivres et de bagages ainsi que la quasi-totalité de son parc d'artillerie. Privée de tout ravitaillement et de toute possibilité de secours, l'armée d'Espagne se précipite en deçà de la Bidassoa sur le territoire français afin de rétablir une position de défense. Seule la légendaire prudence du maréchal anglais lui permet d'accomplir ce rétablissement mais à partir de ce moment, les départements du Sud-ouest doivent prendre entièrement en charge le ravitaillement des 50 000 hommes ramenés d'Espagne. La richesse et l'importance relative de la Gironde la place de fait en position centrale pour assurer la logistique de l'armée. Cette rupture est très fortement marquée dans les archives par exemple par une systématisation de la correspondance entre autorités civiles et militaires[144].

[144] Elle devient par exemple quasi quotidienne entre le préfet et l'ordonnateur de la division ou l'ordonnateur en chef.

1) Systématisation et diversification des réquisitions.

Les événements de l'été 1813 marquent une véritable rupture dans le rôle dévolu au département de la Gironde dans le soutien des troupes rassemblées sur la frontière et regroupées en une seule armée d'Espagne[145], puis, après le traité de Valençay de décembre 1813, armée des Pyrénées.

D'exceptionnel et épisodique, le recours à des mesures massives de réquisitions devient systématique à partir de ce moment et vient lourdement peser sur des populations déjà très sollicitées depuis le début de 1808. De plus, alors que le système militaire napoléonien permettait de n'avoir recours directement aux population que pour la fourniture de fourrages pour les chevaux, c'est désormais le ravitaillement complet de l'armée d'Espagne qui est demandé à un *tractus* de départements dans lequel la Gironde est un des points névralgiques. De plus, cette exigence se situe à un moment de l'année où les réserves agricoles sont généralement épuisées (quelques semaines avant les récoltes).

a) Le décret de Dresde et la panique de l'été 1813

A partir de la fin du mois de juin, plusieurs changements dans le ton de la correspondance commencent à traduire une grave évolution de la situation. Alors qu'un "black-out" officiel total était fait sur les événements d'Espagne, on peut trouver pour la première fois une correspondance décrivant un peu la situation réelle sur le terrain.

Les premiers signes tangibles dans les archives du repli des forces françaises d'Espagne apparaissent dans plusieurs lettres adressées au préfet de Gironde à la fin du mois de juin.

La première, signée en date du 25 par l'ordonnateur de la 11è division militaire, Chefdebien, indique que les besoins de l'armée, se repliant sur Bayonne, deviennent de plus en plus urgents:

> [Je vous demande de] "mettre en réquisition toutes les avoines que vous pourrez vous procurer jusqu'à 3000 hectolitres.[...] Je ne vous demande encore de grains ni de farine parce qu'il est possible que l'administration générale des vivres puisse pourvoir à la fourniture du pain par achat."

Le 29 juin, signe marquant de la gravité des événements, une lettre est envoyée à la préfecture par Angosse, préfet des Landes, par estafette spéciale et en double

[145] Auparavant, une des raisons de l'inefficacité relative des troupes françaises en Péninsule résidait dans la division des forces en secteurs géographiques mal coordonnés (armée du centre, armée du Portugal, armée d'Andalousie...).

exemplaires. Le préfet demande instamment à la Gironde de verser de toute urgence les 3000 hectolitres d'avoine pour l'armée. Mais l'élément le plus significatif est que pour la première fois, cette pièce contient un descriptif de la situation de l'armée d'Espagne. Le préfet des Landes indique en effet que l'armée s'est replié sur les hauteurs de la Bidassoa et à pris position entre Urrugne et Bera.

Le lendemain, 30 juin, le ministre de l'administration de la guerre écrit pour confirmer la nouvelle et précise que l'armée s'étant repliée sur la frontière, son approvisionnement doit être effectué par les départements proches et en particulier ceux de la 11è division militaire (Basses-Pyrénées, Landes, Gironde). De plus, il précise que les départements sont chargés de transporter les denrées jusqu'aux magasins par leurs propres moyens.

Une quatrième pièce précise encore la situation. Le 5 juillet, le préfet des Landes indique que s'étant rendu personnellement à Bayonne pour se rendre compte de la situation, il se "*félicite*" (?) que la ligne de défense de la Bidassoa, soit tenue "*par des forces imposantes qui la rendent inexpugnable*". Il ajoute que la jonction du corps de Clauzel, parti de Saragosse, avec les forces du duc d'Albufuéra (Suchet[146]) a pu réunir une force de "*50 000 hommes d'excellentes troupes*". En réalité, ce descriptif rassurant qui, comme les événements vont le montrer, s'avère très optimiste, tend à motiver le préfet Valsuzenay à peine arrivé (son entrée en fonction date du 9 juin) pour envoyer le plus vite possible des vivres et des fourrages "*afin que la troupe ne les trouvent pas à discrétion dans nos campagnes*". De fait, cette pièce se révèle très intéressante à plus d'un titre. D'une part, elle montre pour la première fois que le territoire de l'empire est menacé par des forces étrangères mais surtout que les départements de l'extrême sud, et en particulier les Landes, ne sont absolument pas de taille à pourvoir aux besoins d'une "petite" armée de quelques dizaines de milliers d'hommes (comparativement par exemple avec les 200 000 soldats combattant au même moment en Allemagne sous les ordres de l'empereur). De plus, c'est la toute première trace d'une demande de **vivres** pour les troupes depuis le début de la guerre d'Espagne[147].

Pour la première fois depuis 1808, l'empereur, informé de la situation catastrophique de l'armée d'Espagne, prend des mesures directes par un décret signé à Dresde le 6 juillet 1813 et transmis au préfet de la Gironde. Ce décret prend une importance considérable par le fait qu'il étende les réquisitions destinées à l'armée d'Espagne, non seulement à la 11è division militaire, mais encore à un *tractus* composé des **dix départements voisins**. Ce premier ordre de réquisition générale de vivres et de fourrage porte sur déjà sur une masse considérable de fournitures, ce qui traduit de manière indirecte le dénuement extrême dans lequel se trouvent les troupes rentrées d'Espagne; celles-ci ayant perdu la totalité de leurs moyens de transports et de ravitaillement:

[146] On peut noter que Suchet est le seul maréchal d'Empire a avoir gagné son bâton et son titre en Péninsule ibérique.
[147] Ces pièces sont tirées du carton AD, 2 R 144.

Doivent être réquisitionnés d'urgence:
- 40 000 quintaux de farine.
- 15 000 quintaux de viande sur pied.
- 4 000 quintaux de légumes.
- 10 000 litres d'eau de vie.
- 100 000 litres de vin.
- 500 000 boisseaux d'avoine.
- 500 000 rations de paille et de foin.

Un second ordre de réquisition complémentaire est transmis par l'ordonnateur en chef de l'armée d'Espagne dès le 19 juillet. Le nombre de départements concernés enfle encore de manière spectaculaire. Les Landes et les Basses-Pyrénées étant exclus de cette seconde réquisition, leurs ressources étant "*complètement épuisées*", les mesures concernent les départements suivants: Gironde, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Lot et Garonne, Gers, Pyrénées-Orientales, Ariège, Lot, Tarn et Garonne, Aude , Tarn, Dordogne, Charente, Charentes Inférieures et Deux-Sèvres, soit en tout, 17 départements touchés par les réquisitions opérées pour l'armée d'Espagne dès juillet 1813.

Ainsi, dès le mois de juillet, une importante correspondance avec les départements limitrophes et les autorités militaires montre la gravité de la situation et les difficultés que la plupart des départements impliqués rencontrent pour y faire face. Dès le 1er juillet, Chefdebien, tance le préfet de la Gironde pour son retard dans l'envoi des subsistances. Il indique que pour faire vivre les 20 000 chevaux de l'armée, les envois faits par les Basses-Pyrénées et les Landes, malgré leur célérité, s'avèrent très insuffisants. Sa lettre du 10 juillet est particulièrement significative:

> " J'ai l'honneur de vous renouveler avec le contenu de mes précédentes l'instante prière de compléter les appels de fourrages frappés sur votre département. L'armée en position entre Bayonne et la frontière absorbe toutes les ressources. Je ne puis l'alimenter qu'au jour le jour et jamais avec la certitude, le soir, d'être en état de pourvoir aux besoins du lendemain et **je suis à la veille de provoquer des moyens extraordinaires pour apurer le service.** Je vous prie donc avec instance, Monsieur le préfet, de diriger par voie accélérée les compléments de votre contingent en avoine sur Mont de Marsan où Monsieur votre collègue a pris des mesures pour tenir tout prêts les bateaux qui doivent les transporter à Bayonne.[...] J'entends par votre contingent 3000 quintaux métriques de foin et 6000 hectolitres d'avoine. **Je n'en puis rien rabattre tant les besoins de l'armée sont urgents**."

Un post-scriptum demande en plus l'envoie d'urgence de 500 boeufs sur Dax, avec le statut de viande sur pieds.

Le 13 juillet, le préfet répond à cette lettre par un constat d'impuissance en indiquant que tous les moyens de transport ont été requis mais que le manque total de denrées dans les gîtes d'étapes l'ont forcé à des ponctions dans les envois à l'armée d'Espagne: "*Toutes les ressources de ce genre sont épuisées et il est impossible d'en fournir de nouvelles quantités avant les récoltes*".

La Gironde semble véritablement se trouver en position difficile pour satisfaire les demandes de l'ordonnateur militaire. Les arrondissements doivent souvent se procurer leur contingent en achetant des denrées à l'extérieur ou verser une somme équivalente aux autorités. Les autorités supérieures semblent être conscientes de ces difficultés puisque malgré les besoins pressants Matthieu Faviers, ordonnateur en chef de l'armée d'Espagne, accepte fin juillet d'exempter le département d'une réquisition supplémentaire de 2100 chevaux en raison de la mobilisation déjà totale en ce domaine pour les moyens de transport. Valsuzenay se trouve effectivement dans une position d'autant plus difficile que plusieurs de ses collègues des départements voisins sollicitent son aide logistique pour la fourniture de leurs propres contingents.

Le 18 juillet, le préfet de Dordogne lui demande d'assurer contre paiement le logement et le fourrage de dix convois de 100 bœufs chacun devant traverser la Gironde par Ste Foy La Grande, Sauveterre, Langon et Captieux.

Le 25, une lettre à caractère privé (tutoiement, formules très affectueuses...) émanant selon toute probabilité du préfet de Charente Inférieure demande également l'aide logistique de la Gironde pour ses convois de ravitaillement et ses bœufs, la principale justification étant que les moyens de transport navals sont inutilisables du fait du blocus anglais désormais total.

Le 4 août enfin, le préfet des Landes lance un véritable "*appel au secours*" à la Gironde. Evoquant la présence de l'armée sur son sol et celui des Basses-Pyrénées, il indique que les ressources de ces deux départements sont "*épuisées*" et implore la Gironde de ne pas compter sur leur aide pour la fourniture et le transport de son contingent de réquisition.

Cet effort soudain demandé aux départements du sud-ouest semble pourtant insuffisant puisque le 24 juillet, Chefdebien annonce que devant le manque de résultats, un inspecteur de l'administration de la guerre va être envoyé spécialement pour contrôler la bonne marche des réquisitions. Malgré les efforts, les réquisitions s'accentuent durant tout l'été, justifiées par Chefdebien le 19 juillet[148]:

> " Les ordres de réquisition de Sa Majesté l'empereur[149] pour la Gironde sont inférieures à celles prescrites par l'ordonnateur. Mais **les besoins énormes** depuis cette époque ont rendues

[148]Ces pièces sont tirées des correspondances entre préfectures et avec l'ordonnateur de la 11è division militaire, AD 2 R 144 et 145.

[149] Décret du 6 juillet complété le 16.

> insuffisante en plusieurs denrées cette réquisition de Sa Majesté.[...] je viens en conséquence M. le préfet vous prier de vouloir bien laisser subsister les ordres de versement que vous avez dû donner à vos administrés d'après mes précédentes lettres."

A titre d'illustration, un document très détaillé concernant l'arrondissement de La Réole établi le 20 août donne un récapitulatif des réquisitions multipliées de l'été 1813 et des moyens employés pour les fournir[150]:

Date	Objet de la réquisition	Lieu de versement	Notes
Arrêté du 27/06	450 hl d'avoine	Langon	Acheté à Bordeaux le 2/07 au Sieur Genès, négociant. Tout a été livré.
Lettre du 5/07 reçue le 11.	3000 hl d'avoine (département entier)	Mont de Marsan	Participation de l'arrondissement en argent (4304,28 francs)
Arrêté du 6/07 reçu le 11	3000 qtx de foin (département entier)	?	Fourni par marché général. Participation de l'arrondissement en argent (7149,64 frcs versés à J. Burgade, entrepreneur)
Arrêté du 10/07 reçu le 13	52 boeufs	Bordeaux	48 livrés les 19 et 21/07 au boucher Bernard.
Lettre du 10/07 reçue le 13	25 boulangers	Bordeaux	Pour la confection de biscuits. 22 "livrés" au garde-magasin des vivres .
Arrêté du 13/07 reçu le 15	390 qtx de froment 130 qtx de seigle	Bordeaux	Froment versé dans les magasins de vivres. Seigle acheté en Lot et Garonne doit être versé le 26 août.
Arrêté du 19/07 reçu le 22	422 qtx de paille 78 976 litres de vin rouge 520 litres d'eau de vie 24 chevaux de trait	Bordeaux	Chevaux annulés ultérieurement. Le reste est prêt mais non livré faute de place.
Lettre du 4/08 reçue le 8	4 mules	Bordeaux	Livraison effectuée.
Lettre du 5/08 reçue le 10	750 qtx de foin 850 hl d'avoine	Bazas	Approvisionnement du gîte d'étape. Livraison en cours.

Un autre document du 23 août donne un récapitulatif des réquisitions ordonnées depuis le mois de juillet, cette fois dans l'arrondissement de Blaye:

[150] AD, 2 R 122.

CONTINGENT DE REQUISITION	Situation au 23 août
380 quintaux de froment	Reste 220 quintaux à livrer le 1er septembre
57 174 litres de vin	Livré en totalité
380 litres d'eau de vie	Livré en totalité
38 boeufs	Livré en totalité
3 mulets	En cours d'examen
305 quintaux de paille	Livré en totalité
500 hectolitres d'avoine	Livré en totalité
1866 quintaux métriques de foin	Livraison en cours (deuxième réquisition)
900 hectolitres d'avoine	Livraison en cours (deuxième réquisition)
200 000 litres de vin	Livraison en cours (deuxième réquisition)
2 chevaux de hussard	Reçu le 21, à traiter (en fait, annulé ultérieurement)

On peut nettement voir à travers ces deux documents l'accélération du rythme et la diversification de la nature des réquisitions imposées au département par rapport aux précédentes. Le 15 août, le ministre de l'administration de la guerre transmet un nouvel ordre de réquisition censé permettre la subsistance de l'armée d'Espagne jusqu'au 1er novembre. La Gironde y est inscrite pour 200 000 litres de vin et 30 000 litres d'eau de vie, la première moitié devant être livrée le 15 septembre, la seconde le 25.

Les premières semaines de l'été 1813 sont ainsi un véritable coup de tonnerre, non seulement pour la Gironde, mais pour la totalité des départements du sud-ouest. Ces mesures "*extraordinaires*" et devant être provisoires s'accélèrent pourtant encore et s'organisent à partir du mois d'août pour assurer la survie de l'armée impériale désormais assiégée sur ses propres frontières. Transmettant l'ordre de la seconde grande réquisition pour l'armée d'Espagne le 15 août, Matthieu Faviers résume la perception de la situation à ce moment et justifie les sacrifices consentis et exigés:

> " Les magasins sont vides, ce qui existait d'approvisionnement de réserve et provenant d'anciens achats est consommé; les départements qui sont le plus à proximité ont fait des sacrifices énormes pour soutenir la consommation journalière; mais nous n'avons désormais d'autres ressources que les arrivages des départements lointains.[...] **Notre premier devoir comme fonctionnaires et comme citoyens est de faire vivre l'armée qui défend la frontière**, tous les autres intérêts, ceux du commerce, ceux de l'agriculture, ne sont que secondaires tant que les circonstances dureront.[...] **L'armée sera prête à voler à de nouveaux triomphes** et la crise où nous sommes n'aura été que passagère tandis que le moindre retard dans l'arrivée des subsistances ferait abandonner les positions actuelles que l'on peut regarder **comme le boulevard de la France**."

Chefdebien, lui-aussi, insiste sur le côté dramatique des événements. Il félicite le préfet le 22 août pour tous les efforts consentis mais annonce que les mesures de réquisitions vont devoir être prolongées:

> " Notre situation, au lieu de s'améliorer, devient chaque jour plus critique; je recommande donc de nouveau nos approvisionnements à votre zèle et votre obligeance."

On trouve d'ailleurs dans cette correspondance de la fin du mois d'août les premières traces de lassitude, voire de découragement dans le ton. Chefdebien, demande ainsi son aide au préfet de Gironde le 23 août afin de pousser les départements du nord de la Garonne à tout le zèle possible[151]:

> [Transmettez à vos collègues de Charente, de Charente Inférieure et de Dordogne que] " toutes les mesures que je leur propose ont été concertées entre vous et moi, au mieux des intérêts des administrés, en ne perdant pas de vue toutefois les circonstances impérieuses qui commandent de grands sacrifices et les besoins pressants de l'armée qui n'admettent ni retard ni hésitation dans les mesures à prendre pour y parvenir.[...][vous vous devez d'] améliorer par tous les moyens qui sont en votre pouvoir un état de chose si pénible pour le présent et si inquiétant pour l'avenir."

Le rôle central de la préfecture de Gironde apparaît ainsi clairement durant ces semaines difficiles. Le département tend déjà à rassembler certains attributs qui préfigurent quelque peu le rôle de nos actuelles préfectures de région. Ce rôle se trouve consacré dans une missive de Chefdebien du 22 août adressée aux autres préfets concernés par les réquisitions où il charge Vazlsuzenay de diriger directement les opérations avec les départements situés au nord de la Garonne:

> " J'ai dû me concerter avec Monsieur le préfet du département de la Gironde, dont le département forme naturellement le point central d'entrepôt pour toutes les denrées des départements situés a l'est, nord-est et nord de la Garonne."

b) L'installation et l'organisation systématique des réquisitions.

Après les premières mesures prises dans l'urgence et les difficultés rencontrées (en particulier l'encombrement de certains magasins), les autorités militaires décident à partir de la fin du mois d'août 1813 d'organiser rationnellement et systématiquement la fourniture des denrées de réquisition des départements impliqués. Le dossier

[151] AD, 2 R 145.

"*Séquestrations faîtes par M. le secrétaire général de la préfecture*"[152] contient l'imprimé-type utilisé par la préfecture pour ordonner les réquisitions sur les propriétaires:

> " Aujourd'hui, ... du mois ... de l'année 1813, en exercice de l'arrêté de M. le baron de l'empire, préfet du département de la Gironde, du ... du ... relatif aux réquisitions de fourrages pour l'approvisionnement de l'armée d'Espagne, portant, entre autres dispositions, qu'il est nécessaire de faire expédier sur le champs la totalité des denrées requises, sauf ensuite à indemniser les propriétaires sur les fonds qui rentreront par suite d'une répartition générale; ledit arrêté ordonnant que les quantités de fourrages existants dans diverses communes du département, et dans les lieux les plus rapprochés des rivières, sur lesquelles ils peuvent être embarqués, seront immédiatement séquestrés, déduction néanmoins faîte des quantités rigoureusement nécessaires à la nourriture des chevaux et bestiaux servant à l'exploitation des terres."

Le 25 août, Matthieu Faviers promulgue un règlement dans ce sens dont il envoie huit exemplaires à la préfecture de Gironde. Cet envoi est accompagné d'une promesse de mise à disposition par le ministère de l'administration de la guerre d'une somme (dérisoire) de 50 000 francs destinée à régler les frais les plus urgents. Chaque département se voit affecté à un ou plusieurs magasins militaires de vivres dans lesquels doivent être concentrés les denrées de réquisition. Le document détaillé joint montre les entrepôts assignés à chaque département, d'où les denrées réquisitionnées doivent ensuite partir à destination de Bayonne:

[152] AD, 2 R 122.

DEPARTEMENT	Lieu de versement obligatoire des denrées requises
Charente Inférieure	**Portets**
Deux-Sèvres	**Podensac**
Charente	**Langon**
Dordogne	**Langon**
Gironde	**Langon**
Lot	Port-Pascau
Lot et Garonne	Mont de Marsan
Tarn	Toulouse
Aude	Toulouse
Pyrénées orientales	Toulouse
Tarn et Garonne	1/2 à Pont de Bordes, 1/2 à Auch
Haute Garonne	1/3 à Pont de Bordes, 1/3 à Auch, 1/3 à Tarbes
Ariège	Tarbes
Gers	1/2 à Pau, 1/2 à Dax
Landes	directement à Bayonne
Hautes Pyrénées	1/3 à Oloron, 1/3 à St Jean Pied de Port, 1/3 à Bayonne
Basses Pyrénées	directement à Bayonne

Cette organisation place tout naturellement la Gironde en position centrale du *tractus* de l'armée puisque le département se voit assigné la charge d'entreposer les réquisitions de cinq départements différents. La ville de Langon est tout particulièrement mise à contribution en devenant un des principaux dépôts de denrées destinées à l'armée d'Espagne, laquelle consomme 3000 quintaux de denrées diverses par jour.[153]

Dès lors, les ordres de réquisitions arrivent régulièrement à la préfecture. Dès le 28 août, 7000 quintaux de foin, 1000 quintaux de paille et 3000 hectolitres d'avoine sont requis en Gironde afin de fournir des fourrages à l'armée jusqu'au 1er novembre. Le 5 septembre, cet appel est complété de 400 000 litres de vin et 60 000 litres d'eau de vie. Le 18 septembre Chefdebien revient à la charge pour relancer le mouvement et montre clairement la dépendance totale de l'armée envers les autorités et les populations locales:

> "Près de trois mois se sont écoulés depuis que l'armée **doit sa subsistance à votre constante sollicitude**. Il ne faut pas avoir calculé les obstacles pour ne pas apprécier leurs efforts. Mais ces efforts ne doivent être en quelque sorte **que le prélude de ceux qu'il reste à faire**. Nous touchons aux approches de la mauvaise saison, alors les obstacles vont se multiplier et **devenir même souvent insurmontables**".

Devant le ralentissement des livraisons des départements épuisés, Soult décide par son ordonnance du 5 octobre de leur faire verser deux millions de francs directement

[153] Chiffre donné par Chefdebien dans sa correspondance, AD, 2 R 145.

au conseil de commerce de Bayonne qui se fait fort de fournir les denrées nécessaires et de suppléer aux lacunes des transports. Voici la répartition de cette somme[154]:

Département	Somme demandée	Département	Somme demandée
Gironde	**320 000 fr**	Gers	150 000 fr
Charente Inférieure	300 000 fr	Deux Sèvres	90 000 fr
Tarn et Garonne	290 000 fr	Tarn	90 000 fr
Haute Garonne	280 000 fr	Lot et Garonne	70 000 fr
Lot	200 000 fr	Aude	50 000 fr
Charente	150 000 fr	Dordogne	10 000 fr

Encore une fois, la Gironde est la plus lourdement touchée si on exclut les Landes et les Basses Pyrénées dont l'absence de cette ordonnance démontre l'épuisement catastrophique. Valsuzenay est obligé de lever un impôt additionnel de 27 centimes pour réunir cette somme. Mais cette fois, il semble évident que le département est à bout de souffle. Le 20 novembre, Matthieu Faviers écrit au préfet pour lui reprocher de n'avoir encore rien versé de la somme demandée. Le 11, le ministère de l'administration de la guerre transmet un état récapitulant la situation du département par rapport à ses réquisitions de fourrage:

Denrées	Contingent requis	Contingent fourni au 20 octobre 1813	Déficit
Quintaux de foin	50 000	3 203	46 797
Quintaux de paille	19 000	263	18 737
Hectolitres d'avoine	17 000	2 919	1 408

En effet, la Gironde, qui semble avoir relativement bien supporté les lourdes réquisitions de 1808 paraît être incapable de soutenir la cadence des besoins de l'armée de Soult qui fait face à Wellington à Bayonne. Parmi les constats d'alarme qu'on peut trouver à ce moment, une lettre du sous-préfet de Bazas du 19 novembre résume bien la situation dans laquelle se trouvent les autorités locales devant exiger des populations des denrées qu'elles n'ont pas ou plus et ne pouvant, faute d'argent, convaincre les négociants d'assurer le ravitaillement[155]:

> " Nulle part on n'a d'avoine, dans toutes les Landes qui font près de la moitié du territoire, on ne recueille point de froment. Exiger que les communes fournissent néanmoins l'une et l'autre de ces denrées, c'est provoquer des réclamations, mais j'ai été forcé de prendre ce parti quoiqu'il présente le plus de lenteur et le plus de difficultés.; **parce que les marchands auxquels je me suis d'abord adressé ont refusé de traiter aux conditions que je pouvais raisonnablement leur proposer**."

[154] AD, 2 R 138, dossier bleu "armée d'Espagne".
[155] AD, 2 R 123.

Les marchands refusent en effet de plus en plus de traiter avec les autorités qui ne peuvent plus offrir qu'une vague promesse de paiement. Ainsi, l'arrondissement de Bordeaux cherchant à négocier en novembre 2630 quintaux de farine et 1578 hectolitres d'avoine "*pour le service de l'armée française* ***en Espagne*** (sic)", se voit opposer un refus de la part du traitant qui exige au préalable, non seulement un acompte d'un tiers au comptant (soit 28 308 francs), mais encore le paiement intégral de la somme due par le gouvernement pour un précédent marché non payé (10 017 francs).

Vers la fin de l'année, on sent que malgré les efforts consentis, la nervosité des autorités administratives militaires augmente à mesure que la situation de l'armée d'Espagne apparaît comme de plus en plus compromise. Le 23 octobre, Mathieu Faviers transmet l'ordre de Soult mettant d'office en réquisition "*la* ***totalité*** *des fourrages et subsistances*". Une fois encore, les départements limitrophes étant épuisés, les autorités militaires comptent tout particulièrement sur une Gironde menacée d'étouffement. Devant le poids des réquisitions, le préfet transmet en décembre au ministre de la police générale (Savary) un rapport signalant que les réquisitions sont supportées avec de plus en plus de peine par les populations et "*excitent beaucoup de mécontentement*". Pour toute réponse, le ministre invite le préfet à "*prévenir de tout votre pouvoir les injustices dans la répartition des réquisitions*" en particulier envers les pauvres et de mettre " *de la douceur dans les mesures*". Il justifie également les énormes quantités de denrées requises en Gironde:

> " Il aurait mieux valu, sans doute, que ces réquisitions n'eussent point lieu, mais il n'y avait aucun moyen de faire autrement et c'est parce que vos granges et vos caves étaient pleines qu'ont vous a demandé **des denrées plutôt que de l'argent** qu'il vous eut été plus difficile de trouver."[156]

Une autre réquisition est plus anecdotique et moins pesante pour les populations mais s'intègre et s'ajoute à la série de celles opérées en Gironde dans le deuxième semestre 1813. L'annonce de la défaite de l'empereur à Leipzig du 3 au 5 octobre et sa retraite vers le Rhin vient ôter toute chance d'amélioration de la situation globale. Ayant à nouveau perdu une "grande armée" dans la fournaise, l'empereur ordonne la réquisition systématique de tous les fusils qui se trouvent chez les particuliers. Détail caractéristique de la propagande impériale, la circulaire préfectorale n°30 ordonnant le recensement et la réquisition des fusils contre dédommagement des propriétaires justifie cette mesure par les diverses pertes d'armes dans l'empire depuis 10 ans du fait des désertions, des ventes ou des abandons, en aucun cas à cause des récentes défaites...

Le rapport du commissaire de police de Bordeaux du 21 décembre 1813 recense

[156] Lettre du cabinet du ministre de la police au préfet, 19 décembre 1813, AD 2 R 144.

dans la ville 1875 fusils dont, 528 "*fusils de munitions*", 387 "*fusils pour la traite*", 356 fusils de chasse doubles, 602 fusils de chasse simples et... 2 "*fusils d'enfants*". Tous sont réquisitionnés, y compris les armes nécessitant des réparations. Néanmoins, contrairement au contentieux nombreux dans les questions de réquisitions de vivres et de transports, il semble qu'une bonne partie au moins de ces réquisitions aient été réglées rapidement puisqu'on trouve une somme d'environ 24 000 francs débloquée dès le mois de novembre par les autorités centrales[157]

Mais comme tout au long de la guerre d'Espagne, la fourniture de denrées diverses pour les militaires n'est pas, loin s'en faut, le seul problème rencontré par les autorités locales girondines. Le problème des transports de ces denrées, déjà aigu auparavant, tend à devenir inextricable et insupportable aux populations lors de la retraite de l'armée sur la frontière.

[157] AD, 2 R 166.

2) L'inextricable question des transports.

Majeurs en 1808, lourds jusqu'en 1813, les problèmes liés au manque de moyens de transport atteignent des proportions presque catastrophiques en cet été d'abandon de la Péninsule ibérique, alors que la quasi-totalité des moyens déjà limités de l'armée d'Espagne se trouvent détruits ou capturés sur les pentes desséchées de la région de Vitoria. Si les mouvements des denrées vers les magasins militaires sont toujours à la charge des départements, l'impéritie des moyens de l'armée oblige l'empereur dans son décret du 6 juillet à exiger désormais d'eux leur transport jusqu'aux points de consommation dont le plus rapproché est Bayonne, "*puisque l'administration militaire n'a aucun moyen de faire les frais et les dépenses de ce transport*"[158]. De plus, alors que les besoins pour transporter les denrées de réquisition s'accentuent, les passages de troupes en tout genre ne cessent pas et connaissent même un fort regain d'activité lorsque l'empereur rappelle à lui à l'automne une partie des forces de Soult pour renforcer les résidus de l'armée principale ayant réussi à rentrer en France (en écrasant au passage à Hanau les Bavarois, alliés de la veille).

a) L'organisation systématique du transport des denrées de réquisition.

Dès le 4 juillet 1813 le ministère de l'administration de la guerre ordonne aux autorités civiles de prendre en charge la totalité du transport des denrées de réquisitions, non seulement vers les magasins militaires, mais aussi vers Bayonne où se concentrent les services logistiques de l'armée d'Espagne. Plusieurs marchés sont aussitôt passés avec des commissionnaires de roulages, dont le principal est J. Burgade, prenant en charge l'organisation des transports.

Devant l'accroissement du trafic nécessaire en juillet et août, un arrêté préfectoral du 19 août ordonne la création d'un parc de voitures bouvières à Captieux comprenant 400 charrettes et 400 paires de bœufs[159] et destiné à faire transiter les denrées d'abord jusqu'à Mont de Marsan. Tous les arrondissements du département, sauf Bazas déjà mobilisé, doivent y participer dans des proportions différentes. 160 charrettes sont demandées à Libourne, 80 à Blaye, 65 à Lesparre, 55 à Bordeaux et 40 à La Réole.

Si on en croit les échanges entre la préfecture et l'administration militaire, tous les moyens de transport disponibles dans le département, y compris les voitures bouvières dont l'emploi était précédemment réduit au maximum du fait de leur moindre rapidité, sont utilisés de façon quelque peu anarchique dès le mois de juillet. Il s'avère très rapidement que le caractère de permanence des besoins en transports rendent insuffisantes les réquisitions de voitures au coup par coup telles qu'elles

[158] Lettre de Chefdebien au préfet, 18 septembre 1813.
[159] AD, 2 R 148.

étaient pratiquées les années précédentes.

C'est pourquoi dans le courant du mois d'août, le maréchal Soult et l'ordonnateur en chef Mathieu Faviers décident de superviser directement l'organisation des transports et d'envoyer un émissaire spécial à Langon, dont le magasin est surchargé, pour superviser les transports de vivres pour l'armée d'Espagne.

C'est ainsi qu'un certain Camille Taffini, "*directeur général de police dans les provinces ci-devant occupées par l'armée du Portugal, détaché à Langon*"[160] est nommé vers le milieu d'août "*inspecteur de la direction du transport des denrées devant être dirigées sur Bayonne par les départements de la Gironde et des Landes*".

Dans tout le *tractus* de l'armée d'Espagne sont organisés 11 parcs bouviers par une instruction de Soult en date du 25 août. Ceux-ci, disposés le long des voies de communications principales vers Bayonne sont destinés à assurer des relais continus des transports:

Emplacement des parcs	Point où les transports sont effectués	Nombre de voitures du parc
Captieux	Roquefort	400
Langon	Captieux	400
Pau	Peyrehorade	400
Roquefort	Mont de Marsan	300
Portets	Lipostey	300
Lipostey	Dax	300
Sore	Tartas	300
Podensac	Sore	300
Gabaret	Mont de Marsan	300
Port Pascau	Gabaret	150
Pont de Bordes	Gabaret	150
11 parcs		**3400 voitures au total**

En Gironde, deux parcs principaux de 400 voitures chacun sont organisés à Langon et Captieux. Ceux-ci doivent être standardisés par la formation de 4 divisions de 100 voitures avec un chef et deux sous-chefs accompagnant chaque convoi; " *A ce moyen, l'on ne verrait plus de désertion et la marche des voitures serait réglée d'une manière invariable*".[161]. Les autorités espèrent ainsi faire parvenir à l'armée 4000 quintaux métriques de denrées par jour (400 tonnes de ravitaillement) pour pouvoir respirer un peu. D'après ce que laisse entendre le décret, ces parcs sont organisés sur le modèle des parcs d'artillerie de l'armée et leur organisation prévoit un roulement des voitures tous les quinze jours. Le 12 septembre, un rapport indique que deux directeurs de ligne ont été nommés en Gironde (lignes Langon-Roquefort et Portets-Dax). Mais l'organisation est encore loin d'être achevée. Il reste en effet à cette date à désigner 4 chefs de parc, 16 sous-chefs de parc et 32 commis à la conduite.

[160] C'est le titre complet qu'on trouve sur les en-tête de sa correspodance.

[161] Lettre de Mathieu Favier à Camille Taffini du 22 août 1813, AD, 2 R 145.

Un document nous donne l'organisation en septembre du parc bouvier de Captieux avec le détail par commune après l'instruction du 25 août. Ce parc comprend courant septembre 324 voitures réquisitionnées dans les communes environnantes. A chaque commune est attribué un jour de rassemblement afin de rationaliser le départ quotidien des convois et chaque employé doit se présenter avec 15 jours de fourrages pour ses bêtes[162]:

Commune	Distance de Portets en lieux	Voitures existantes	Voitures réquisitionnées par roulement	Jour de réquisition	Total quotidien
Portets	0	40	10	Lundi	
Castex	0, 25	15	5	Lundi	
Beautiran	0, 25	10	3	Lundi	
Ayguemorte	0, 5	10	3	Lundi	
St Selve	1	49	17	Lundi	
St Morillon	1	39	13	Lundi	**Lundi: 51**
Labrède	1	42	14	Mardi	
Saucats	2	36	12	Mardi	
Cabannac	3	36	15	Mardi	
St Magne	4	36	12	Mardi	**Mardi: 53**
Belin	5	68	22	Mercredi	
Beliet	5	29	10	Mercredi	
Lugo	4	24	8	Mercredi	
Barp	4	52	18	Mercredi	**Mercredi: 58**
Hostins	4	102	35	Jeudi	
Tuzan	3	?	4	Jeudi	
Biganos	3	?	7	Jeudi	
Andernos	3	?	4	Jeudi	**Jeudi: 50**
Salles	5	183	60	Vendredi	**Vendredi: 60**
Léognan	2	27	9	Samedi	
Mios	5	?	40	Samedi	
Martillac	2	?	6	Samedi	
Cadeaujac	2	?	4	Samedi	
Audenge	2	?	0	-	
Lanton	2	?	1	Samedi	
Lège	2	?	1	Samedi	**Samedi: 52**

Cette organisation systématique s'impose effectivement aux autorités qui sont désormais confrontées à des besoins si pressants de tous les côtés qu'elles doivent se résigner à employer des expédients. Ainsi, afin de limiter le volume transporté, L'ordonnateur Chefdebien remplace-t-il une partie du contingent de réquisition de vin de la Gironde en eau de vie au rapport d'un litre pour trois. Dans le même ordre d'idée, Mathieu Favier demande la conversion des légumes restant à verser en riz, aussi nourrissant mais moins volumineux en proportion: " *Il y aura économie pour le transport, proportion je pense à peu près égale quant au prix et un avantage marqué*

[162] AD, 2 R 119.

pour le soldat"[163]. Chefdebien, à court d'argent mais cherchant par toutes les méthodes possibles l'augmentation des moyens disponibles pour le service de l'armée d'Espagne écrit au préfet le 23 août à propos de la formation du parc bouvier de Captieux:

> " Vous savez que **quant aux fonds, je n'en ai pas**. Je vous ai invité par ma lettre du 20 courant à faire un emprunt sur le commerce de Bordeaux comme cela s'est pratiqué à Bayonne, et par ce moyen vous serez à même de payer vos transports."

Il est manifeste que cet aveu coïncide mal avec une déclaration de Taffini qui deux jours auparavant affirmait péremptoirement au préfet:

> " Vous me mandez que le défaut de paiement des rouliers et bouviers est le plus grand obstacle pour faire marcher le service; **rassurez ces hommes, ils seront payés par les délégués des départements auxquels il sera fait des fonds ad-hoc par le ministre**."

L'arrivée de Taffini n'arrange d'ailleurs pas le transport et sa morgue lui aliène rapidement le peu de bonne volonté restante aux conducteurs réquisitionnés. Une sombre affaire de malversations ou tout au moins d'incompétence le fait d'ailleurs rapidement rappeler par les autorités militaires. Chefdebien écrit à ce sujet au préfet le 7 septembre qu'à la suite d'un "problème" survenu fin août, Taffini "*le désorganisateur*" à été remercié et remplacé dans les fonctions de superviseur des transports par le commissaire des guerres Rainot. Le 12, Mathieu Faviers écrit au préfet qu'une commission a été chargée d'enquêter sur des abus et malversations signalées dans la réquisition et l'acheminement des denrées, en particuliers des utilisations de voitures à des fins personnelles. Ce dernier répond que rien de ce genre n'a jusque là été porté à sa connaissance.

b) Une question des transports de plus en plus lourde.

Malgré l'organisation systématique des transports et l'apparente épuration des services, les difficultés liées aux transports semblent ne pas être résolues et l'encombrement dramatique de certains magasins s'accentue encore jusqu'à nécessiter la réquisition de certaines églises pour entreposer les denrées périssables. Le 11 janvier 1814, le commissaire ordonnateur Mazeau, qui a remplacé Chefdebien, écrit à Valsuzenay[164]:

> " M. le préfet, je reçois une lettre de M. le commissaire des

[163] Lettre de Mathieu Favier au préfet, 22 septembre 1813, AD, 2 R 123.
[164] AD, 2 R 123.

> guerres de Langon qui m'informe que les arrivages de denrées se succèdent avec abondance et que **les expéditions ne pouvant se faire dans la même proportion**, il en résulte que des quantités considérables de biscuits, farines et grains restent sur les bateaux sans pouvoir être déchargés et exposés à l'intempérie de la saison, faute de locaux pour les emmagasiner.[...] Ce commissaire des guerres m'assure qu'il existe à Langon **plusieurs églises** qui ne sont remplies que de paille fournie par votre département et dont on pourrait faire des meules au dehors, et que ces églises seraient plus utilement employées à mettre à l'abri les denrées d'une plus grande valeur."

Les plaintes des propriétaires adressées directement au préfet se multiplient également dans une proportion significative. Parmi les nombreux cas, celle d'un certain Emezigou, de Bordeaux, datant du 6 octobre, est exemplaire de l'ambiance générale en cette fin d'année 1813:

> " Il ne m'est pas possible de me taire sur ce que j'éprouve relativement aux réquisitions de charrois dans mon domaine de la Salle, commune des Bommes, arrondissement de Bazas. J'ai toujours été prêt à faire pour l'intérêt public tous les sacrifices qui sont en mon pouvoir. Après avoir payé et fourni, dans le domaine de La Salle, tout ce qui m'a été demandé pour les besoins de l'armée d'Espagne, j'ai donné l'état de mes attelages et je les ai envoyés toutes les fois qu'on les a requis. Mais on ne s'est pas borné à employer mes bœufs à des charrois multipliés et fatigants; on m'oblige à fournir le foin nécessaire pour la nourriture de mes attelages[165], et quant ils arrivent à Captieux, le sieur de Loubes, garde-magasin, non content d'avoir reçu la totalité du foin chargé à Langon pour le compte du gouvernement, s'empare avec violence du foin que j'ai fourni moi-même pour nourrir mes bœufs. Les plaintes de mes bouviers sont étouffées par la menace de les faire mettre en prison. D'un autre côté, mes bouviers, revenus à Langon, réclament en vain du sieur Saladié, commissaire, un titre quelconque afin que je puisse demander et percevoir le modique prix fixé pour chaque voyage. Ce préposé le leur refuse et il me devient ainsi impossible d'obtenir jamais l'indemnité que le gouvernement paye et que ces fournisseurs en reçoivent nécessairement. Ce que j'éprouve, mes voisins l'éprouvent aussi. Monsieur le préfet, c'est à vous seul que je puis m'adresser. Vous êtes trop juste pour souffrir

[165] Chaque voiturier devait se présenter avec quinze jours de fourrages pour son attelage.

> qu'un tel désordre continue, et que vos administrés en soient plus longtemps les victimes."

Les maires des communes se font également de plus en plus les relais de la colère de leurs administrés qui lancent de véritables appels à l'aide à la préfecture. Ainsi le maire de St Selve écrit-il le 31 janvier 1814:

> " La commune de St Selve est **prête à succomber sous le poids des réquisitions pour les transports militaires**: Mon devoir est de porter devant vous les plaintes de ses habitants et de vous faire connaître leur situation."

Cette lettre donne également un récapitulatif des efforts demandés à la commune ces dernières années. Le maire évoque les fraudes des commissaires de roulage, "*découvertes mais trop tard*" lors des réquisitions de 1811. A nouveau, en 1813, de nouvelles réquisitions frappent le canton de La Brède pendant la période des récoltes des foins, des moissons, des vendanges enfin, mettant les populations dans un état de dénuement extrême du fait de la permanence de ces ponctions depuis le mois de juin.

L'indemnisation des réquisitions de moyens de transport est non seulement fixée par les autorités au prix le plus bas possible mais est en plus rarement payée. Par comparaison, le transport vers Lipostey ou Sore, payé 1, 75 fr le quintal transporté en 1811 n'est plus payé en juin 1813 qu'un franc le quintal alors que dans le même temps, "*le prix du fourrage a triplé*". Malgré le relèvement de l'indemnité à la fin de l'année afin de tenter de regagner les bonnes volontés (2 francs le quintal), la ruine semble guetter de nombreux petits propriétaires[166].

Cette plainte est le reflet d'une ambiance générale qui apparaît très nettement en ce troisième trimestre 1813. Le ton des correspondances se fait manifestement de plus en plus pressant et alarmiste, tant de la part des délégués de la préfecture que des maires ou des particuliers

Cette inquiétude est particulièrement forte dans les milieux commerçants du département. La conjoncture économique du département qui semblait s'être un peu remise des difficultés de 1808 et du blocus continental connaît en effet un nouveau ralentissement du fait des réquisitions. Le comité de commerce de Bordeaux s'inquiète rapidement auprès des autorités du poids des réquisitions exceptionnelles pesant sur la Gironde et de leurs effets sur l'image du département. Les autorités centrales rappellent ainsi à plusieurs reprise au préfet de tout mettre en oeuvre pour rassurer les conducteurs des autres départements qui se délestent de leurs marchandises hors de la Gironde, de peur d'être mis en réquisition dès leur entrée sur le territoire départemental.

L'organisation rationnelle et systématique des transports à partir d'août 1813

[166] AD, 2 R 122.

n'enraye pas la spirale de difficultés rencontrée par les autorités civiles et militaires. La réticence de plus en plus manifeste des populations et d'une partie des autorités locales à l'exemple du conseil municipal bordelais, qui maire en tête, n'attend déjà que l'occasion de saboter les efforts des autorités impériales se sent implicitement dans les nombreux retards ou problèmes de discipline. Ces difficultés sont d'ailleurs d'autant plus lourdes que ne cesse en rien les autres aspects du service de l'armée.

c) Les transports de troupes

Alors que la réquisition de la totalité des moyens de transport du département survient dès le mois de juillet 1813, les exigences de l'armée quant au transport de détachements de troupes et le maintien en activité des gîtes d'étapes continuent à fournir aux autorités locales un motif supplémentaire de difficultés. Dès le début de 1813, l'empereur avait ponctionné de forts contingents des troupes d'Espagne afin de recompléter l'armée d'Allemagne, ne laissant à Joseph qu'environ 80 000 hommes. Après la défaite de Leipzig qui ramène pour la première fois en vingt ans la guerre aux portes de l'empire, Napoléon lance une gigantesque opération de conscription et, malgré la situation précaire de ses lieutenants aux pieds des Pyrénées, rappelle à lui de nombreux détachements dont deux divisions d'infanterie complètes.

Les traces de passages de troupes à la fin de l'année 1813 et le début 1814 recommencent à être nombreuses en Gironde. L'un d'entre eux se révèle particulièrement important. En janvier 1814, l'une des deux divisions rappelées d'Espagne est annoncée comme devant traverser la Gironde **entièrement en poste** vers Paris. Il semble que les autorités restent un moment incrédule face à cette nouvelle. En effet, dès l'automne 1813, la fausse rumeur du passage de deux divisions entières avait causé un fort émoi aux autorités locales et avait causé une désorganisation temporaire mais fâcheuse dans l'organisation des transports.

Mais le 20 janvier, le général Gazan puis Matthieu Faviers confirment la nouvelle de l'arrivée imminente de la 7ème division de l'armée d'Espagne (division Leval) en Gironde. D'après le rapport officiel, cette unité est composée de 7 régiments encadrant en tout 162 officiers et 5279 soldats. Elle doit partir de Peyrehorade le 22 janvier, passer à Mont de Marsan le 24, à Captieux le 25 puis remonter vers Paris par Bordeaux, Barbezieux et An goulème. Sa composition détaillée nous est également donnée par ce document[167]:

1ère brigade
10è de ligne: *27 officiers, 842 hommes.* 3è de ligne: *19 officiers, 608 hommes.*

[167] AD, 2 R 147.

15è de ligne: *20 officiers, 607 hommes.*
130è de ligne: *28 officiers, 999 hommes.*

2ème brigade

17è léger: *21 officiers, 546 hommes.*
101è de ligne: *17 officiers, 655 hommes.*
105è de ligne: *30 officiers, 1022 hommes.*

Une fois de plus, la traversée du département en poste de cette grande unité de presque 5 500 hommes et l'organisation des étapes du département sont demandés aux autorités préfectorales dans la plus grande urgence. Celles-ci doivent improviser avec "les moyens du bord" comme en témoignent les instructions du préfet au sous-préfet de Bordeaux en date du 22 janvier[168]:

> " Je lui ai répondu [à l'ordonnateur en chef de l'armée d'Espagne] que le délai était trop court pour pouvoir espérer de réunir à chaque station le nombre de voitures nécessaires pour ce transport.[...] Quoiqu'il en soit je vous invite à prendre **toutes les mesures que vous jugerez convenables** pour faire réunir aux gîtes d'étapes de votre arrondissement le nombre de voitures nécessaires pour assurer ce service. C'est dans les grandes circonstances que les grands moyens doivent être déployés. Je compte sur votre zèle et sur toute votre activité."

Ainsi sont rassemblés les moyens les plus hétéroclites, à l'encontre de tous les règlements précédemment édictés pour les transports militaires. Par exemple, le relais de St André de Cubzac est formé dans l'urgence le 26 janvier au matin avec les chevaux de réquisition ayant transporté quelques jours plus tôt 26 caissons d'artillerie et qui devaient être rendus à leurs propriétaires.

Malgré tous les efforts d'organisation, la fidélité et le zèle, au moins de façade, des autorités préfectorales, la question des transports pour l'armée, loin d'être résolue, prend une ampleur très importante et participe de façon aiguë au détachement progressif apparent des populations civiles de leurs devoirs envers l'empire.

[168] AD, 1 R 6.

3) La saturation des structures hospitalières

Si le problème de la place disponible dans les hôpitaux de Gironde pour les militaires venant d'Espagne s'est posé de façon aiguë dans le département dès 1808, cette question était restée relativement mineure dans les considérations préfectorales jusqu'à l'été 1813. Mais on trouve après cette date une correspondance spécifique et détaillée par arrondissement[169].

Le décret impérial de Dresde du 6 juillet spécifie en plus des dispositions concernant les réquisitions de denrées et de transports que les blessés et malades de l'armée d'Espagne doivent être évacués dans "*les dix départements les plus voisins de Bayonne et de Pau*". Les dispositions spécifiques à la Gironde lui imposent un contingent de 2000 hommes devant être impérativement pris en charge dans les hôpitaux et hospices du département. Le 19 juillet, le préfet promulgue un arrêté répartissant les malades et blessés dans les différents "*hôpitaux et hospices*"[170]:

Hôpitaux	Contingent devant être pris en charge	Hôpitaux	Contingent devant être pris en charge
Bordeaux (total)	650	La Réole	150
Libourne	350	Ste Foy	140
Blaye	250	St Macaire	80
Langon	150	Cadillac	80
Bazas	150	Montségur	0

En dehors des hôpitaux de Bordeaux, naturellement les plus sollicités, on voit que c'est la ville de Libourne qui doit jouer dans ce domaine un rôle important comme pour les années précédentes et ce malgré les énormes difficultés rencontrées. Dans une lettre déjà citée des administrateurs de l'hospice civil de Libourne du 7 août[171], ces derniers insistent sur le fait qu' "*on suit aujourd'hui avec la même imprudence le système qui eut alors* [en 1810] *des suites si funestes*", c'est à dire la surcharge excessive et permanente d'hôpitaux sous-équipés en matériel et en personnel.

Ces militaires évacués s'ajoutent aux 3124 soldats déjà présents dans les hôpitaux tant civils que militaires du département d'après un document établi le 21 juillet:

[169] Les archives hospitalières pour 1813 et 1814 sont regroupées dans les cartons 2 R 209 à 212.
[170] AD, 2 R 209.
[171] Voir pages 42-43.

Hôpitaux	Militaires présents le 21 juillet 1813	Hôpitaux	Militaires présents le 21 juillet 1813
St Raphël (Bordeaux)	608	Ste Foy	129
Notre Dame (Bordeaux)	576	La Réole	97
Blaye	453	St Macaire	36
Libourne	419	Langon	7
St André (Bordeaux)	353	Cadillac	3
Guet à Cheval (Bordeaux)	302	Montségur	0
Bazas	141		

C'est donc plus de 5 000 militaires, dont l'énorme majorité vient de l'armée d'Espagne, que la Gironde doit prendre en charge dans ses hôpitaux dès les mois de juillet et d'août. A partir de ce moment, l'afflux de blessés et malades ne cesse plus et augmente même durant tout le reste de l'année 1813, posant d'énormes difficultés matérielles accentuées ici encore par les lacunes de paiement de la part des autorités.

Partout le manque de place pour accueillir les militaires se fait de plus en plus criant et tant les administrateurs que les sous-préfets et les maires tente d'attirer l'attention de la préfecture sur le côté catastrophique de la situation. A Libourne, le château de Vayres déjà "loué" de force en 1808-1809 pour loger les prisonniers espagnols est à nouveau requis. Cette fois, le propriétaire résiste et fait appel au conseil d'état afin de faire annuler la réquisition. Les autorités tentent de compenser ce déficit de place en aménageant provisoirement le château de Cadillac. Le sous-préfet rappelle en décembre que l'hospice de Sté Foy n'a encore rien touché des 12 000 francs promis et l'administrateur de l'hospice affirme qu'il n'a de mobilier que pour 45 à 60 malades mais qu'il a déjà en charge plus de 600 militaires. Le sous-préfet de Bazas écrit à propos de l'hospice de Bazas que "*ce petit établissement est continuellement dans un état de détresse que tend encore à augmenter le désordre de l'évacuation*". A Blaye, on attire l'attention sur "*la situation fâcheuse de l'hospice et le manque de fonds*". Même à Lesparre, où aucun hôpital n'est installé, le médecin Daudirac réclame le paiement de ses interventions pour les militaires du 66e de ligne cantonnés au Verdon. Le personnel de certains établissement commencent à transmettre des plaintes ou des pétitions à la préfecture pour n'avoir pas été payés depuis des semaines, voire des mois. Ainsi en décembre, les 13 officiers de santé de l'hôpital de Notre Dame à Bordeaux n'hésitent pas à demander au préfet de "*donner des ordres supérieurs pour hâter leur paiement*"[172]. L'ordonnateur de la 11ème division s'inquiète également à la même époque auprès de lui de la situation du sieur Louis, entrepreneur chargé des travaux des hôpitaux de St Raphaël et du Guet à Cheval:

> " J'ai eu l'honneur de vous entretenir de la position du sieur Louis.[...] Elle va devenir plus critique puisque ses obligations vont s'accroître par l'affluence des malades qui me sont annoncés. **La défection du service confié au sieur Louis est**

[172] AD, 2 R 210.

> **certaine s'il ne reçoit de prompts et d'efficaces secours**. La commune [de Bordeaux] ayant déclaré ne pouvoir lui en fournir, **il ne peut en attendre que de votre sollicitude** et je l'invoque en sa faveur avec assurance".

Ce manque de moyen évident des autorités pour assurer un suivi logistique suffisant à ces hôpitaux provoque une fois de plus des ponctions sur les populations. Par exemple, un arrêté préfectoral du 14 août demande une contribution supplémentaire extraordinaire à fournir pour les hospices de Libourne et Ste Foy par les chefs-lieux de canton. Ce prélèvement s'élève à environ 25 % de leur contribution foncière respective:

Chefs-lieux de canton concernés	Contribution foncière (en francs)	Somme à verser pour les hospices de Libourne et de Ste Foy (en francs)
Libourne	44 785, 56	11 170
Branne	2 312, 02	578
Castillon	7 501, 71	1 865
Coutras	18 566, 68	4 691
Ste Foy	6 257, 60	1 564
Fronsac	16 558, 05	4 129
Guitres	2 722, 67	680
Lussac	15 634, 25	3 908
Pujols	5942, 50	1 475
TOTAL	**120 281, 04**	**30 000**

Pire encore, les autorités militaires décident devant le manque criant de places d'ouvrir un hospice supplémentaire à Langon, une ville déjà écrasée par les militaires du fait de sa position centrale sur les voies de communications terrestres et fluviales. Devant l'absurdité de cette décision, le maire plaide sa cause auprès préfet le 8 septembre :

> " Chaque soir il se fait sur cette ville des évacuations de malades dont le nombre se porte quelquefois à 400, chaque jour aussi il reflue de Bordeaux (par un abus que je n'ai pu réprimer) des militaires destinés pour le gîte de Barsac et que les bateaux emportent en fraude et presque toujours nuitamment; ce nombre d'hommes est indéterminé. Ici gîtent 400 bouviers pour le parc et 300 pour les évacuations du département. Ici est la succursale militaire de Barsac et de Bazas. Ici séjournent les préposés de toutes les administrations civiles et militaires et les délégués des départements; 68 dragons et gendarmes. Cependant la population de cette commune n'est que de 2208 âmes et la population agglomérée ou la seule logeable d'environ 1500 âmes. Il y a donc impossibilité à y recevoir un dépôt. Je pense que vous le porterez dans les villes voisines telles que Cadillac ou St Macaire qui

> n'ont aucune des considérations ci-dessus a apporter; Cadillac surtout est très à portée du gîte de Barsac et des vivres".

Il est d'ailleurs soutenu par le sous-préfet de Bazas qui réagit contre cette idée avec mépris dans une lettre du 10 septembre:

> "... je n'ai rien a ajouter; vouloir former un hôpital de convalescents à Langon au milieu du tumulte des transports de denrées, de l'évacuation des malades et des blessés, du passage continuel de militaires **est une chose si évidemment absurde qu'on ne peut imaginer comment l'idée en a été conçue**. Il était si aisé de choisir quelque commune paisible de la rive droite sur les coteaux qui bordent la Garonne".[173]

Cette situation ne fait que s'aggraver de semaine en semaine tant le nombre de militaires évacués d'Espagne est important. Si la plus grande partie de ces militaires tend à être évacuée vers Bordeaux où vers les départements du nord et de l'est de la Garonne, les hôpitaux de Gironde n'en sont pas moins surchargés en permanence comme le montre un état de "*l'activité de service pour les militaires malades depuis le 1er juillet 1813*" pour l'hôpital de Bazas établi dans la première quinzaine de décembre.

A cette date l'hôpital compte 831 militaires admis. Depuis le premier juillet, le nombre total de journées dues se monte à 17 923 pour les soldats et 89 pour les officiers. Il semble que les militaires ne restent pour la plupart pas longtemps puisque le nombre total de soldats pris en charge se monte à 12 690 dont 12 470 sortis par "évacuation", 177 sortis "en santé" et, malgré les difficultés et les conditions d'hygiène, seulement 43 décédés. La créance totale de cet hôpital se monte à cette date à 24 551, 95 francs dont 7 500 seulement ont été payés.

De la même façon, les états de situation des hôpitaux pour les années 1813 et 1814 montrent qu'en février par exemple, l'hôpital de St Macaire n'a touché que 2500 francs sur les 10 630 que lui doit l'armée et celui de La Réole 8 500 sur sa créance totale se montant à 22 558 francs[174].

Les hôpitaux de la Gironde servent donc essentiellement comme lieu de transit pour les évacués d'Espagne mais sont plus que pleins en permanence. Ce fait est un facteur supplémentaire de difficultés et l'indiscipline manifeste des soldats atteint parfois des sommets. Une lettre du sous-préfet de Bazas du 20 décembre nous le prouve en décrivant les exactions commises par des soldats se servant de force sur les rations de l'hôpital; incident qui à l'en croire est loin d'être banal:

> " Le 19 de ce mois, 4 ou 500 blessés arrivant dans cette ville

[173] Ces deux lettres sont extraites du carton 2 R 211.
[174] AD, 2 R 211.

> s'emparaient de l'hôpital, menaçant les soeurs hospitalières, les infirmiers et **voulant y vivre à discrétion**."

Toujours d'après cette lettre, l'ordre n'a été rétabli que par l'intervention conjuguée du commandant du dépôt des convalescents, du maire de Bazas et de la brigade de gendarmerie mais "*au prix de nombreuses rations*". Cet incident semble effectivement se répéter du fait du désordre régnant dans l'administration militaire de l'armée d'Espagne provoquant l'arrivée de convois de malades et blessés non gardés s'installant sur place avant même l'arrivée de l'ordre d'évacuation les concernant.

Participant de la dégradation générale, la situation des structures hospitalières civiles et militaires, déjà ordinairement peu favorisée par les autorités militaires qui y voient le plus souvent le moyen de "parquer" les encombrantes masses de soldats malades et blessés, se retrouve à la fin de l'année 1813 et au début de 1814 quasiment ingérable du fait de l'afflux de soldats évacués d'Espagne. Dans ce domaine encore, la guerre d'Espagne et plus encore l'invasion du midi qui en est sa conséquence directe cristallise les insuffisances des structures militaires du département et se révèle probablement être un facteur supplémentaire de séparation entre le pouvoir impérial et les girondins, sollicités une fois de plus pour soutenir une armée en pleine retraite.

CHAPITRE VII

L'invasion

Malgré l'ampleur de la défaite de Vitoria, la légendaire prudence du duc de Wellington l'empêche de poursuivre son adversaire en déroute et de commencer dans la foulée l'invasion du territoire de l'empire. Après avoir perdu l'espoir d'un retour offensif, pendant de longs mois, les Français font face aux coalisés de part et d'autre de la Bidassoa. Celle-ci n'est franchie que le 7 octobre 1813 mais Wellington piétine encore devant St Jean de Luz puis Bayonne. En décembre, le traité de Valençay signé par l'empereur rend à Ferdinand le royaume d'Espagne et le maréchal Suchet, replié sur le Roussillon mais dont les troupes tiennent encore les principales places de Catalogne, ramène le souverain restauré sur les frontières de ses états. Bien que perdue depuis longtemps, la guerre d'Espagne est à ce moment définitivement enterrée et remplacée par l'invasion du sol français. Le premier trimestre 1814 est marqué par l'offensive des coalisés aux quatre coins de l'empire et par la défection des derniers alliés dont Murat, dont la trahison secoue les consciences de tous les Français. Les Autrichiens à l'est et dans les Alpes, les Russes au nord-est, les Prussiens au nord, menacent toutes les frontières. Soult, devant la reprise de l'offensive par Wellington aux pieds des Pyrénées, choisit pour défendre la Garonne de porter ses troupes en retrait vers Toulouse afin de pouvoir les réunir à celles de Suchet. Il effectue cette manœuvre en préservant le principal et en livrant de nombreux combats de retardement mais Bordeaux se retrouve ainsi totalement à découvert et sans autre défense que des éléments épars en guise de garnison.

1) Les signes de l'invasion.

Curieusement, il est impossible de trouver dans les archives de la fin de 1813 et du début de 1814 la moindre allusion directe aux événements se déroulant aux pieds des Pyrénées, y compris dans la correspondance officielle entre les autorités administratives et militaires supérieures et la préfecture. Les seuls éléments allant dans ce sens sont les quelques allusions de juillet et août concernant le rétablissement des positions aux pieds des Pyrénées ou quelques mentions du "*mouvement rétrograde*" de l'armée d'Espagne. La seule manière de tenter de dégager l'évolution de la situation, et tout particulièrement la progression des coalisés dans le sud-ouest, réside dans l'étude des faits trahissant indirectement les événements.

a) L'omniprésence progressive de l'autorité militaire.

Un des éléments les plus significatifs réside dans la présence de plus en plus marquée des autorités militaires dans la correspondance préfectorale et dans le processus de prise de décision, la situation d'urgence nécessitant de dépasser les contraintes de temps inhérentes à l'éloignement de Paris dans la transmission des directives de l'administration centrale.

Alors que depuis 1808, les instructions émanaient essentiellement des différents ministères et qu'une correspondance avec les autorités militaires locales ou de passage (en particulier la 11è division et les commandants des détachements de passage) réglait les modalités d'exécution, à partir de l'été 1813 on assiste à une évolution significative dans ce domaine.

Dès le mois de juillet et les premières réquisitions "extraordinaires" destinées à l'armée d'Espagne, l'ordonnateur de la 11ème division, Chefdebien, transmet les instructions directement au préfet, l'incitant à s'y soumettre avant même d'avoir reçu la confirmation du ministère de l'administration de la guerre. De la même façon, il n'hésite pas à compléter de son propre chef les instructions de réquisitions transmises directement par l'empereur dans son décret de Dresde, réquisition "*rendue insuffisante en plusieurs denrées*" par l'évolution rapide de la situation[175].

Au mois d'août, Taffini, envoyé extraordinaire (bien que provisoire) du maréchal Soult, utilise le même genre de méthode en exigeant du préfet la prise en compte des mesures prescrites "*à lettre vue*" en affirmant que le ministre approuvera en tout point ses dispositions.

Bien qu'aucune correspondance directe n'ait lieu entre la préfecture et "Monsieur le maréchal duc de Dalmatie" commandant en chef les dernières forces françaises "d'Espagne" à l'ouest des Pyrénées, sa volonté semble être sous-jacente à toutes les

[175] Lettre du 19 juillet 1813, AD, 2 R 145.

mesures de réquisition pour lesquelles l'empereur lui donne rapidement entière liberté d'action, étant lui-même suffisamment sollicité aux frontières de l'empire.

Le climax est atteint à l'automne 1813, quand le début de la mauvaise saison, les mauvais résultats donnés par les réquisitions, le manque de moyen et surtout le début de l'invasion des départements de l'extrême sud (qui n'est jamais évoqué), radicalisent la mainmise de l'armée d'Espagne sur son *tractus*. Considérés officiellement comme zone de guerre, les départements de la 11ème division passent fin octobre par décision du ministre sous l'autorité directe de l'armée d'Espagne, c'est à dire du maréchal Soult et de l'ordonnateur en chef Matthieu Faviers en ce qui concerne les subsistances, et ceci "*tant que l'armée reste sur le territoire français*". Ce dernier écrit d'ailleurs à ce sujet au préfet Valsuzenay qu'il correspondra désormais directement avec lui, sans passer par l'intermédiaire de l'ordonnateur de la 11ème division militaire afin de ne plus perdre de temps dans l'exécution des directives.

Un autre élément traduit non seulement la prise de contrôle directe des autorités militaires mais également le climat d'insécurité qui commence à s'instaurer dans les départements du sud-ouest.

A l'occasion de l'organisation du système de transports, à la fin d'août 1813, le maréchal Soult donne l'ordre à plusieurs détachements de cavalerie de l'armée d'Espagne de stationner sur les voies principales de communication et d'escorter et de protéger les convois de voitures transportant les subsistances. Le général de cavalerie Trelliard reçoit ainsi l'ordre de détacher 400 dragons des 6 régiments de sa division sous les ordres du colonel du 4ème dragon pour "*assurer la bonne marche des convois de ravitaillement*" sur la ligne Langon-Dax. Le général Soult[176] reçoit le même ordre et détache 400 hommes de sa division sous les ordres du colonel du 10ème chasseurs à cheval sur la ligne Pau-Bayonne[177]. Pour compléter ce système de sécurité, ordre est donné à des brigades de gendarmerie de stationner dans tous les Gîtes de Bayonne à Langon et de Bayonne à Pau.

b) Les autres signes trahissant l'invasion.

Au-delà du passage de la Gironde en zone sous direction militaire, d'autres signes trahissent l'approche de l'ennemi et la nervosité des militaires sentant que le vent est peut-être véritablement en train de tourner, surtout après la défaite finale de l'empereur à Leipzig, la défection des derniers alliés (y compris Murat, roi de Naples traitant avec l'Autriche et accomplissant ainsi la fameuse "*trahison d'un prince français monté sur un trône étranger*"), et le siège des frontières "naturelles" de la France.

A titre d'exemple, un événement insolite et singulier, peut-être pas lié directement

[176] Il s'agit du général de cavalerie et non du maréchal de France.
[177] Ad, 2 R 144.

aux événements mais cristallisant la nervosité et l'indiscipline qui commence à se répandre chez les soldats, se déroule à la Bastide le 10 février 1814. Le maire de Cenon-La Bastide écrit au sous-préfet de Bordeaux le lendemain[178]:

> " Monsieur le sous-préfet, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'un corps de dragons, hussards et autres militaires qui ont été transportés hier par eau de Langon à La Bastide **ont jeté dans la rivière une partie de leurs carabines et sabres**. Malheureusement, la mer était basse et les endroits où ils ont été jetés ne pouvant être découverts par l'eau, il sera difficile de les avoir. Néanmoins, j'ai donné ordre de draguer et chercher avec un râteau de fer afin d'obtenir toutes les armes qu'on pourra."

Pour l'anecdote, le 14 février avaient été repêchés 3 carabines, 2 pistolets et 1 sabre.

Mais d'autres signes plus nets et plus tangibles témoignent indirectement de la progression des coalisés dans le midi.

A cet égard, un événement se révèle particulièrement significatif. Les autorités militaires avaient mis en oeuvre depuis l'été 1813 tous les moyens possibles afin d'assurer le ravitaillement quasi exclusif des quelques dizaines de milliers d'hommes défendant la frontière. Cette priorité était devenue une véritable obsession, au point par exemple qu'en juillet, le commissaire des guerres de Bordeaux s'était vu intimer l'ordre de récupérer par tous les moyens possibles des fourrages qui avaient été fournis pour des détachements de passage.

Brusquement, le 22 novembre, Matthieu Faviers envoie au préfet une note qui tranche de façon marquée avec le ton de ses précédentes missives[179]:

> " Je saisis avec empressement l'occasion de diminuer les charges qui pèsent sur votre département. Vous êtes autorisé à former un approvisionnement pour la place de Bordeaux."

La Gironde est ainsi autorisée à faire verser à la place de Bordeaux une partie des subsistances initialement destinées à l'armée d'Espagne, soit 3 400 quintaux de farine, 30 000 litres de vin et 6 300 litres d'eau de vie.

Mais au-delà de la mesure, l'important de cette décision réside dans le fait que pour la première fois, Bordeaux est appelée à effectuer pour son propre compte un approvisionnement de guerre, premier indice de l'éventualité d'une mise en défense ultérieure.

Cette tendance se précise durant le mois de décembre 1813 et janvier 1814. Mais la

[178] AD, 1 R 6.
[179] AD, 2 R 144.

véritable transformation s'opère en février 1814. Le 17, le préfet reçoit une lettre de l'ordonnateur de la 11e division présent à Bordeaux depuis la prise de Bayonne par les coalisés. Cette lettre porte en en-tête la mention "*objet d'urgence*":

> "... l'ordre étant que toutes les denrées d'appel ou d'achat qui devaient être dirigées sur Bayonne prennent la direction de Pont de Bordes, Podensac et Langon pour être, de là, embarquées et dirigées sur **Agen**."

Une seconde lettre lui parvient le même jour en confirmant et précisant les mesures à prendre:

> " J'ai l'honneur de vous prévenir en même temps que M. le maréchal ayant rapporté l'ordre qui prohibait toute espèce d'évacuation en delà de la Garonne, j'ai fait à l'instant les dispositions pour que les évacuations reprennent leur cours sur **La Rochelle, Angoulême et Périgueux**."

Suivent dans le même document le règlement concernant les évacuations de denrées. Ces instructions sont cossignées par l'ordonnateur de la 11e division et l'ordonnateur de l'armée d'Espagne à Peyrehorade et datées du 15 février:

- "*Dispositions générales pour l'évacuation des denrées d'approvisionnement des entrepôts sur les bords de la Garonne*".

° Entrepôt de Dax: Denrées restent sur place, la ville est mise en position de défense.
° Lipostey: Evacuation des denrées sur Podensac.
° Tartas: Evacuation sur Aire avec les voitures de l'arrondissement de St Sever puis vers Auch avec des voitures du Gers.
° Sore: Evacuation "*en urgence*" sur Podensac.
° Mont de Marsan: "*les approvisionnements considérables réunis à Mont de Marsan*". Eau de vie: 2/3 sur Langon, 1/3 sur Pont de Bordes; entrepôt de Chalabère: Evacuation sur Pont de Bordes avec des voitures du Lot et Garonne; avoine: Vers Aire avec des voitures des Landes puis Tarbes, Pau et Auch avec des voitures du Gers.
° Captieux: Rétrograder le magasin sur Langon avec des voitures de l'arrondissement de Bazas.
° Pont de Bordes, Podensac, Portets, Langon et Port Pascau: Denrées embarquées et dirigées suivant le cas sur Nérac, Aiguillon ou Agen.

Cette fois, il est clair que l'armée, en plein mouvement rétrograde, abandonne ou s'apprête à abandonner une grande partie de la rive gauche de La Garonne. Ici

encore, on ne peut que lire entre les lignes sans que les raisons de ces dispositions ne soient clairement énoncées.

Répercutant ces instructions dans la Gironde, le préfet adresse le même jour (17 février) un arrêté aux maires du département. Ces instructions laissent peu d'équivoque quant à la réalité de la situation:

> " Vous devez sur-le-champ requérir toutes les voitures bouvières et roulières qui se trouveront dans votre commune. Les circonstances sont telles **que le moindre retard de votre part**, que la **moindre négligence de la part de vos administrés**, peut compromettre et l'approvisionnement de l'armée et **votre responsabilité**.[...] Je dois vous faire observer, M. le maire, qu'il ne s'agit pas ici d'un service continu, mais seulement de faire dans le moment actuel les plus puissants efforts pour **ramener**, dans le moindre délai, le plus de denrées possible".

Insistant sur le côté exceptionnellement grave des événements, l'article VI de l'arrêté précise que "*MM. les commissaires des guerres sont invités à nous signaler ceux des maires qui montreroient la moindre négligence à obtempérer aux réquisitions qui lui seront faîtes*".

Indice supplémentaire, les courriers des jours suivants montrent la retraite de façon claire. Ainsi, le 19 février, Matthieu Faviers écrit au préfet depuis Orthez[180]. Bazire, commissaire ordonnateur adresse le 20 une missive au préfet Valsuzenay portant en en-tête: "*Q.G. de l'armée d'Espagne à Mont de Marsan*"[181].

Bien que rien dans la correspondance officielle n'informe directement les autorités civiles de Gironde de la situation militaire réelle, la menace qui pèse à partir de janvier 1814 sur la Gironde apparaît clairement si on lit entre les lignes. Il apparaît également que le gros de l'armée se repliant vers l'est en direction de Toulouse, Bordeaux est laissée à ses propres ressources afin d'assurer une résistance à l'envahisseur.

[180] Soult y livre une importante bataille de retardement à Wellington le 27.
[181] Tous les documents précédents datant du mois de février 1814 sont tirés du carton 2 R 153.

2) La “chute” de Bordeaux et de la Gironde.

Si la retraite de l’armée d’Espagne, puis des Pyrénées à travers les départements du sud-ouest laisse peu d’indices concrets dans la correspondance préfectorale, l’invasion de la Gironde proprement dite est peut-être encore plus passée sous silence. Jamais les mots anglais ou invasion n’apparaissent dans les courriers. Tout juste peut-on dégager de certains faits et certaines décisions un embryon de mise en défense du département. Pour le reste, il faut s’en remettre aux historiens locaux qui donnent quelques éléments complémentaires sur les événements.

En octobre 1813, Wellington, devant l’apathie manifeste de son adversaire et après avoir reçu des renforts, entame avec lenteur et circonspection l’invasion du sud de la France. Au début de 1814, la 11ème division militaire, sous le commandement du général l’Huillier, rattaché lui-même à l’armée d’Espagne comme “*commandant de la 4e division*”, est découverte par le mouvement rétrograde de Soult vers Pau, Tarbes et Toulouse. Les archives du génie permettent d’avoir quelques éléments épars concernant les dispositions de défense du département. En particulier, la correspondance de janvier et février 1814 met l’accent sur l’état des réparations des structures de défense côtière, manifestement du fait de l’approche de l’ennemi des limites du département[182].

On peut à partir de cette correspondance établir la liste des principaux points d’appui départementaux pouvant offrir une quelconque position de défense:

- Batterie d’artillerie côtière du sud de la Teste.
- Batterie côtière du cap Ferret.
- Redoute de la Chapelle d’Arcachon.
- “*Ligne du Cirron et de la Leyre*” (quelques batteries éparses).
- Place militaire de Blaye.
- Fort Médoc (dans la pointe de Graves).
- Batterie de Castillon.

On peut noter que la place de Bordeaux et les batteries d’artillerie de la rive droite de la Garonne ne sont pas prises en compte dans cette correspondance. Ce fait est consécutif à la remise à la municipalité des bâtiments militaires en 1811. A partir de cette date, les autorités du génie local cessent toute activité concernant le secteur de Bordeaux même.

On voit donc que la Gironde, très en dehors des voies habituelles des invasions étrangères, est très loin de disposer des moyens de défense suffisants pour assurer une

[182] AD, 2 R 89.

résistance sérieuse. Les quelques points d'appui conséquents comme la forteresse de Blaye qui n'est qu'une place secondaire de dépôt ou le fort Médoc sont manifestement destinés à défendre l'estuaire contre les incursions maritimes mais sont quasiment sans intérêt militaire dans le cas d'une invasion terrestre. Le département ne peut compter comme troupes régulières que sur le dépôt du 66e de ligne installé à Bordeaux et fournissant les garnisons du Verdon ainsi que sur le dépôt du 21e chasseur à cheval installé à Libourne.

Il semble que le duc de Wellington, répugnant au début à divertir ses forces pour prendre Bordeaux dont l'intérêt stratégique ne lui semblait pas de prime importance dans les circonstances de l'époque ait cédé aux demandes des royalistes français, apparemment certains de pouvoir faire tomber la ville en leur pouvoir. Le maréchal anglais lancé à la poursuite de Soult décide de détacher une partie de ses forces, à savoir une division renforcée et une brigade de cavalerie légère sous les ordres du général Beresford. Le gros des forces remonte la grande route d'Espagne par Langon tandis que deux escadrons seulement couvrent la gauche par la route des grandes Landes[183]. Des documents hospitaliers du second trimestre de 1814 portant sur les étrangers hospitalisés en Gironde nous confirment par exemple que 17 Anglais du 48e régiment d'infanterie et du 18e hussard ainsi que 26 Portugais des 11e et 23e régiments sont admis à l'hôpital de Bazas jusqu'à la suppression des hôpitaux militaires de Bordeaux le 1er juillet 1814[184].

Napoléon ayant décidé au début de l'année d'envoyer des émissaires civils ayant pour mission d'activer les mesures de défense dans les départements proches des frontières envahies, le sénateur Cornudet, nommé commissaire pour la 11ème division militaire arrive en Gironde au mois de janvier. Ce personnage n'apparaît quasiment pas dans les archives militaires de la préfecture mais il semble que les mesures qu'il prend pour mettre le département en état de défense sont loin d'être suffisantes et même efficaces. Ayant lancé une proclamation le 16 janvier afin de lever les populations contre l'envahisseur, il ne parvient pas à enflammer les cœurs dans une ville qui a déjà tant souffert de la présence des militaires qu'elle est prête à tomber dans les bras des émigrés qui suivent Wellington. D'après Bernadau[185], la tentative de formation de deux bataillons de la garde nationale d'élite, dénommées "cohortes urbaines", pour défendre Bordeaux et compléter les maigres forces régulières qui l'occupent se solde également par un échec: Seuls 500 hommes peuvent être réunis pour la revue du 20 février sur un total de 1125 inscrits[186]. Au total, les forces réunies à Bordeaux ne dépassent pas 1500 hommes dont très peu d'éléments ont une instruction militaire suffisante.

---

[183] Ces informations sont tirées du registre d'inventaire de la série R des archives départementales de la Gironde.
[184] AD, 2 R 212.
[185] *Histoire de Bordeaux,* 1839.
[186] Ponteil (F), *La chute de Napoléon 1er et la crise française de 1814-1815,* Aubier, 1943.

Il est très difficile là aussi d'apprécier le rôle réel de la préfecture de Gironde dans le dernier acte de la pièce entamée avec fracas six ans plus tôt. Toute correspondance prend fin en effet à la date du 9 mars et les derniers documents font essentiellement mention de la levée de la classe 1815 en cours. Dans tous les cas il est certain qu'avec une faible garnison ayant un moral douteux et avec une population ne soutenant plus le pouvoir, la place de Bordeaux est abandonnée par les autorités dès que l'approche de la colonne anglaise est signalée. Les maigres cohortes urbaines rassemblées sont immédiatement dissoutes et le préfet quitte la ville dans la nuit du 10 au 11 mars. Le général l'Huillier quant à lui évacue la place dans la nuit du 11 au 12. Le 12, signe définitif de l'abandon total de la rive gauche de la Garonne, on peut lire dans les archives du génie que l'ordre est donné au génie de "*démanteler*" le fort de la pointe de Graves[187].

Le point de résistance est porté à Blaye qui a reçu l'ordre de s'armer le 18 février et où un conseil de défense est constitué le 11 mars avec quelques officiers subalternes, le commissaire des guerres Chaignet et Richard, commandant du dépôt du 66e de ligne afin d'organiser les maigres forces qui ont pu être rassemblées de divers points de la Gironde. La place, qui ne compte que 18 canons anciens ayant déjà prouvé leur faible efficacité lors des raids d'incursion de navires anglais, au lieu des 42 de sa dotation normale, est renforcée le 12 mars par l'arrivée d'une compagnie d'artilleurs réguliers qui viennent d'évacuer Bordeaux. Ce renfort porte ainsi la garnison de la ville à un total de 21 officiers, 1039 soldats et 132 artilleurs[188].

Enfin, le 12 mars 1814, le maire Lynch en personne se présente au devant des Anglais et des émigres afin de leur livrer "sa" ville et le drapeau blanc flotte sur St Michel le jour même, faisant de Bordeaux la première grande cité française à se retourner de sa propre volonté contre le pouvoir impérial.

La chute de la ville ne marque d'ailleurs pas la fin des combats en Gironde. Le général l'Huillier, tentant de récupérer les détachements épars et les conscrits 1815 non encore incorporés retraite vers Agen, espérant rallier l'armée de Soult. Beresford, rappelé par Wellington vers le sud[189] le poursuit et laisse quelques troupes s'occuper de faire cesser la résistance en Gironde. Après quelques escarmouches vers Branne avec les troupes de dépôt du 21e chasseur, obligées de se retirer, les coalisés occupent Libourne le 30 mars et se retournent vers Blaye, seul point de résistance un peu sérieux encore aux mains des partisans de l'empereur. Un court siège est mis devant la ville par environ 2500 anglo-portugais dont 300 cavaliers avec 4 canons mais surtout par les 2 vaisseaux de ligne et les 5 frégates de l'amiral Penrose.

Enfin, le dernier acte des combats dans le département se déroule début avril. Le général Decaen effectuant une tentative pour reprendre Bordeaux aux Anglais,

---

[187] AD, 2 R 89.

[188] Abbé Bellemer, *Histoire de la ville de Blaye*, 1885.

[189] Son corps d'armée participe à la bataille de Toulouse le 10 avril.

rassemble dans ce sens une petite "*armée de la Gironde*" de 6000 hommes, essentiellement des jeunes conscrits à peine incorporés. Marchant sur la ville, il livre quelques combats et parvient devant Bordeaux le 3 avril. Devant l'importance des forces coalisées et l'évidente hostilité des populations, il évacue lui aussi le département, mettant ainsi fin définitivement à la résistance du département à l'invasion.

La pauvreté des archives préfectorales dans ce domaine est manifeste tant la désorganisation puis la fuite des autorités impériales est précipitée. La chute de Bordeaux le 12 mars 1814 est d'ailleurs un fait d'importance beaucoup plus politique que militaire, toute l'attention de l'empire étant à ce moment tournée vers Napoléon, tenant encore provisoirement tête aux armées coalisées, et celle du sud-ouest vers Soult s'apprêtant à livrer une dernière bataille sous les murs de Toulouse. Si on omet le bref épisode des cent-jours, durant lequel Bordeaux reste d'ailleurs fidèle aux bourbons malgré les tentatives de l'administration impériale s'y réinstallant brièvement, l'empire en ce 12 mars 1814 n'a déjà plus que quelques jours à survivre...

CONCLUSION

Lorsque que Louis XVIII s'installe sur le trône familial restauré en 1814, le département de la Gironde sort visiblement très éprouvé par les efforts demandés par l'empire pendant des années. Une instruction ministérielle de juin 1814 destinée aux percepteurs du département traduit d'ailleurs le sentiment général qui semble prévaloir dans le département à cette époque:

> " Des réquisitions de toute espèce ont été frappées sur les communes, pour assurer la subsistance des armées, à une époque désastreuse où le gouvernement, non content de percevoir des contributions exorbitantes, faisait peser sur les citoyens les dépenses qui devaient être acquittées par le trésor. Ces temps sont heureusement passés mais il importe d'en effacer jusqu'aux traces, et de régulariser **tout ce que les usuriers tortionnaires ont laissé de désordre**"[190].

Quel rôle réel la guerre d'Espagne, ou "guerre de l'indépendance" comme l'appellent nos voisins de l'autre versant des Pyrénées, a-t-elle jouée dans cette situation ayant fait de Bordeaux la première cité française à se jeter à corps perdu dans la cause des bourbons, alors que les souverains d'Europe hésitaient encore eux-mêmes à effacer d'un trait de plume les vingt-cinq années de révolution en France ?

Si toute la société française a été constamment sollicitée par les guerres incessantes de la Révolution et surtout de l'empire, force est de constater que la Gironde connaît pendant les six années que dure la guerre dans la péninsule ibérique une situation tout

[190] Instruction du 7 juin 1814, AD, 2 R 128.

à fait particulière, mais également remarquablement singulière dans l'histoire auparavant assez peu agitée par les tremblements internationaux du département. Le double coup de tonnerre du blocus continental et de l'intervention impériale dans la monarchie madrilène marque en effet pour la Gironde le début d'une période de sollicitation militaire permanente. Si la Gironde et son centre Bordeaux participent à l'effort armé national au même titre que les autres départements français, on peut considérer que la quasi-totalité des affaires militaires prenant place dans le département entre 1808 et le début de 1814 sont directement ou indirectement consécutifs à ce conflit espagnol considéré comme "le tombeau de l'empire". La densité des archives militaires, présentant un double paroxysme en 1808 et surtout à partir de l'été 1813, traduit d'ailleurs les deux phases majeures de cette guerre, l'intervention impériale et l'invasion du sol national après son échec définitif.

Il est très difficile, au milieu du formalisme généralisé de la correspondance officielle, de cerner véritablement l'attitude de la préfecture en regard des ordres donnés par les autorités centrales. D'une manière générale, avant l'été 1813, la préfecture se contente d'exécuter, avec toute l'autorité nécessaire, les directives détaillées lui parvenant de Paris. On peut constater néanmoins un certain nombre d'exemples montrant à certaines occasions une volonté de défendre les populations locales face aux excès de certains militaires. Ce fait, bien que limité, montre tout de même une certaine préoccupation pour les intérêts locaux de la part d'autorités représentant l'empereur et émanant directement de lui. Il traduit également une certaine rivalité entre les autorités militaires, véritables piliers du régime et jalouses de leurs (nombreuses) prérogatives, et les autorités civiles dont le rôle est souvent ramené à celui d'auxiliaire de l'armée.

Au terme de cette étude, il convient de constater que le dépouillement de ces archives militaires départementales s'avère assez décevant dans l'optique de l'étude de la guerre d'Espagne et de sa perception par les autorités administratives locales. En effet, le conflit est quasiment totalement passé sous silence dans la correspondance entre les autorités et la liaison entre la Gironde et les événements se déroulant au même moment en Espagne ne peut se faire que de manière indirecte. Quant à la fonction de la Gironde dans l'appareil militaire impérial d'intervention en Espagne et au Portugal, on peut constater qu'il est réel bien que non défini de manière claire.

C'est ainsi que les conséquences indirectes de cette guerre pour le département s'avèrent très importantes dès l'année 1808 et la Gironde reste pendant toute cette période sollicitée par l'administration militaire.

On ne peut considérer à cet égard Bordeaux et la Gironde comme une base logistique arrière de l'armée d'Espagne avant le milieu de l'année 1813. Ce rôle est dévolu à la ville de Bayonne qui est transformée dès la fin de 1807 en un immense dépôt de troupes, de matériel et de vivres. Le même sort est également réservé, bien que dans une moindre mesure à la ville de Perpignan, équipée pour soutenir les

troupes opérant à l'ouest de la péninsule et en particulier en Catalogne[191].

Bordeaux occupe plutôt dans ce conflit la position d'un relais de communication stratégique, au sens essentiellement militaire du terme, entre l'empire et l'Espagne. Situé à un carrefour stratégique sur les lignes de communication militaires établies entre le cœur de l'empire et la péninsule ibérique, le département se voit traversé en permanence par des éléments militaires de toute sorte.

Dès 1808 s'opère en effet un afflux de troupes se dirigeant vers le sud mais également très rapidement l'arrivée en masse des convois logistiques et des parcs d'artillerie rendant prioritaire l'aménagement de la grande route de Paris à l'Espagne pour laquelle les autorités, tant civiles que militaires, nourrissent une préoccupation constante. Cette route prend rapidement le caractère d'une véritable artère de communication militaire du fait du resserrement de l'étau maritime des anglais, empêchant une grande partie du trafic par voie de mer.

Très vite ce passage de détachements, qui se prolonge dans les deux sens consécutivement aux mouvements des troupes en fonction de la situation sur les divers théâtres d'opération, se double par l'arrivée des premiers contingents de malades et de blessés en provenance d'Espagne et progressivement évacués vers l'intérieur de l'empire.

De même, le département doit rapidement prendre en charge de nombreux détachements de prisonniers espagnols évacués eux-aussi vers l'intérieur de l'empire pour des raisons évidentes de sécurité. A cet égard, la perception des prisonniers espagnols en Gironde se révèle duale. Si on compare leur situation avec celle des prisonniers autrichiens, nombreux dans le département dès 1806 mais également après 1809, on constate que ces derniers disposent d'une bien meilleure image que les Espagnols. Néanmoins, cette perception n'empêche pas une certaine inquiétude des autorités quant à la bienveillance "coupable" parfois constatée dans les populations civiles pour les Espagnols évadés cherchant à retourner chez eux. C'est probablement en partie à cause de ce type de comportement que l'empereur décide rapidement d'envoyer la plupart des prisonniers d'Espagne vers les départements situés beaucoup plus au cœur de l'empire. Toutefois, il semble que le très faible nombre d'espagnols résidant dans le département au début des hostilités (47 seulement à Bordeaux) soit en contradiction avec une quelconque idée de véritables relations privilégiées entre la Gironde et l'Espagne dès cette époque. En revanche, la volonté de censure manifeste des informations de la part des autorités centrales pour toutes les nouvelles en provenance de la péninsule ibérique renforce la vision de "sale guerre" attribuée avec raison à la guerre d'Espagne.

L'étude des archives nous éclaire en revanche sur la pression constante s'exerçant sur les populations girondines. Cette pression, directement consécutive aux événements d'Espagne et à la présence permanente de nombreuses troupes françaises en péninsule ibérique s'ajoute au poids de la conscription, déjà particulièrement

[191] Les stocks amassés à Perpignan en 1808 représentent, d'après H. Lachouque, environ le quart de celles de Bayonne.

impopulaire en Gironde. La conjonction de ces levées de troupes, des réquisitions diverses et de la crise économique provoquée par l'état de guerre permanent et particulièrement sensible en Gironde du fait de la nature de l'économie locale, participe probablement à expliquer la singulière attitude de Bordeaux qui, sans être majoritairement ni ouvertement royaliste, "lâche" le pouvoir impérial dès que l'occasion lui en est offerte.

Si la participation directe de soldats girondins à la guerre d'Espagne semble ne traduire aucune volonté significative de la part des autorités de répartir les contingents de troupes aux différents théâtres d'opération en fonction de leur origine géographique, on peut donc constater que la population girondine, et en particulier les propriétaires, subit de plein fouet les conséquences de cette guerre.

Limitées d'ailleurs dans un premier temps aux seuls fourrages destinés aux troupes de passage, les réquisitions de denrées ne sont tout d'abord pas le premier facteur de mécontentement des girondins. Bien plus lourdes sont les contraintes liées aux transports, tant routiers que fluviaux, pour les besoins de l'armée d'Espagne.

Très pesante également est la cohabitation parfois dramatique des populations avec les nombreux militaires en station provisoire, et tout particulièrement les troupes étrangères (polonais ou allemands) ainsi que la garde impériale. Sur ce dernier point, il serait d'ailleurs intéressant d'envisager ce corps, au-delà du prestige qui lui est encore associé depuis l'empire, sous l'aspect d'une véritable aristocratie militaire, s'aliénant souvent la sympathie des populations locales de manière irréversible[192].

Mais le fait le plus important pour le sud-ouest tout entier, et tout particulièrement pour la Gironde, se révèle être la retraite des armées d'Espagne vaincues après la bataille de Vitoria à partir de la fin de juin 1813. A compter de ce moment, la pression permanente de l'armée se transforme en une véritable omniprésence aboutissant au début de 1814 à une quasi "dictature provinciale" exercée par le maréchal Soult dans les départements définis par l'empereur comme devant assurer la subsistance des armées encore appelées "d'Espagne". Militairement, il est d'ailleurs intéressant de constater l'ampleur des besoins de toute sorte pour ravitailler une armée relativement faible en effectifs (environ 50 ou 60 000 hommes) comparativement à celles opérant au même moment en Allemagne. Ce fait est en grande partie consécutif à la perte totale des moyens de subsistances de l'armée lors de la "fuite" de Vitoria. La Gironde, payant comme les autres départements du sud-ouest le tribut de ce désastre, doit ainsi fournir des quantités toujours plus importantes de vivres et de fourrages ainsi que les moyens de transports nécessaires à leur acheminement, sans oublier les services "ordinaires" qui perdurent et même, dans le cas de la prise en charge des malades et blessés, s'amplifie de manière spectaculaire.

Cette période est tout particulièrement remarquable en Gironde par l'affirmation de Bordeaux comme point central du dispositif logistique mis en place, tout au moins jusqu'à sa prise par les Anglais. Les autorités montrent à plusieurs reprise

[192] Lire par exemple à ce sujet les célèbres mémoires du capitaine Coignet, qui montrent des exemples nombreux de cette attitude pour le moins arrogante des militaires de la garde impériale.

l'importance capitale des fournitures du département pour la survie de l'armée et sa position centrale dans les voies de ravitaillement empruntées par les transports des autres départements. De la même façon, les préfets de ces derniers sollicitent à plusieurs reprise leur collègue girondin, censé disposer de moyens importants.

La rupture s'opère à la fin du mois de janvier 1814. A ce moment, il apparaît quantité de non-dits dans la correspondance préfectorale traduisant la progression de l'invasion à grands pas. La retraite vers Toulouse du maréchal Soult, bien que militairement justifiée, laisse la Gironde à découvert et Bordeaux, déjà agitée par les royalistes, reste à la merci d'un coup de main audacieux car les autorités militaires locales et le préfet ne disposent que de quelques éléments épars et hétéroclites pour tenter de s'opposer aux Anglais. La timide tentative de mise en défense du département, initiée par le sénateur Cornudet, commissaire spécial dans la 11ème division militaire, avorte presque tout de suite. Non seulement il semble qu'un manque de volonté ou tout au moins d'énergie ait caractérisé les responsables locaux, mais il est également vrai que les faibles structures militaires du département et l'organisation impériale basée exclusivement sur l'offensive, laissait très peu de possibilité de défense efficace. Ainsi le 12 mars 1814, le comte de l'empire Lynch, maire de Bordeaux, non seulement livre la ville aux anglais, mais se porte au devant d'eux afin de ne laisser aucune ambiguïté quant à son geste. La correspondance ne permet d'ailleurs pas de présager de l'attitude ou de l'opinion réelle du préfet Valsuzenay durant ces journées dramatiques. Tout juste peut-on constater qu'ayant évacué Bordeaux peu avant l'arrivée des anglais, on le retrouve à nouveau à la tête de l'administration royale du département dès l'été 1814.

Bien que d'importance secondaire au niveau national, cet événement est caractéristique de l'attitude de certaines élites se détachant du régime et de l'empereur à mesure que les demi-succès, puis les échecs ont commencé à se multiplier, et par la même, de la fragilité fondamentale de tout l'édifice impérial, reposant essentiellement sur un homme et son armée. La longue guerre d'Espagne, omniprésente mais rarement évoquée en Gironde, accélère et cristallise ainsi dans le département les tendances locales d'opposition au centralisme administratif et à la toute puissance de la caste militaire. Facteur indirect de lassitude et d'épuisement pour la société civile et pour le commerce, ce conflit va également amener dès 1814-1815 puis pendant la révolution libérale, pour partie indirectement consécutive à l'invasion napoléonienne, un grand nombre de familles espagnoles "afrancesadas" s'installant de manière provisoire ou définitive à Bordeaux et dont Francisco de Goya y Lucientes reste le symbole[193].

Participant ainsi du mouvement général de cette Europe issue de la chute de l'Empire et profondément transformée par les guerres "napoléoniennes", Bordeaux

[193] Le célèbre peintre s'installe définitivement à Bordeaux en 1824.

sort également transformée bien que les grandes réalisations promises par le décret impérial du 25 avril 1808, comme le Pont de Pierre ouvrant la ville vers l'intérieur du Pays, ne sont pas réalisées ou à peine ébauchées à la chute de Napoléon. Mais la guerre d'Espagne, tombeau de l'empire, catalyseur des oppositions au régime impérial, qui, si elle n'avait pas eu lieu, aurait peut-être sauvé l'Empire, a touché la Gironde pour la première fois depuis longtemps du doigt de la guerre et en a fait la première grande cité française à sceller le sort de l'empereur et avec lui de la Révolution.